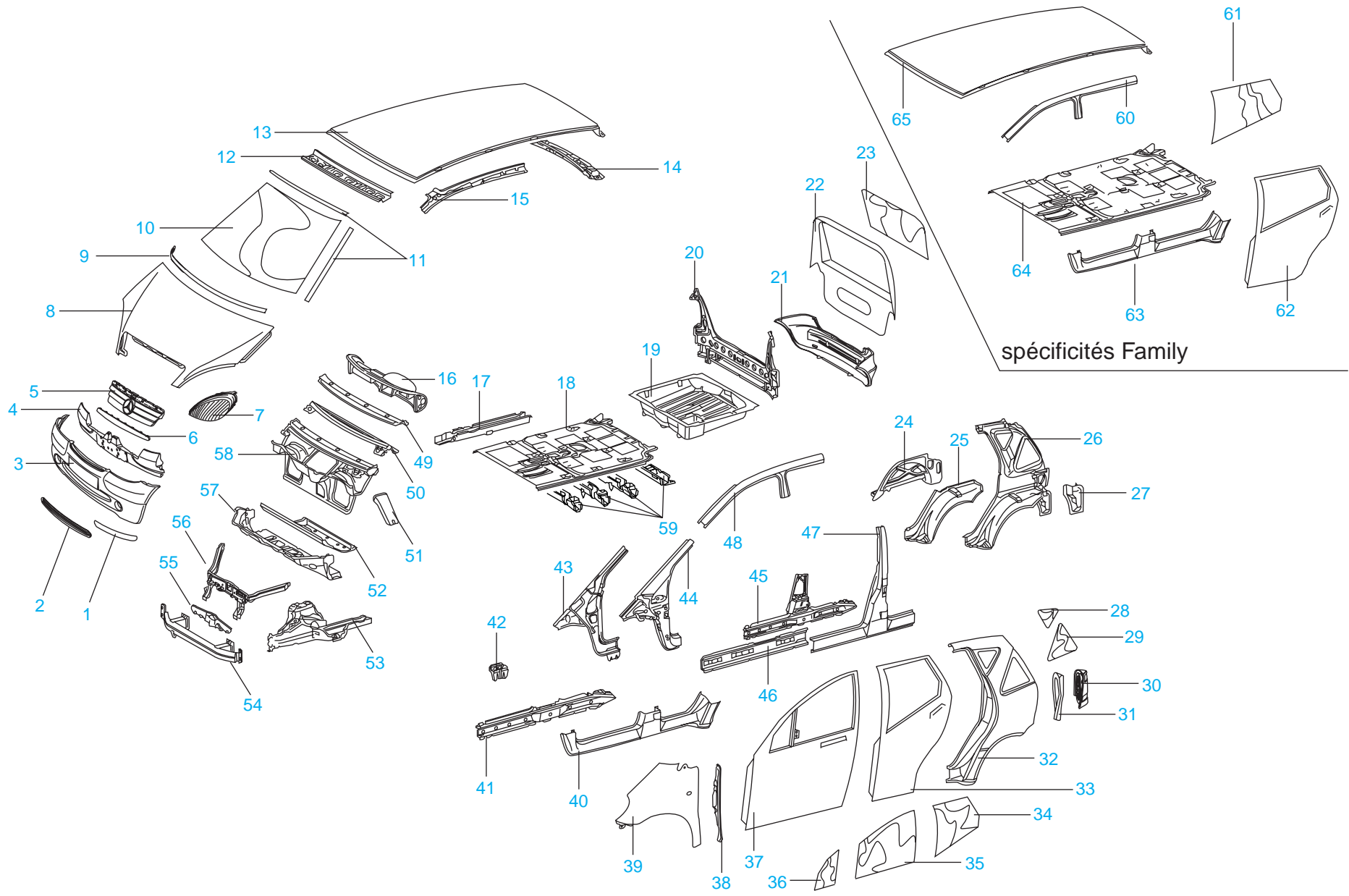


COMPOSITION DE LA CARROSSERIE



## Nomenclature

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>1) Protection de bouclier (cornière)</li> <li>2) Grille de bouclier (recouvrement)</li> <li>3) Bouclier AV (revêtement)</li> <li>4) Absorbeur (amortisseur)</li> <li>5) Calandre (assise)</li> <li>6) Enjoliveur de calandre (enjoliveur)</li> <li>7) Optique de phare AV (optique)</li> <li>8) Capot moteur</li> <li>9) Joint de pare-brise</li> <li>10) Pare-brise</li> <li>11) Enjoliveur (recouvrement)</li> <li>12) Traverse AV de pavillon (cadre de pavillon AV)</li> <li>13) Pavillon (tôlerie)</li> <li>14) Traverse AR de pavillon (cadre de pavillon AR)</li> <li>15) Doublure de bandeau latéral (cadre de pavillon intérieur)</li> <li>16) Planche de bord</li> <li>17) Longeron sous caisse</li> <li>18) Plancher</li> <li>19) Plancher AR (coffre de roue de secours)</li> <li>20) Jupe AR assemblée (traverse AR)</li> <li>21) Bouclier AR (pare-chocs AR)</li> <li>22) Hayon (porte)</li> <li>23) Glace de hayon</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>24) Extension de plancher AR (plancher latéral)</li> <li>25) Passage de roue ext.</li> <li>26) Doublure d'aile AR (paroi latérale AR)</li> <li>27) Extension d'aile AR (renfort)</li> <li>28) Glace de custode sup.</li> <li>29) Glace de custode inf.</li> <li>30) Feu AR</li> <li>31) Tôle de feu AR (renfort)</li> <li>32) Aile AR (paroi latérale AR)</li> <li>33) Porte AR</li> <li>34) Glace de porte AR</li> <li>35) Glace de porte AV</li> <li>36) Glace fixe de porte AV</li> <li>37) Porte AV</li> <li>38) Tôle de fermeture d'aile AV (recouvrement)</li> <li>39) Aile AV</li> <li>40) Bas de caisse ext. (longeron ext.)</li> <li>41) Renfort de bas de caisse (renfort de longeron)</li> <li>42) Logement de cric (console AR)</li> <li>43) Doublure de pied AV (montant A int.)</li> <li>44) Pied AV (tôlerie montant A)</li> <li>45) Renfort de bas de caisse de pied milieu (renfort longeron)</li> <li>46) Doublure de bas de caisse</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>47) Pied milieu (montant B)</li> <li>48) Bandeau latéral de pavillon (cadre de pavillon)</li> <li>49) Traverse sup. de tablier</li> <li>50) Renfort sup. de tablier (traverse sous pare-brise)</li> <li>51) Evacuation (tuyau de tablier)</li> <li>52) Partie AV de plancher (recouvrement de plancher)</li> <li>53) Demi-bloc AV</li> <li>54) Traverse inf. AV</li> <li>55) Tôle de fermeture de traverse AV (recouvrement)</li> <li>56) Armature AV (assise AV)</li> <li>57) Partie inf. de tablier (plancher sur tablier)</li> <li>58) Tablier AV</li> <li>59) Traverses</li> </ul> |
|---|---|---|

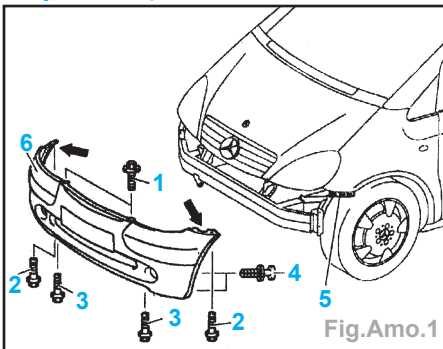
### Spécificités Family

- 60) Bandeau latéral de pavillon (cadre de pavillon)
- 61) Glace de porte AR
- 62) Porte AR
- 63) Bas de caisse ext. (longeron ext.)
- 64) Plancher
- 65) Pavillon (tôlerie)

## ÉLÉMENTS AMOVIBLES

### Bouclier avant

#### Dépose (Fig.Amo.1)



- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer les vis (1,2 et 3), les agrafes (4).

**Nota :** Depuis le 01/03/2001, le bouclier AV est fixé au projecteur par une vis.

- Dégraffer le pare-chocs des guidages latéraux (5) en le tirant (flèches) et le déposer à deux.

#### Repose

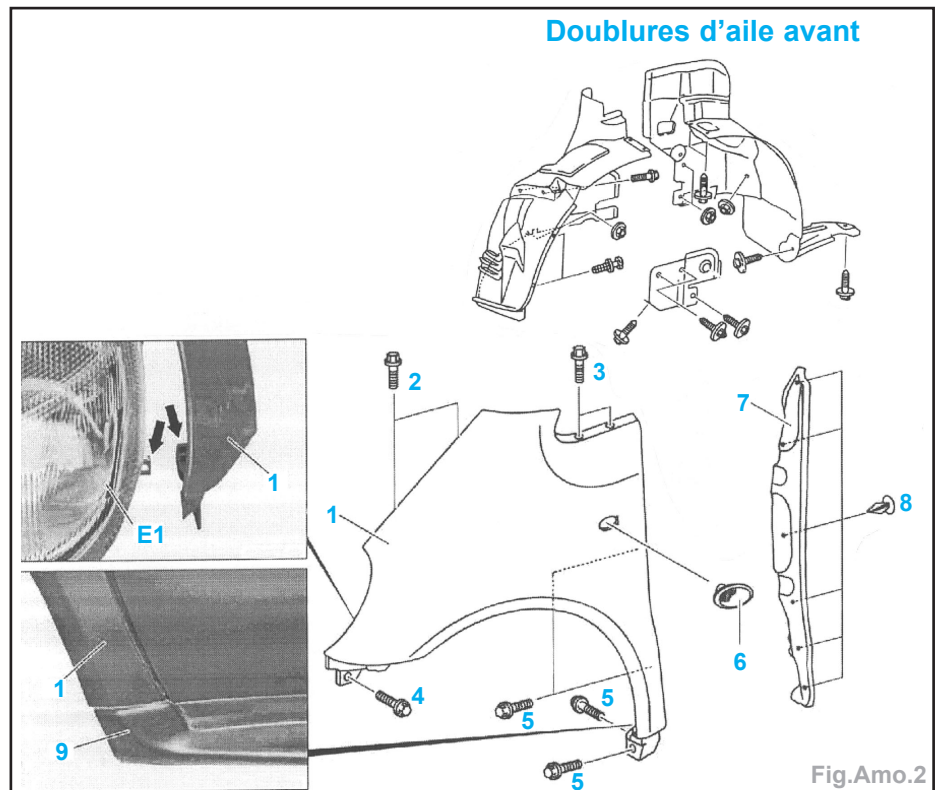
- Appliquer les 2 côtés du bouclier (flèches) sur les guidages latéraux (5) et l'enfoncer.

**Nota :** Contrôler les agrafes (4) et les remplacer si nécessaire.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

### Aile avant

#### Dépose (Fig.Amo.2)



- Ouvrir le capot moteur
- Déposer :
  - la doublure de l'aile,
  - partiellement le bouclier du côté de l'aile à déposer (dégraffer le bouclier du guidage latéral),
  - la garniture entre l'aile et le montant de pare-brise.
- Pousser le clignotant (6) et le dégraffer de l'aile.

### Doublures d'aile avant

- Déposer les vis (2, 3, 4 et 5) en tenant compte de leurs positions.
- Sortir l'aile du guidage latéral (flèches) du bloc optique et la déposer par le haut du revêtement de marche.
- Déposer la garniture (7).

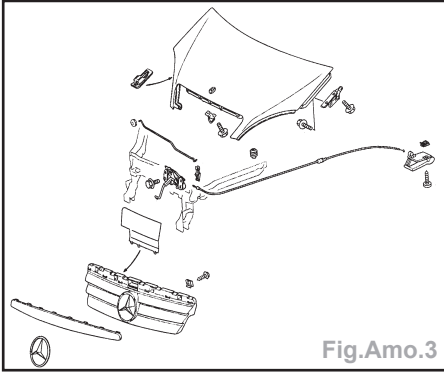
#### Repose

- Contrôler les agrafes (8) et les remplacer si nécessaire.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Ajuster l'aile :
  - jeu entre aile et capot .....**3,5 mm**
  - jeu entre aile et porte ....**5,0 ± 0,5 mm**

## Capot moteur

### Dépose (Fig.Amo.3)



- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer les 4 vis et déposer le capot à l'aide d'une 2<sup>ème</sup> personne.

### Repose

- Reposer :
  - le capot avec l'aide d'une 2<sup>ème</sup> personne,
  - les vis et ajuster le capot par rapport à l'aile et la calandre,
  - jeu entre capot et aile .....**3,5 mm**

## Porte AV

### Dépose (Fig.Amo.4)

- Dégraffer le flexible de porte et déconnecter la prise de porte (en tournant vers la D).
- Déposer :
  - la vis et l'arrêtoir de porte du montant,
  - les 2 écrous de charnières Sup. et Inf.
- Avec l'aide d'une 2<sup>ème</sup> personne, déposer la porte des charnières.

### Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Ajuster la porte :
  - jeu entre aile et porte ....**5,0 ± 0,5 mm**
  - jeu entre porte AV et porte AR....**5,0 ± 0,5 mm**
  - jeu entre porte et montant de pare-brise .....**6,5 ± 0,5 mm**

## Porte AR

### Dépose (Fig.Amo.5)

- Dégraffer le flexible du montant de pied milieu et déconnecter la prise de porte (en tournant vers la D).

**Nota :** Suivant les versions, il existe une ou deux prises.

- Débrancher la conduite pneumatique avec précaution.

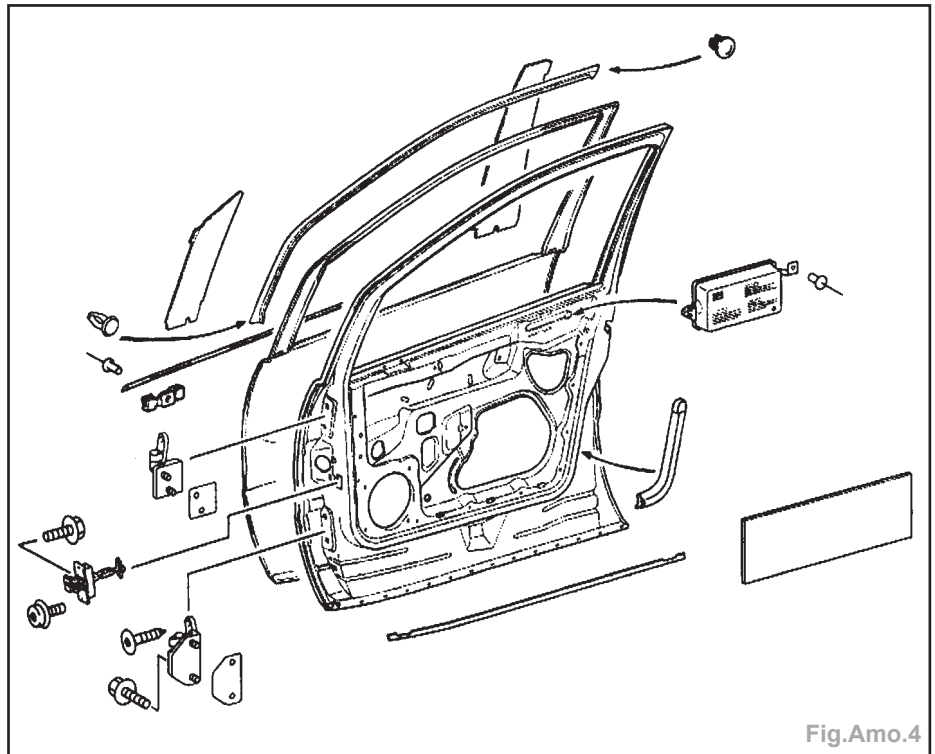


Fig.Amo.4

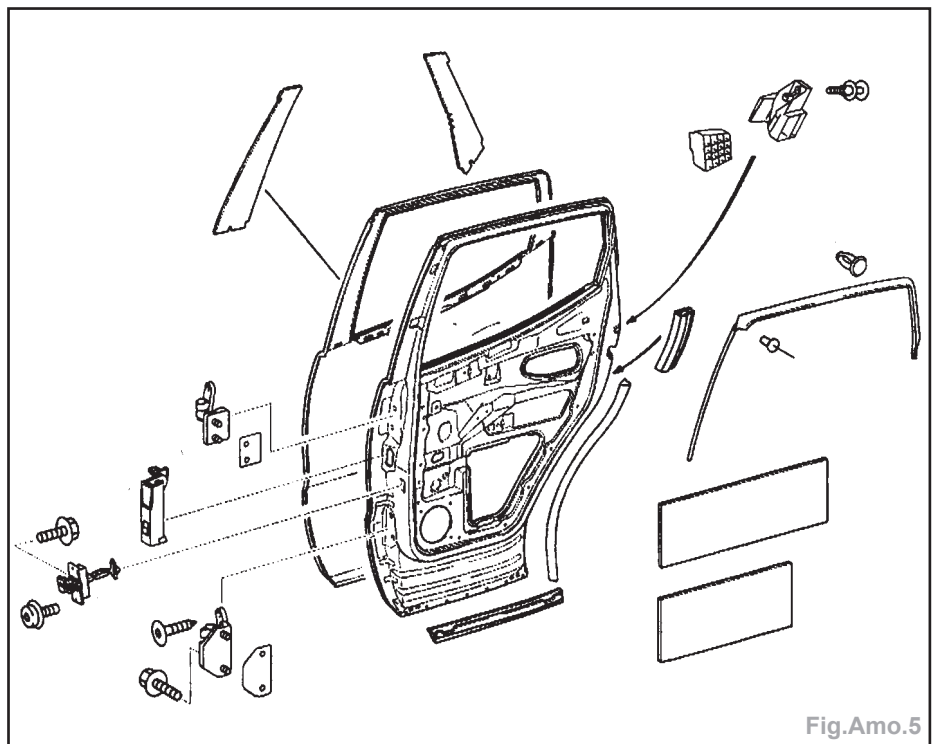
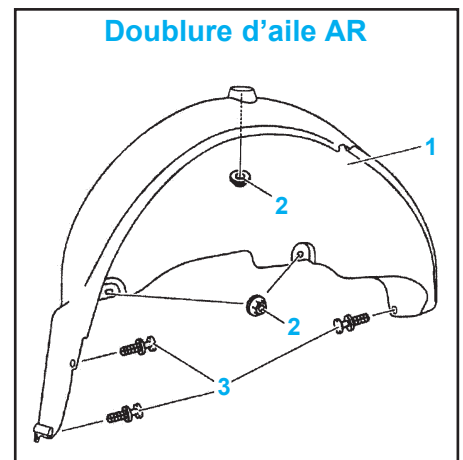


Fig.Amo.5

- Déposer :
  - la vis et l'arrêtoir de porte du montant de pied milieu,
  - les 2 écrous de charnières Sup. et Inf.
- Avec l'aide d'une 2<sup>ème</sup> personne, déposer la porte des charnières.

### Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Ajuster la porte :
  - jeu entre porte AV et porte AR..**5,0 ± 0,5 mm**
  - jeu entre porte AR et toit....**6,5 ± 0,5 mm**
  - jeu entre porte AR et aile AR ..**5,5 ± 0,5 mm**





# Hayon

## Dépose (Fig Amo.6)

**Nota :** En cas de remplacement du hayon, il faut prévoir le remplacement de la lunette AR.

- Déposer :
  - l'habillage du cadre de toit AR en déposant partiellement le joint et déclinçant l'habillage (8 agrafes),
  - l'amplificateur d'antenne (Fig.Amo.7).

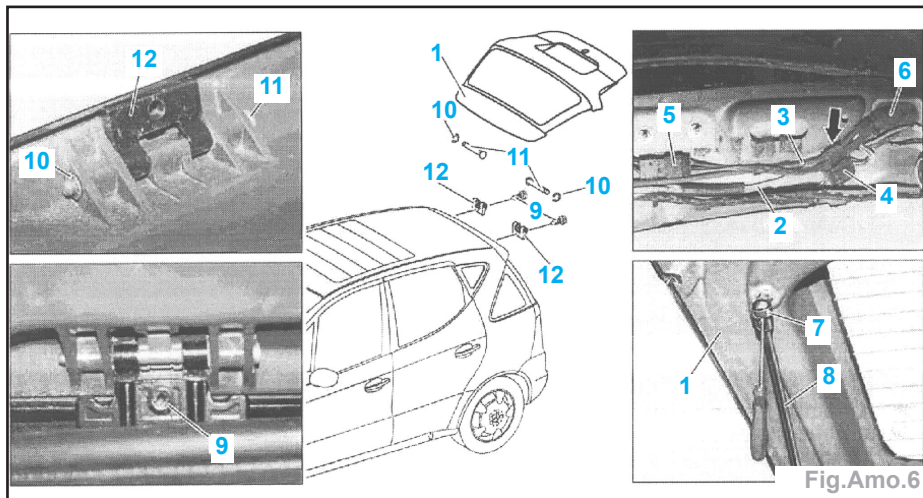


Fig.Amo.6

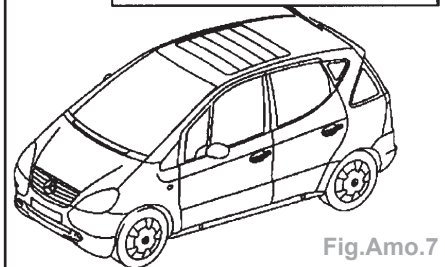
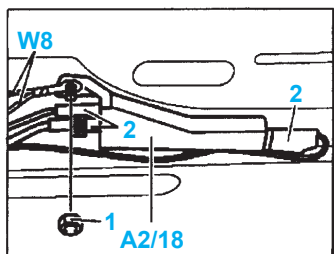


Fig.Amo.7

- Débrancher :
  - la conduite pneumatique (2),
  - le câble pour le lave-glace (3).
- Dégager le faisceau de câbles et les connecteurs (4 et 5).
- Pousser le manchon (6) par le bas.
- Soulever le dispositif de sécurité (7) avec un tournevis et déposer les compas à gaz.
- Déposer les vis Torx (9) et le hayon avec l'aide d'une 2<sup>ème</sup> personne.

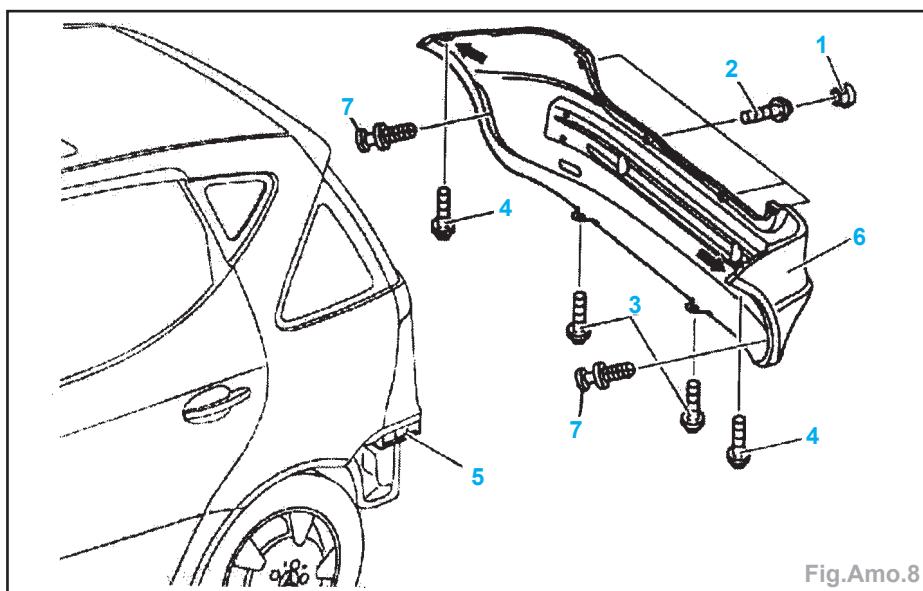


Fig.Amo.8

**Nota :** Contrôler les agrafes (7) et les remplacer si nécessaire.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

## Repose

**Nota :** Remplacer la charnière Sup. en cas de remplacement du hayon.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Ajuster le hayon :
  - jeu entre hayon et toit .....  $7,0 \pm 0,5$
  - jeu entre le montant et le hayon ..  $6,0 \pm 0,5$
  - jeu entre le hayon et l'aile .....  $4,0$

## Jeux des ouvertures

- Outil nécessaire : jeu de cales.
- Voir figures Amo. 9 et 10.

## Bouclier arrière

### Dépose (Fig.Amo.8)

- Ouvrir le hayon.
- Déclipser les caches (1).
- Dégraffer les clips (7) (depuis le 01/03/2001).
- Déposer les vis (2, 3 et 4).
- Dégraffer le bouclier des guidages latéraux (5) en le tirant (flèches) et le déposer à deux.

### Repose

- Appliquer les 2 côtés du bouclier (flèches) sur les guidages latéraux (5) et l'enfoncer.

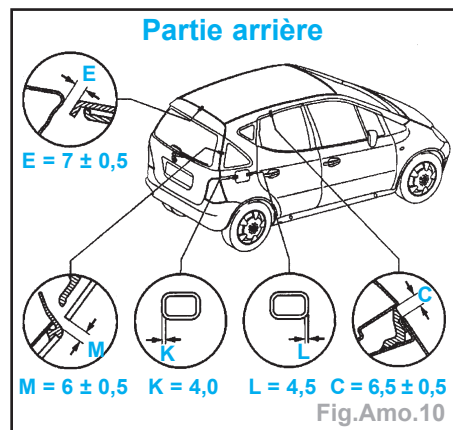


Fig.Amo.10

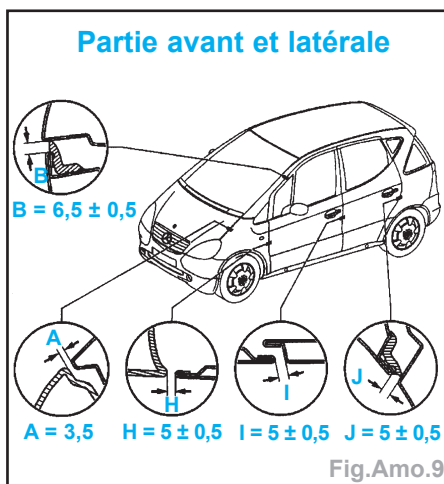


Fig.Amo.9

GÉNÉRALITÉS

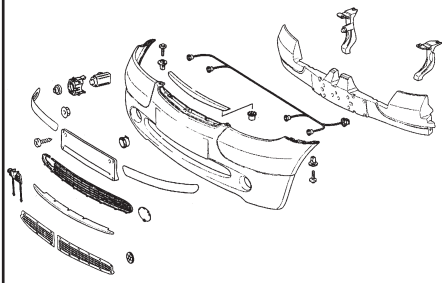
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

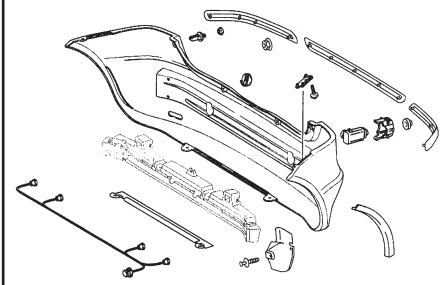
CARROSSERIE



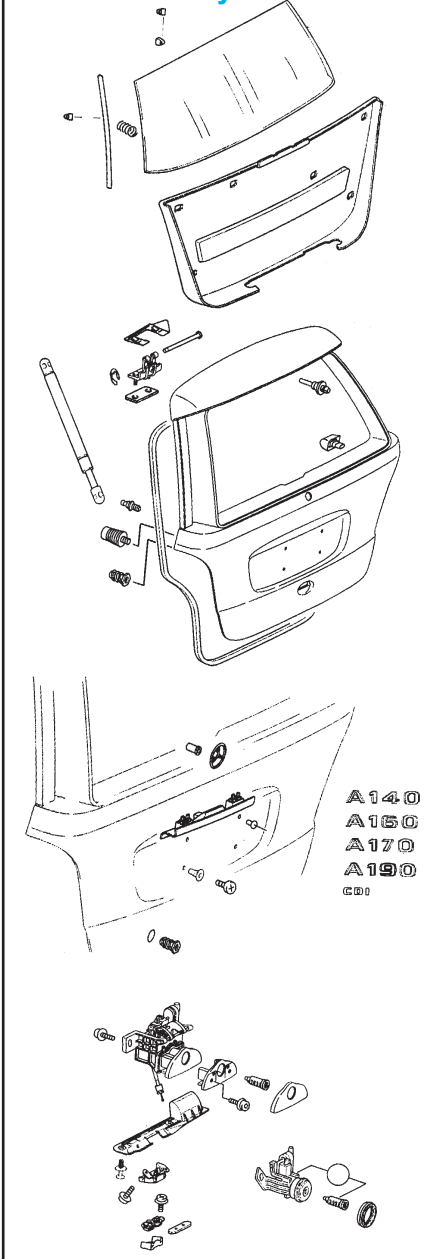
Bouclier avant



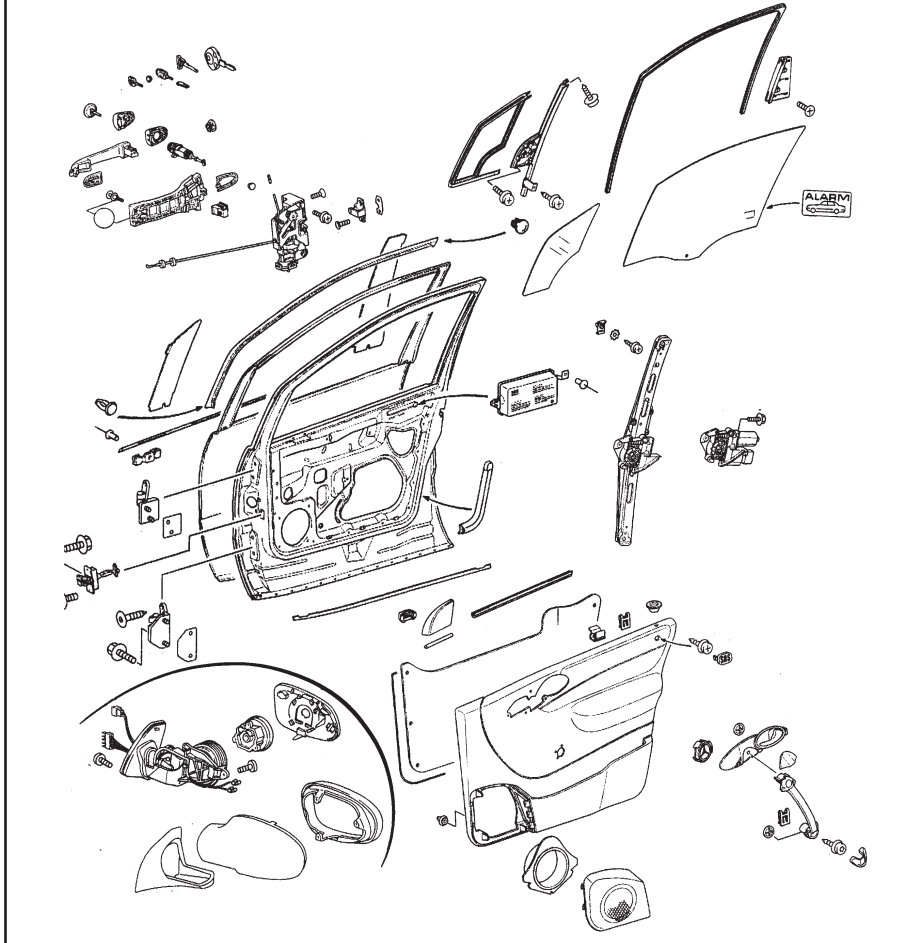
Bouclier arrière



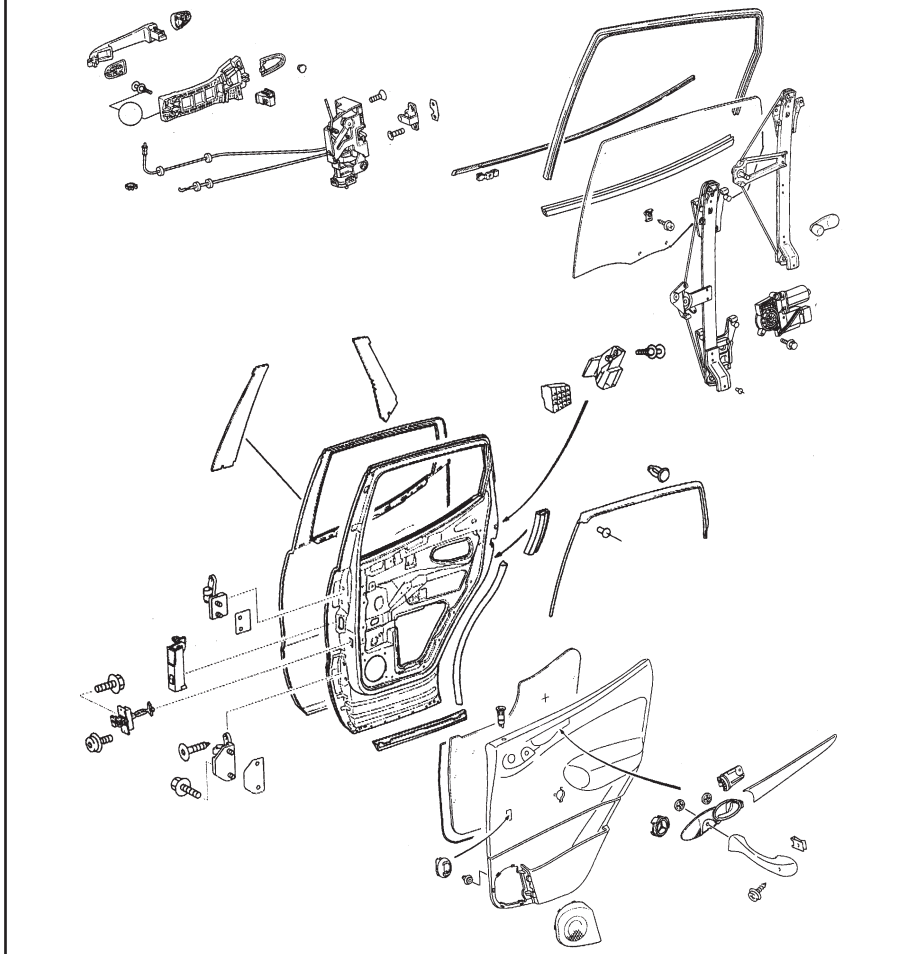
Hayon



Porte Avant



Porte Arrière



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# SELLERIE

## Pare-brise

### Dépose

- Déposer (Fig.Sel.1) :

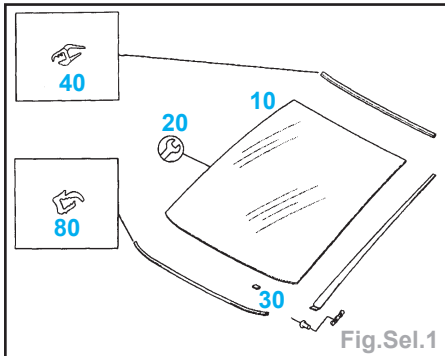


Fig.Sel.1

- les 2 habillages de la façade ext. de montants de pare-brise en les faisant pivoter de l'int. vers l'ext. (2 agrafes par côté),
- l'enjoliveur d'entourage du pare-brise
- le collecteur d'eau en déposant (Fig Sel.2) :
  - la prise d'air,
  - le bras d'essuie-glace,
  - le connecteur du chauffage du gicleur de lave-glace,
  - le flexible d'arrivée d'eau de gicleur,
  - le rétroviseur intérieur :

Version sans électrochrome (Fig.Sel.3)

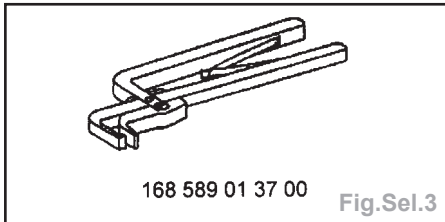


Fig.Sel.3

- faire glisser par en dessous la pince et dégager le rétroviseur.

Version avec électrochrome (Fig.Sel.4)

- faire glisser le recouvrement (1) vers le bas sur le (2) et dégraffer les recouvrements (1,2 et 3),
- débrancher les connecteurs du rétroviseur et du capteur de pluie,
- faire glisser par en dessous la pince et dégager le rétroviseur,
- déposer le capteur de pluie.

- Découper :

- le pare-brise et le sortir à l'aide de ventouses,
- le surplus de colle sur le rebord de la carrosserie : un maximum de 2 mm est admis.

### Repose

- Présenter le pare-brise et régler les cales pour obtenir entre le pare-brise et le bord du pavillon la cote de 8 mm.

Sur pare-brise neuf :

- nettoyer la zone de collage avec un chiffon à sécher,

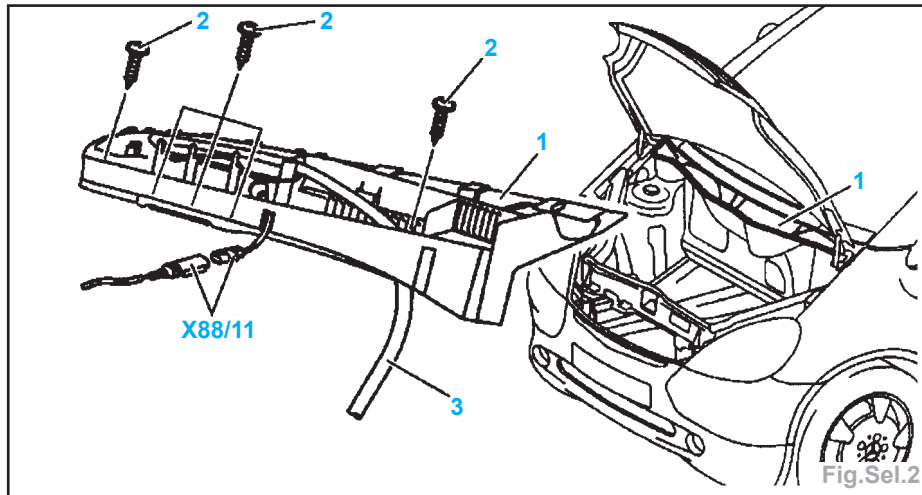


Fig.Sel.2

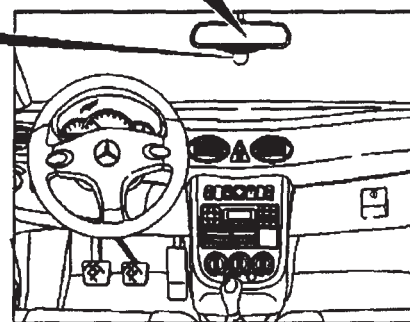
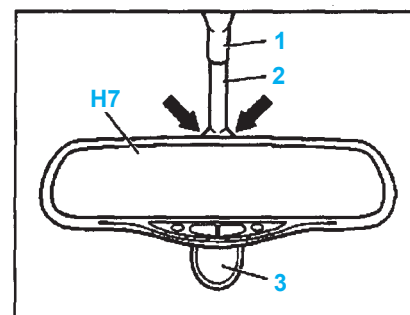
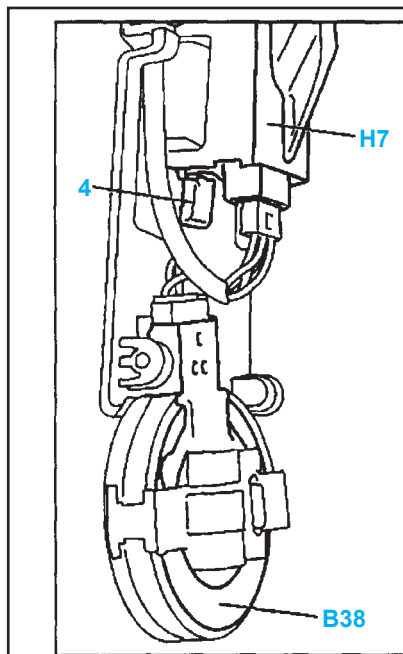


Fig.Sel.4

- appliquer de l'activateur et l'essuyer avec un chiffon à sécher,
- appliquer du primaire sur une largeur d'environ 20 mm et laisser sécher environ 10 mn.

Sur l'ancien pare-brise :

- couper le surplus de colle sur le rebord du pare-brise (un maximum de 2 mm est admis).
- Appliquer la colle (suivant les instructions du fournisseur) en cordon d'une épaisseur d'environ 13 mm.
- Mettre en place le pare-brise avec l'aide d'une 2<sup>ème</sup> personne.

Nota : Délai d'application maximum de 10 mn.

- Temps de séchage : suivant le produit et le fournisseur.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Remplacer le capteur de pluie.

## Vitres de custode triangulaires

### Dépose

- Déposer (Fig.Sel.5) :

- la garniture de montant AR.

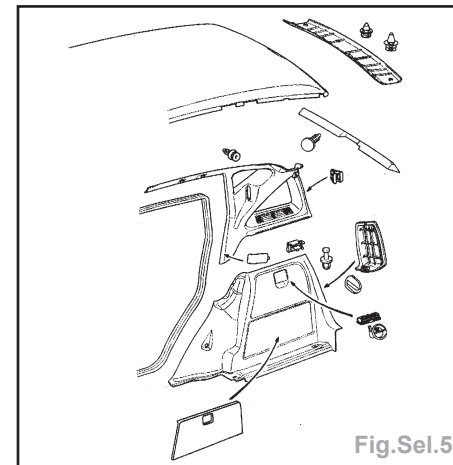


Fig.Sel.5

GÉNÉRALITÉS

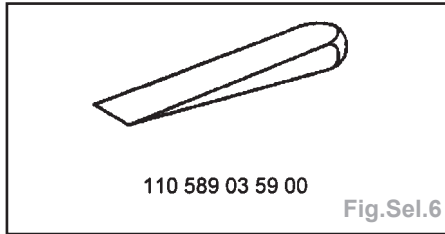
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**Nota :** La garniture est en 2 parties mais doit être déposée et reposée d'une seule pièce.

- la poignée de maintien (4 vis),
- la garniture du cadre AR de toit,
- les compas de hayon,
- le joint de d'entourage sur la partie Sup.
- la garniture (partiellement) avec précaution à l'aide d'un coin et la sortir en la tirant vers le bas (Fig.Sel.6),
- la ferrure inf. de ceinture de sécurité,
- la garniture de custode.



### Vitre supérieure ou inférieure orientable

- Découper la vitre.

**Nota :** En découpant la vitre orientable inf., l'encadrement caoutchouc appliqué par vulcanisation est endommagé. La vitre doit être remplacée.

### Repose

- Découper le surplus de colle sur le rebord de la carrosserie (un maximum de 2 mm est admis).

- Nettoyer la zone de collage avec un chiffon à sécher.

- Appliquer :

- de l'activateur et l'essuyer avec un chiffon à sécher,
- du primaire et laisser sécher environ 10 mn,
- la colle (suivant les instructions du fournisseur) en cordon d'une épaisseur d'environ 13 mm.

**Nota :** Délai d'application maximum de 10 mn.

- Reposer la vitre et l'ajuster.

**Nota :** Exercer une pression jusqu'à ce que la vitre s'applique avec le profilé en caoutchouc sur le rebord de la carrosserie.

- Temps de séchage : suivant le produit et le fournisseur.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

### Lunette AR de hayon

#### Dépose

- Déposer :

- le hayon,
- le bras d'essuie-glace AR,
- la garniture de hayon en la dégrafant à l'aide d'un coin (Fig.Sel.6),
- le cache et le 3ème feu stop.

- Découper :

- la lunette AR et la sortir à l'aide de ventouses,

- le surplus de colle sur le rebord du hayon (un maximum de 2 mm est admis).

### Repose

**Nota :** Remplacer le profil caoutchouc sur le hayon.

- nettoyer la zone de collage avec un chiffon à sécher,
- appliquer de l'activateur et l'essuyer avec un chiffon à sécher,
- appliquer du primaire sur une largeur d'environ 20 mm et laisser sécher environ 10 mn.

- Appliquer la colle (suivant les instructions du fournisseur) en cordon d'une épaisseur d'environ 13 mm.

- Mettre en place la lunette AR avec l'aide d'une 2<sup>ème</sup> personne.

- Centrer la lunette : écart entre le bord de la lunette et le bord du hayon 3,5 à 4 mm

- Appliquer une pression de façon à ce que le bord de la lunette AR soit en alignement avec le hayon.

**Nota :** Délai d'application maximum de 10 mn.

- Temps de séchage : suivant le produit et le fournisseur (environ 12 h).

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

### Glace mobile de porte AV

#### Dépose

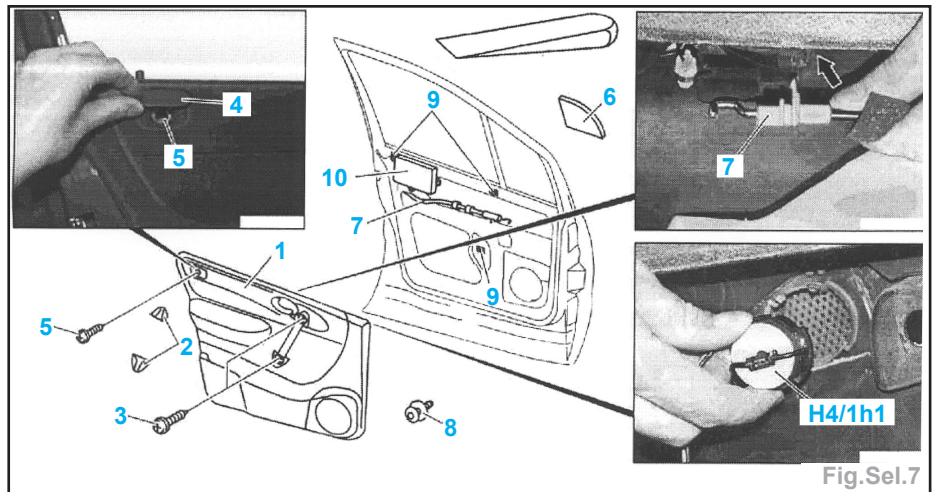


Fig.Sel.7

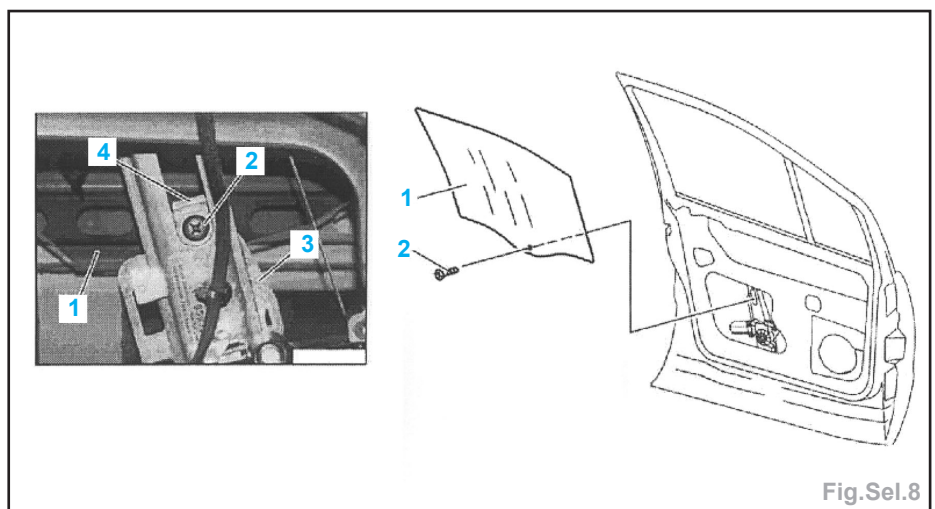


Fig.Sel.8

- Descendre la vitre.
- Déclipser à l'aide d'un coin :
  - le recouvrement (6) (Fig.Sel.7),
  - les recouvrement (2 et 4\*).

**Nota :** \* véhicule avec airbag latéral AV

- Déposer les vis (3 et 5) et la poignée.

- Décoller :

- la garniture à l'AV et à l'AR,
- la garniture du joint lèche-glace en la tirant vers le haut et l'écartant de la porte.

- Dégrafer :

- le câble (7) et le décrocher de la commande Int.,
- le H.P (H4/1h1).

- Déposer (Fig.Sel.8) :

- la garniture de porte,
- le joint lèche-vitre Int. et Ext.,
- la feuille de protection jusqu'à ce que les vis de fixation de crémaillère soient accessibles,
- les 2 vis Torx de crémaillère,
- la glace du lève-glace et la faire sortir avec précaution des glissières de guidage vers le bas.

- Tourner la vitre de 90° et la sortir par le haut.

### Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** Il n'est pas nécessaire d'ajuster la vitre après la repose.

- Contrôler le fonctionnement de la glace mobile.



## Glace fixe de porte AV

### Dépose

- Déposer la glace mobile.
- Enlever le guide-vitre (3) au niveau du montant (7) (Fig.Sel.9).
- Déposer :
  - les vis Torx (4, 5 et 6),
  - le montant (7),
  - la vitre fixe (1) avec son joint (2).

### Repose

- Poser le joint (2) sur la vitre fixe (1).
- Insérer la vitre (1) avec le joint (2) dans le montant (7).
- Poser le montant (7) avec la vitre, le joint (2) et le guide-vitre (3) mis en place à moitié.
- Reposer les vis Torx.
- Remettre en place complètement le guide (3).
- Reposer la vitre mobile.

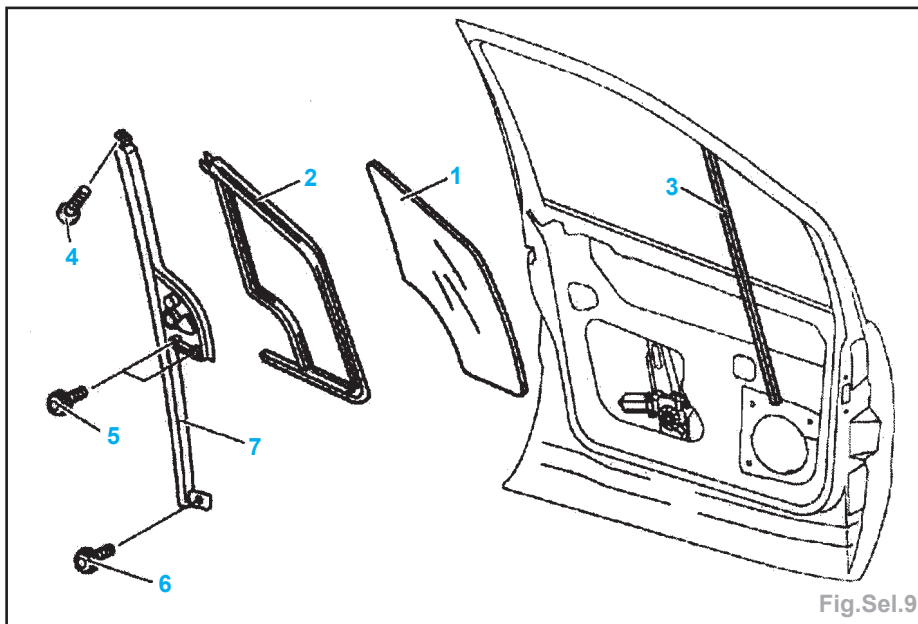


Fig.Sel.9

## Glace mobile de porte AR

### Dépose

- Déposer le joint lèche-vitre Int. et Ext. (Fig.Sel.10).
- Déclipser le panneau de porte à l'aide d'un coin.
- Déposer :
  - la serrure de la porte,
  - la feuille de protection.
- Descendre la vitre jusqu'à ce que les 2 vis Torx de fixation de crémaillère soient accessibles et les déposer.
- Déposer la vitre du lève-glace et la sortir avec précaution des guidages de vitre par le bas.
- Tourner la vitre de 90° et la déposer par le haut.

### Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** Il n'est pas nécessaire d'ajuster la vitre après la repose.

- Contrôler le fonctionnement de la glace mobile.

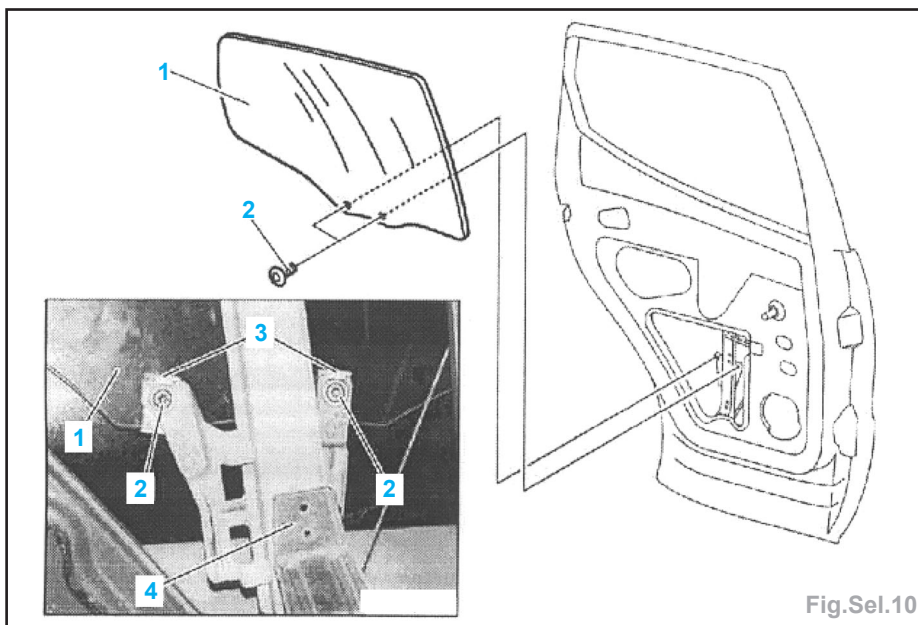


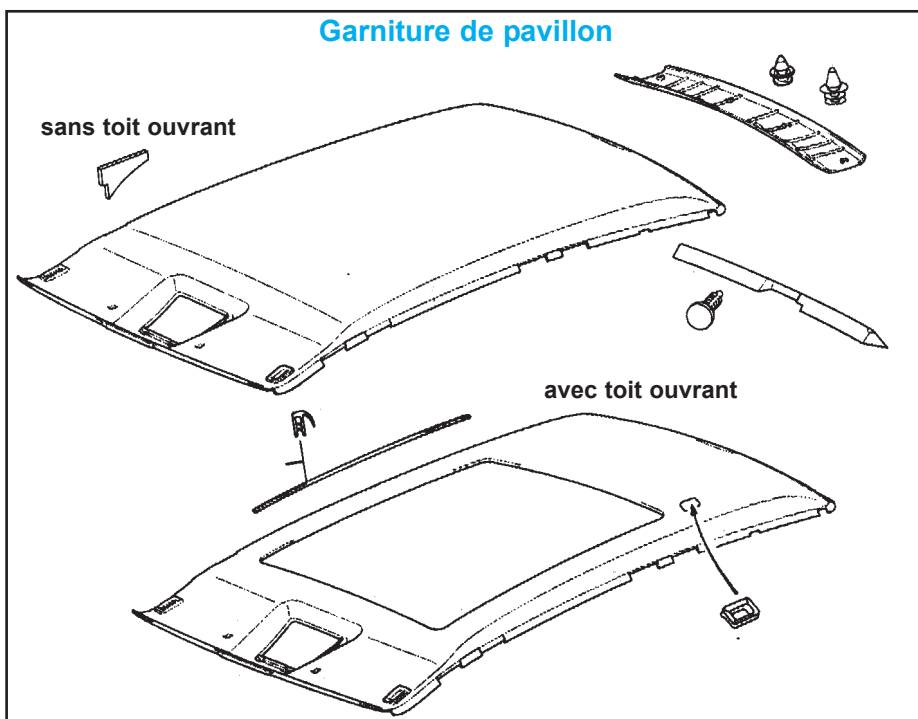
Fig.Sel.10

## Garniture de pavillon

**Nota :** Sur la version «sans toit ouvrant» la garniture de pavillon est détruite lors de la dépose et est donc toujours remplacée.

### Dépose

- Déposer :
  - le plafonnier AV et AR,
  - le pare-soleil D et G avec le logement.
- Débrancher les connexions électriques.
- Déposer :
  - le protège-arête de toit (version avec toit ouvrant),
  - la garniture D et G de montant de pare-brise,
  - la garniture D et G de pied milieu.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**Nota :** Seulement la partie Sup.

- la garniture D et G de montant AR.

**Nota :** Ne pas déposer le point d'ancrage de la ceinture de sécurité.

- Décoller la garniture de pavillon et la sortir par le hayon.

**Opérations supplémentaires pour les modèles à partir du 01/03/2001**

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
  - les quatre poignées de maintien,
  - le cache du capteur de pluie.

**Repose**

**Version sans toit ouvrant :**

- Enlever l'ancienne colle avec une spatule.
- Appliquer un cordon de colle régulier (épaisseur régulière) à côté de l'ancienne trace de colle.
- Reposer la garniture de pavillon, ajuster et la presser avec un rouleau.

**Toutes versions :**

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Toit ouvrant à lamelles**

Outil nécessaire :

- pince (3) WH58.30-Z-1024-06A (Fig.Sel.11).

**Dépose**

- Déposer (Fig.Sel.11) :
  - la garniture de pavillon,
  - le tuyau (2) d'écoulement d'eau.
- Mettre la pince de montage (3).
- Déposer :
  - les vis (3, 6 et 7).

**Nota :** Attention de ne pas intervertir les vis à la repose.

- les appuie-tête des sièges AV et rabattre le dossier du siège AR.
- Ouvrir le hayon et sortir le cadre de toit avec l'aide d'un 2<sup>ème</sup> mécanicien par le hayon.

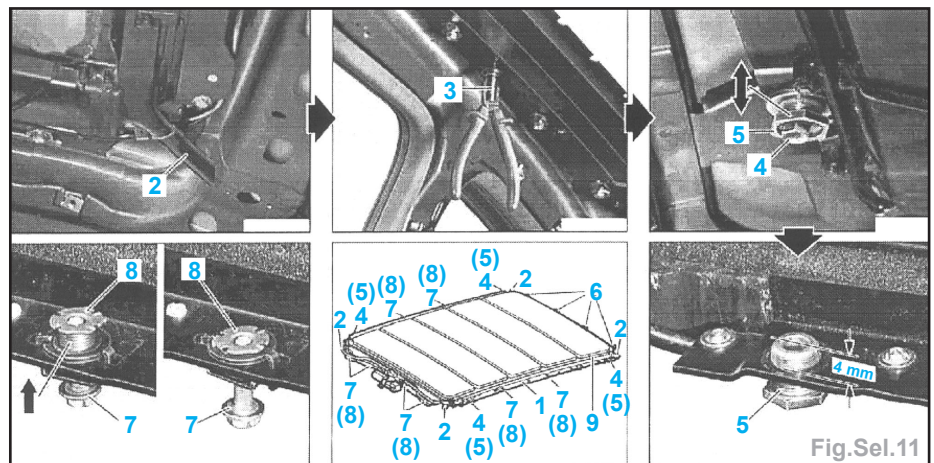
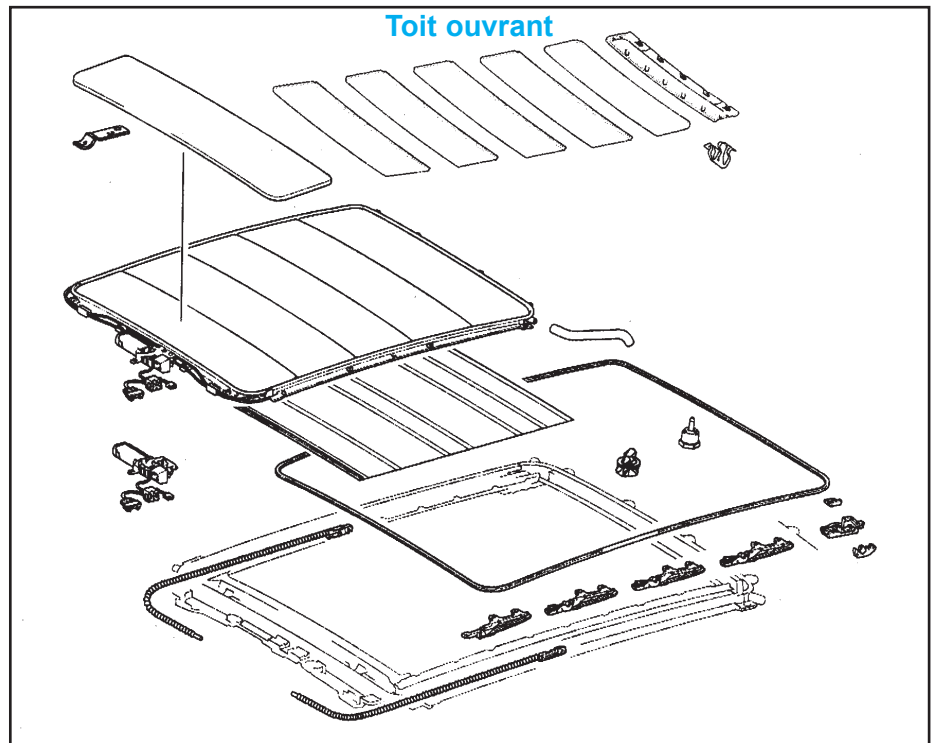
**Repose**

**Nota :** En cas de remplacement du cadre, il faut remplacer les lamelles.

- Remplacer le joint (9).
- Dévisser la vis d'écartement (5) de sorte qu'elle dépasse de 4 mm de la bride de fixation sur le cadre du toit.

**Nota :** Réglage de base en cas de remplacement du cadre.

- Revisser l'élément d'ajustage de la hauteur (8) jusqu'en butée.
- Reposer le cadre de toit avec l'aide d'un 2<sup>ème</sup> mécanicien par le hayon et le fixer au pavillon à l'aide de la pince (3).
- Serrer les vis en suivant l'ordre et à 0,8 daN.m
- Reposer les vis (4 et 6) en les serrant à fond.
- Régler la hauteur du cadre de toit.



- Reposer :
  - les vis (7) en les vissant lentement pour que l'élément d'ajustage (8) vienne s'appliquer en haut sur le cadre,
  - le tuyau (2) d'écoulement d'eau et déposer la pince de montage (3).
- Contrôler le fonctionnement du toit à lamelles.

**Nota :** Connecter le moteur électrique au connecteur de plafonnier pour effectuer un essai.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Moteur de toit ouvrant à lamelles**

**Dépose**

- Actionner le contacteur jusqu'à ce que la lame déflectrice soit relevée et que la commande du toit soit mise hors circuit.
- Déposer :
  - le plafonnier AV et débrancher le connecteur de commande de toit,
  - les 3 vis et déposer le moteur.

**Repose**

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** En cas de remplacement du moteur, raccorder le moteur au plafonnier et actionner le contacteur (sens «Ouvrir») jusqu'à ce que la commande du toit soit mise hors circuit.

- Fixer le moteur avec le contacteur dans cette position.

**Garniture pliante du toit à lamelle**

**Dépose**

- Ouvrir le toit.
- Déposer le joint de protection d'arête et refermer le toit.
- Tirer un peu vers le bas la garniture Int. du pavillon sur la découpe pour le toit, introduire la main à plat entre l'élément central du cadre (7) et la garniture Int. du pavillon et arracher la bande autoagrippante (2) fixée sur la garniture pliante (3) (Fig.Sel.12).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



- Extraire par l'AV la bande AR arrachée et sortir la garniture pliante (1) en la tirant par l'avant- dernière lamelle.
- Ouvrir :
  - la fixation (4) sur les lamelles et décrocher les arceaux (5),
  - le toit d'environ 100 mm.
- Repérer la position de la glissière (6).
- Décrocher la glissière (6) de la lamelle et retirer la garniture pliante (1).

Repose

- Ajuster la glissière (6) d'après le repère, l'accrocher à la lamelle AV et fermer le toit.

**Nota :** Ne pas déplacer la glissière (6) sur la lamelle car cela pourrait déformer le guidage de la lamelle. Si nécessaire, redécrocher la glissière (6) et la réajuster.

- Accrocher la garniture pliante (1) avec les arceaux (5) de l'AV vers l'AR dans les fixations (4) des lamelles et fermer les fixations (4).

**Nota :** En fermant les fixations (4), tenir compte des indications estampées sur les arceaux.

- Faire glisser la garniture pliante (1) sur le coté du cadre de toit, entre la glissière et la lamelle (flèches).

**Nota :** Veiller à un positionnement correct car la garniture (1) dirige de l'eau pouvant y pénétrer sur le côté.

- Placer la dernière bande de la garniture entre l'élément central du cadre (7) et la lamelle AR.

**Nota :** Lors de la fermeture, la bande autoagrippante devra être encore tout juste visible.

- Ouvrir à moitié le toit et le refermer.

**Nota :** Lors de la fermeture, la bande autoagrippante (2) est ainsi glissée vers l'AR après être passée par l'élément central du cadre.

- Fixer la bande autoagrippante (2) sur la bande (3) de la lamelle AR.

- Ouvrir le toit jusqu'à ce que la lamelle AR soit complètement relevée

- Contrôler, si nécessaire corriger la position de la bande autoagrippante (2) sur la bande (3).

- Contrôler le fonctionnement et monter la bordure de protection sur la découpe du toit ouvrant.

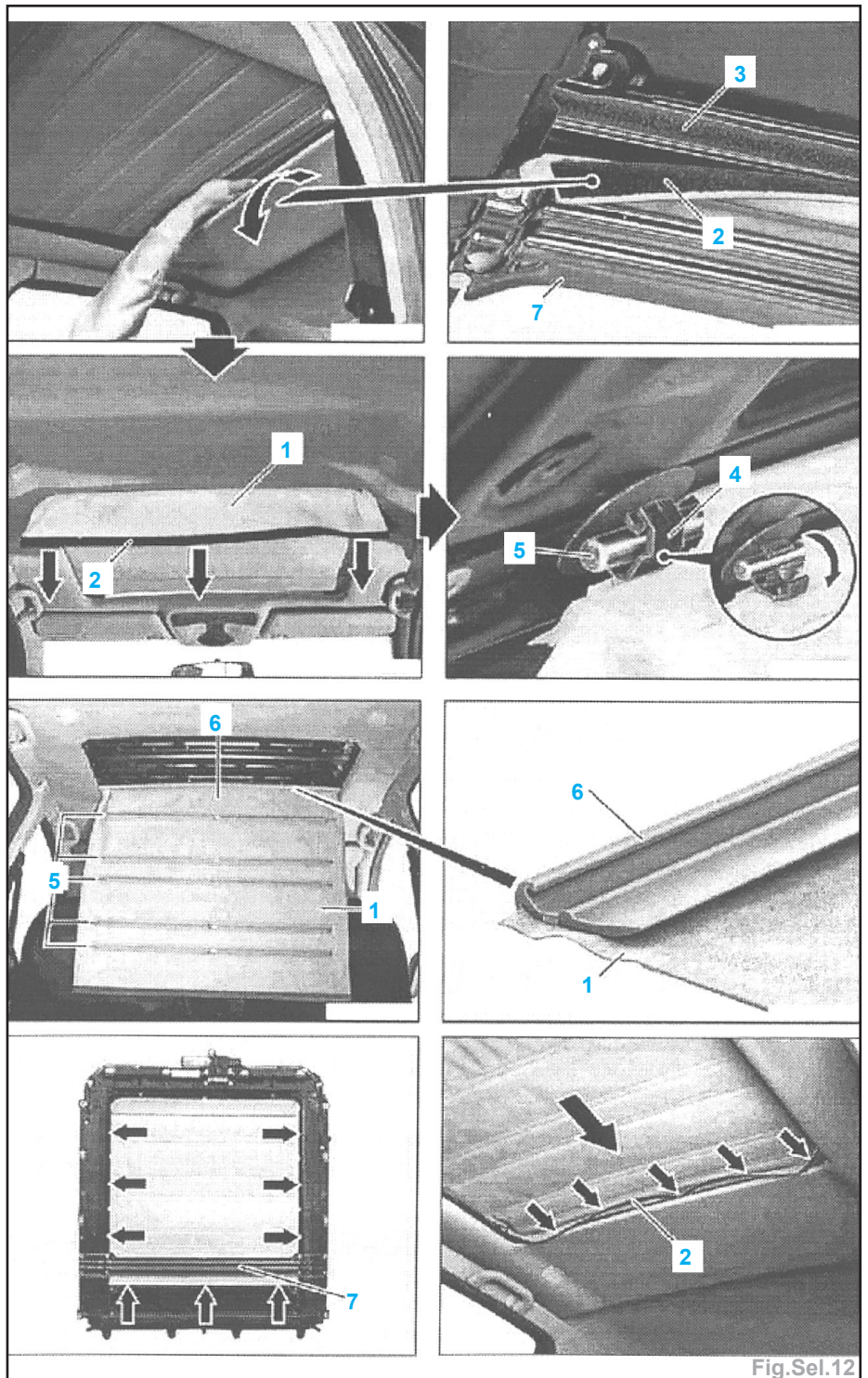


Fig.Sel.12

Câble de commande

Dépose

- Déposer les lamelles du toit.
- Relever la lamelle déflectrice avec le contacteur jusqu'à la mise hors circuit de la commande de toit. Actionner le contacteur jusqu'à ce que la 1<sup>ère</sup> lamelle s'ouvre de 10 mm environ vers l'AR.
- Repérer la position du levier (3) par rapport au cadre du toit (Fig.Sel.13).
- Déposer :
  - la commande du toit,
  - les guidages des lamelles.

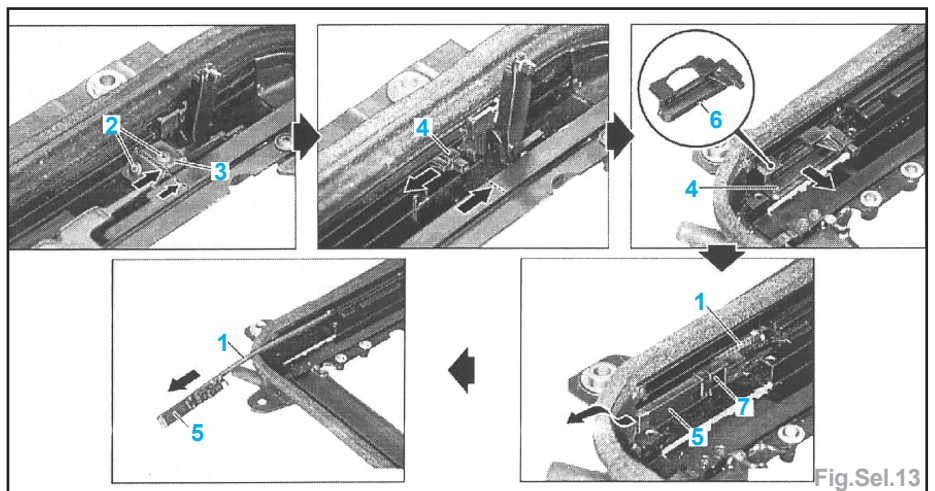


Fig.Sel.13

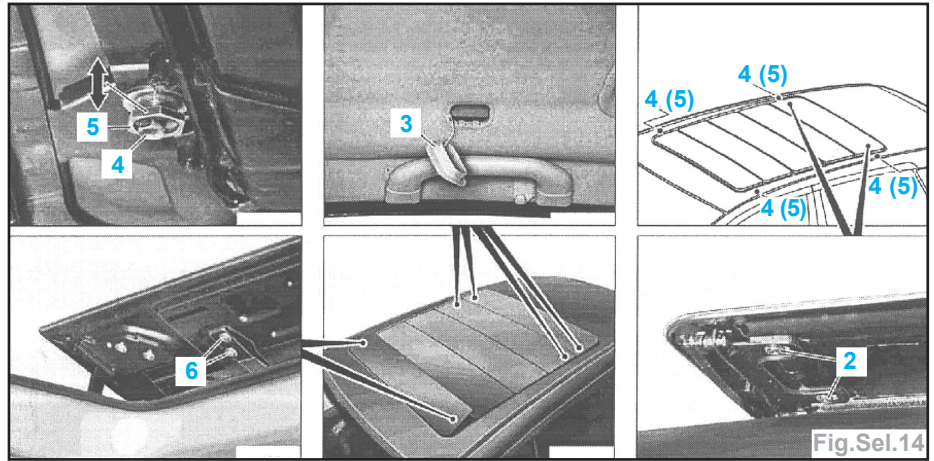


- Pousser le coulisseau (4) vers l'AR et le sortir de la glissière.
- Extraire le câble de commande (1) avec le raccord (5) du cadre de toit en le tirant vers l'AR.

**Repose**

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

- Nota :**
- Pour la repose de la commande de toit, tenir compte du repère pour le levier (3), déplacer le coulisseau (4) si nécessaire.
  - Pour la repose du coulisseau (4), l'élément de verrouillage (6) doit être mis en place dans l'ouverture (7) sur le câble de commande (1).



**Réglage du toit à lamelles**

**Dépose - Repose**

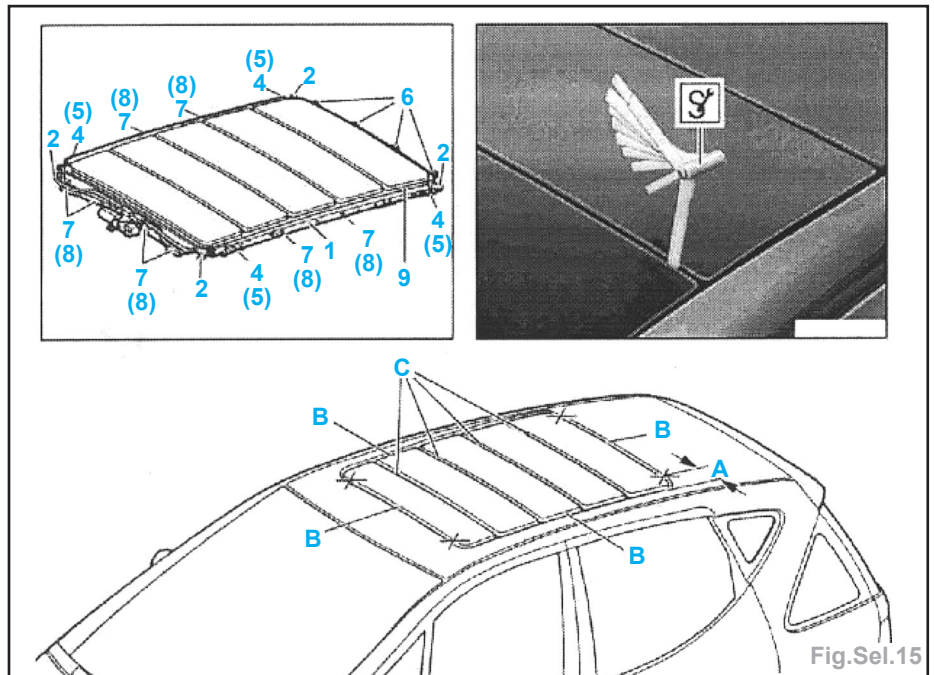
- Déposer (Fig.Sel.14) :
  - le ciel du toit à lamelles,
  - l'habillage du pavillon.

**Réglage** (Fig.Sel.15)  
(jeu entre lamelles)

- Desserrer les vis de fixation des lamelles.

- Nota :** Les différentes lamelles ne peuvent être réglées qu'au niveau des jeux d'ajustement et non en hauteur.

- Aligner les lamelles, régler le jeu et serrer les vis.
  - cote «C» ..... 3 à 4 mm
  - cote «B» ..... 4 à 5 mm



**Réglage** (hauteur du cadre)

- Effectuer un essai d'étanchéité à la pluie.

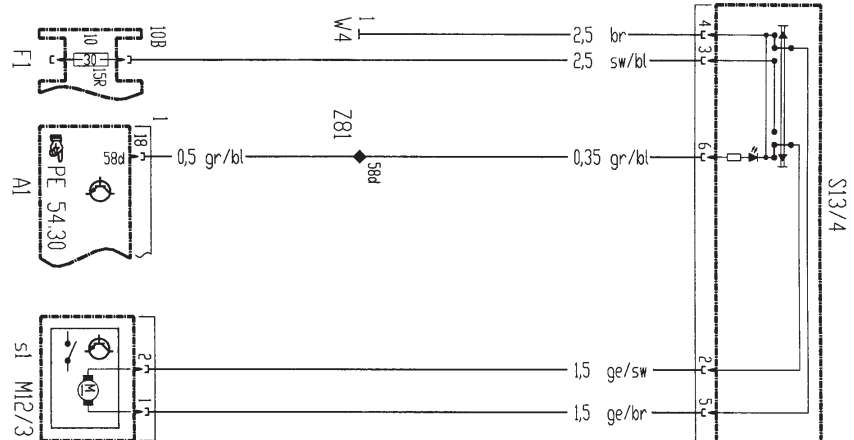
- Nota :** Il faut éventuellement remplacer le joint (9) si la hauteur d'un toit qui a déjà été monté depuis un certain temps s'est affaissé. L'étanchéité entre le cadre et le cadre de renfort n'est plus toujours garantie lors d'un réglage vers le bas.

- Visser ou dévisser la vis d'espacement (5) sur le cadre du toit (1) et contrôler le réglage en hauteur :

- Nota :** Avant de tourner la vis (5), il faut dévisser complètement les vis (7). Les vis 4 et 6 restent serrées.

- point de mesure «A» ..... 80 mm
- à l'avant : plus bas que le panneau extérieur du toit ..... 0 à 2 mm
- à l'arrière : plus haut que le panneau extérieur du toit ..... 0 à 2 mm

**Toit ouvrant  
Schéma électrique**



- A1 Combiné d'instruments
- F1 Boîte à fusibles et à relais
- F1 (f10) Fusible 10
- M12/3 Moteur
- M12/3s1 Microcontacteur «position ventilation»
- S13/4 Contacteur
- W4 Masse de plafonnier AV
- Z81 Douille d'extrémité borne 58d

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

## Planche de bord

Jusqu'au 28/02/2001

### Dépose

- Couper le contact car le capteur dans le calculateur airbag risquerait sinon d'être activé et l'airbag d'être par conséquent déclenché.

- Déposer :

**la partie AR de la console centrale :**  
(Fig.Sel.16),

- le recouvrement du levier de vitesses,
- le recouvrement (support des interrupteurs) à l'aide d'un coin (Fig.Sel.17),



115 589 03 59 00

Fig.Sel.17

- débrancher le connecteur des interrupteurs,
- décoller le capuchon en plastique et dégager la broche (12),
- serrer le frein à main et déposer les recouvrements (4 et 5).

- Déposer :

- le vide poche de console avec un coin,
- l'accoudoir central,
- les vis (7),
- les grilles d'aération latérales et la console.

**la partie AV de la console centrale :**  
(Fig.Sel.18)

- dégraffer le recouvrement de la console centrale.

- Déposer :

- les vis (3) et extraire la garniture (2) vers l'AR,
- les vis et rondelles de la console et extraire l'élément latéral du profilé en T,
- les vis (7 et 6),
- extraire la partie Inf. de la console (1) et la sortir en haut des étriers (4).

- Déposer la console (1).

**la partie inférieure de planche de bord :**

- Déposer :

\*côté conducteur (Fig.Sel.19) :

- le protège-arête (1) sur la partie (2),
- la vis (3) et dégraffer la garniture (2) à l'aide d'un coin,
- les vis (4 et 5), abaisser la partie (7), déconnecter les prises du module d'éclairage et dégraffer le réglage de la portée des phares (6),
- les vis (9) et sortir le recouvrement (8),
- les vis (10 et 11) et extraire la partie inférieure.

\*côté passager (Fig.Sel.20) :

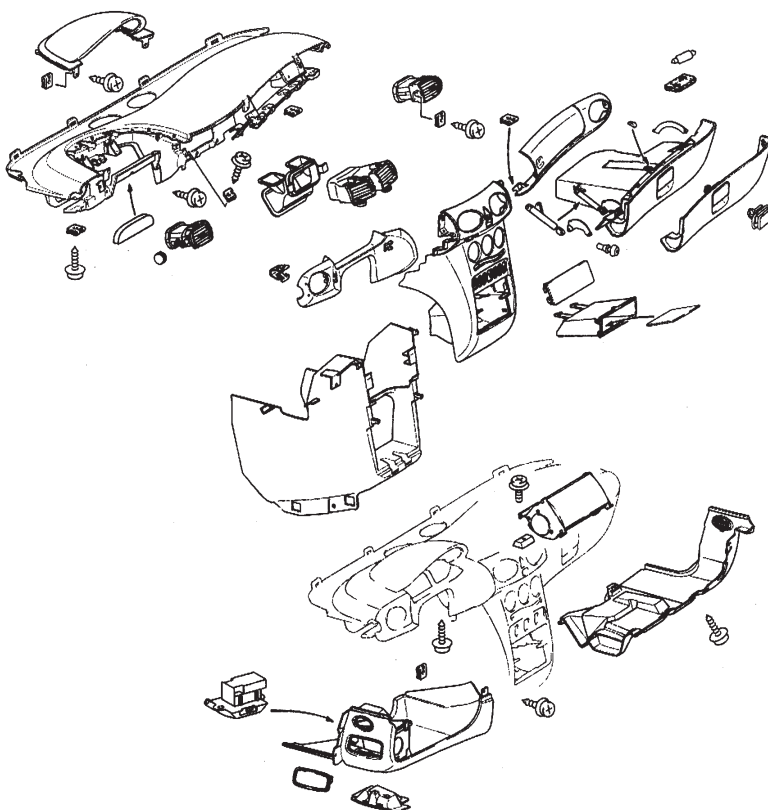
- la boîte à gants,
- le protège arête (3),
- la vis (1) et déclipser la garniture (2),
- les vis (4 et 6),

- Extraire la partie Inf. (5) et la retirer par le bas.

**le combiné d'instruments :**

- Déposer les vis (3),

Jusqu'au 28/02/2001



A partir du 01/03/2001

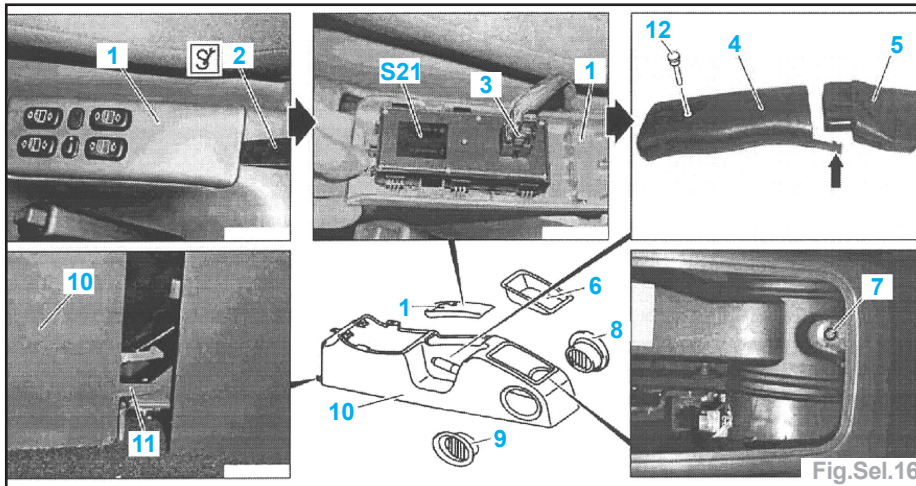
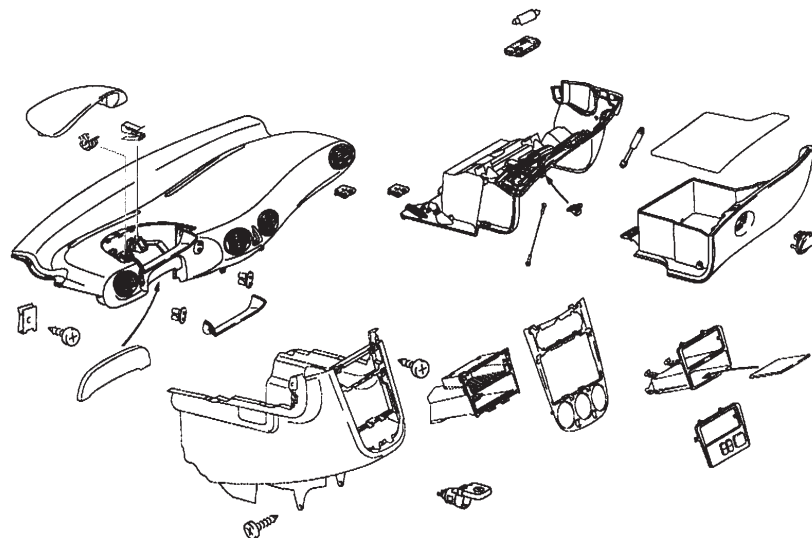


Fig.Sel.16

GÉNÉRALITÉS

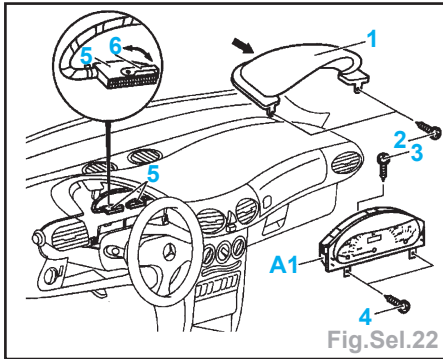
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



- déclipser le cache (1) au niveau des languettes (4) et avec un coin, le déposer (Fig.Sel.21).
- Déposer :
  - le recouvrement (1) en le tirant dans le sens de la flèche et par le haut (Fig.Sel.22),



- les vis (3 et 4) et soulever le combiné (A1),
- déverrouiller les connecteurs et sortir le combiné.

**planche de bord (Fig.Sel.23) :**

- déposer les vis (2, 3 et 4) et dégager la planche de bord.

**Repose**

**Nota :** Pour faciliter la repose de la planche de bord, déposer les 2 buses de ventilation (5).

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**la partie inférieure de planche de bord \*côté passager (Fig.Sel.20) :**

- Veiller au positionnement correct de la partie Inf. de la planche de bord sur le conduit d'air (flèche).

**\*côté conducteur (Fig.Sel.19) :**

- Veiller au positionnement correct de la partie Inf. de la planche de bord sur le conduit d'air (flèche).

**la partie AV de la console centrale**

- Il faut que les pattes (8) s'enclenchent dans les fixations (flèches) de la partie AV de la console (1) (Fig.Sel.18).

**la partie AR de la console centrale (Fig.Sel.16) :**

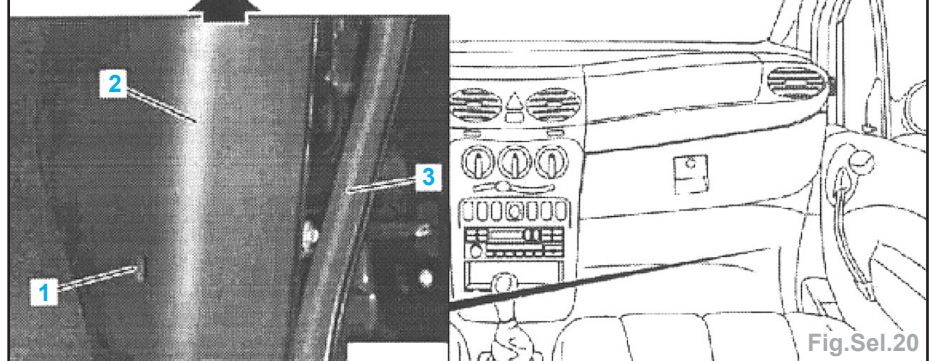
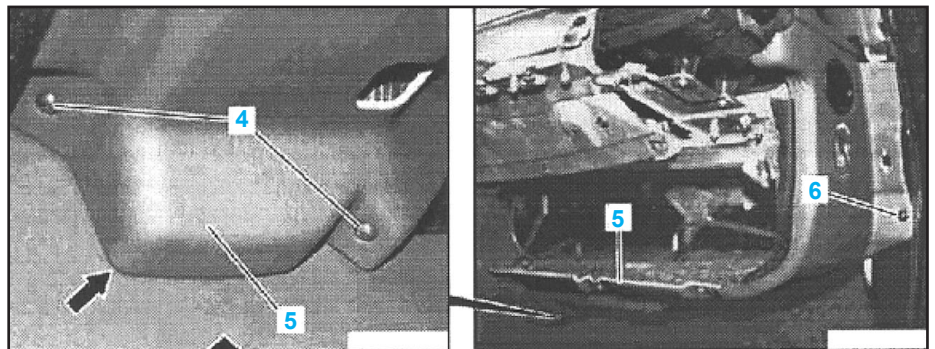
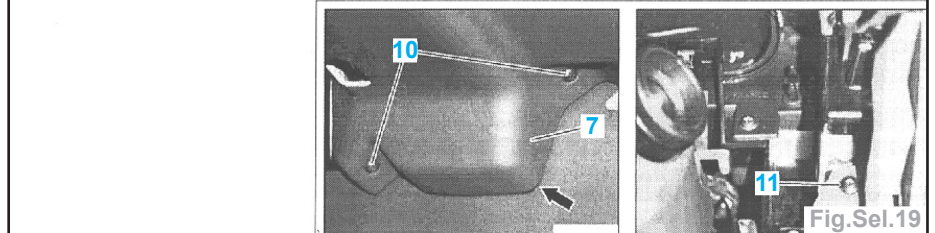
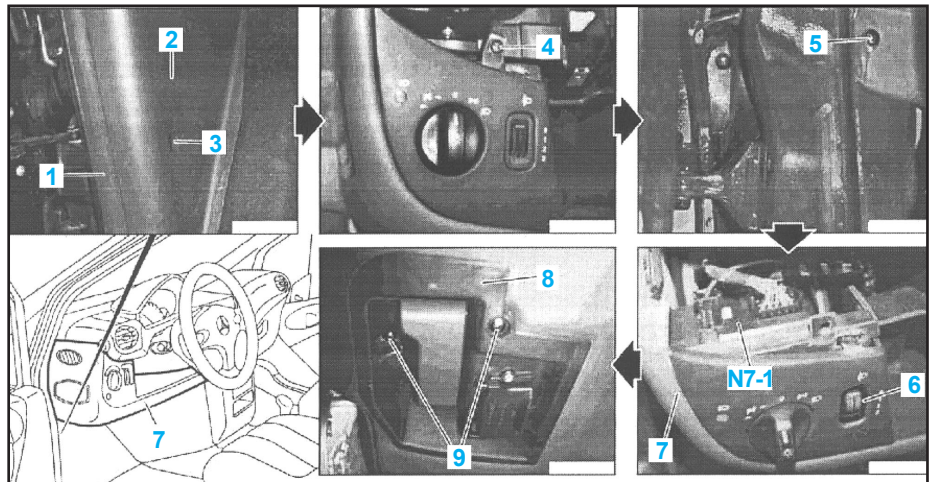
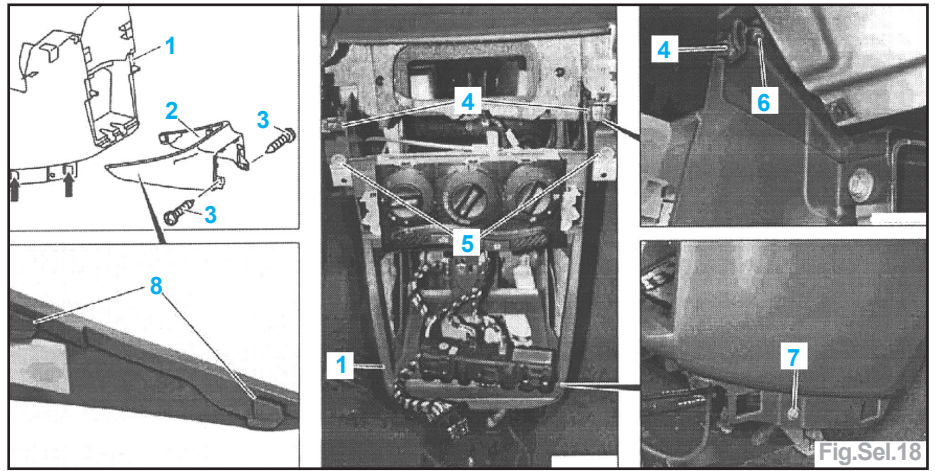
- Il faut :
  - remplacer la broche (12),
  - bien clipser la patte (flèche) du recouvrement (4).

**A partir du 01/03/2001**

**Dépose**

- Déposer :
  - le recouvrement de la partie AV de console centrale (Fig.Sel.24) :**

- déposer la radio,
- dégraffer et déposer le vide-poches (2)
- déposer les vis (3) et décoller le recouvrement de la console (1),
- débrancher les connexions de l'ensemble des interrupteurs,
- dégraffer les interrupteurs en appuyant sur les pattes (flèches),
- déposer l'ensemble (S6/2).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



**la partie inférieure de planche de bord**

\*côté conducteur (Fig.Sel.25) :

- le protège-arête (2) sur la partie (3).
- Dégrafer :
  - le recouvrement de la vis (4) et déposer la vis,
  - la garniture (3) avec un coin,
  - le correcteur de site (6),
  - extraire le recouvrement module lumière (7) avec un crochet et déposer la vis (8).
- Déposer :
  - le conduit d'air (9),
  - les vis (5, 8 et 10) et abaisser la partie Inf. du tableau de bord (1).
- Débrancher :
  - les connecteurs (11) du module (N7-1),
  - la prise diagnostic (13) en déverrouillant dans le sens de la flèche,
- Déposer la vis (14) et faire passer le déverrouillage du capot moteur (15) par l'orifice de la partie Inf.
- Extraire le câble du guide-câble (16) et déposer la partie Inf. du tableau de bord.

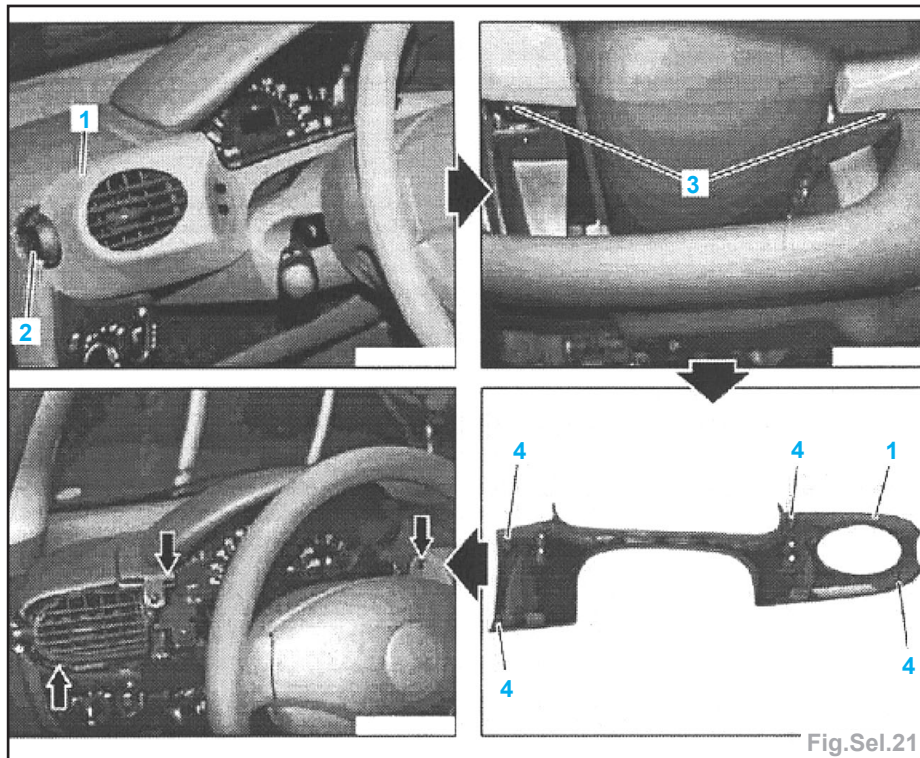


Fig.Sel.21

**boîte à gants (Fig.Sel.26)**

- Déposer :
  - le conduit d'air (2),
  - le protège-arête (3) sur la partie (5).
- Dégrafer :
  - le recouvrement de la vis (4) et déposer la vis,
  - la garniture (5) avec un coin,
- Déposer les vis (6, 7 et 9),
- Tourner les fermetures rotatives (8) de 90° et les déposer,
- Abaisser la boîte à gants (1) et déconnecter la prise (E13/1),
- Déposer la boîte à gants (1).

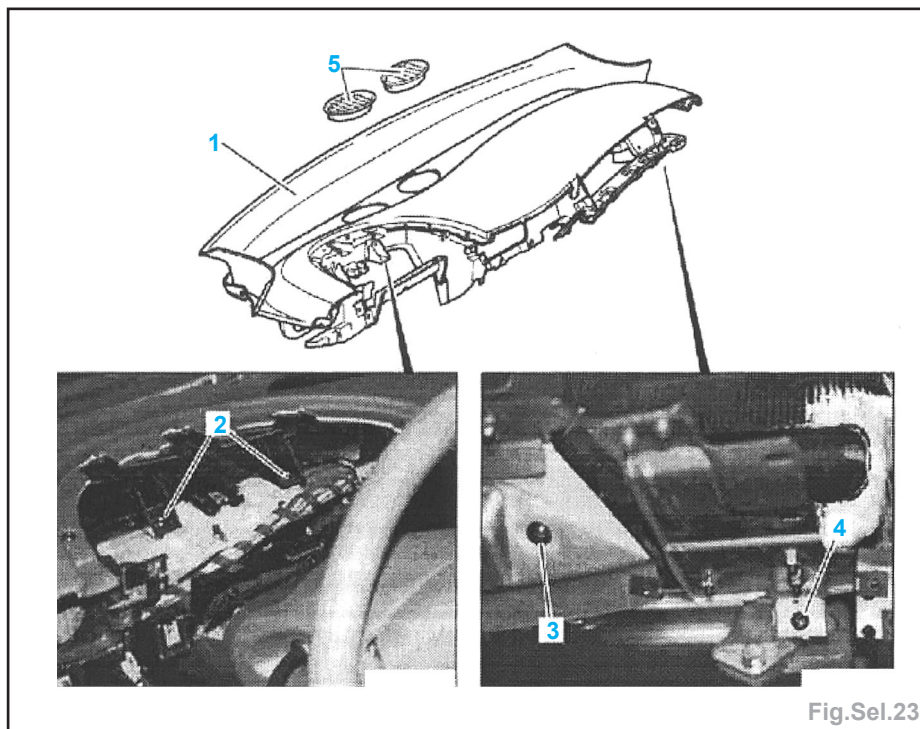


Fig.Sel.23

**la garniture D et G de montant de pare-brise (Fig.Sel.27) :**

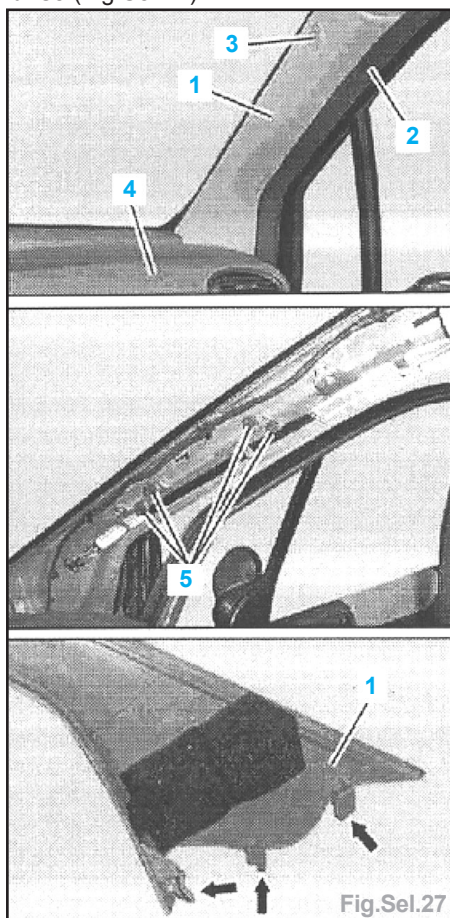


Fig.Sel.27

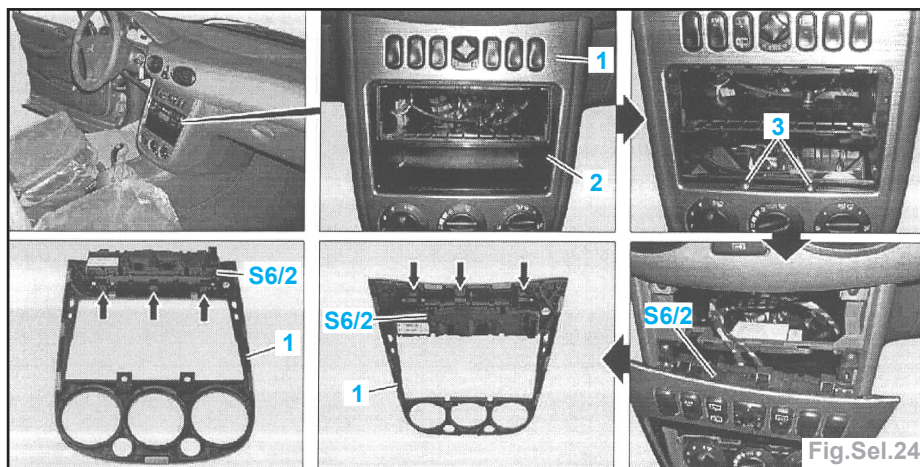


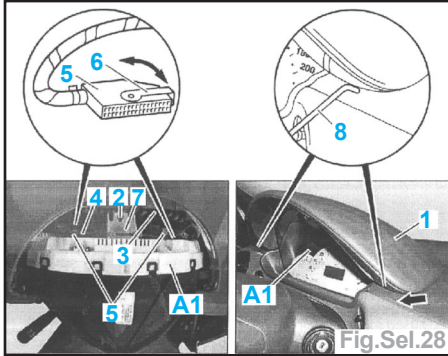
Fig.Sel.24



- Déposer le protège-arête (2) du montant au niveau de la garniture (1).
- Dégrafer :
  - le recouvrement (3) et déposer la vis Torx se trouvant au dessous,
  - le recouvrement (1) des agrafes (5) avec un coin,
- Extraire la partie Inf. de la garniture (1) du tableau de bord (4) et la déposer.

**combiné d'instruments** (Fig.Sel.28) :

- Déposer le recouvrement (1).



**Nota :** veiller à ce que les crochets soient bien dirigés vers le haut après avoir fait tourner l'outil sinon cela endommagerait la planche de bord.

- Sortir le faisceau de câbles (3) et la sonde de température (4) des guides et les mettre de côté.
- Déposer la vis (2), déclipser la fixation (7) et soulever le combiné (A1).
- Débrancher le combiné et le déposer.

**Nota :** Déverrouiller les connexions (5) en basculant la bride de sécurité (6).

**planche de bord** (Fig.Sel.29) :

- Déposer la vis (2), la vis G et D (3) de côté de console centrale et les vis (4 et 5).
- Décoller la planche de bord (1) et débrancher l'ensemble contacteurs signal de détresse et ZV (S6).
- Déposer la planche de bord par l'AR.

**Repose**

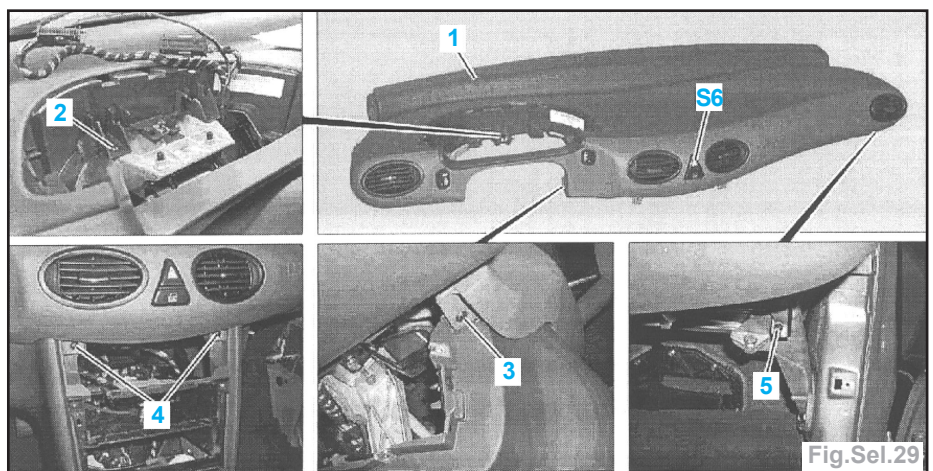
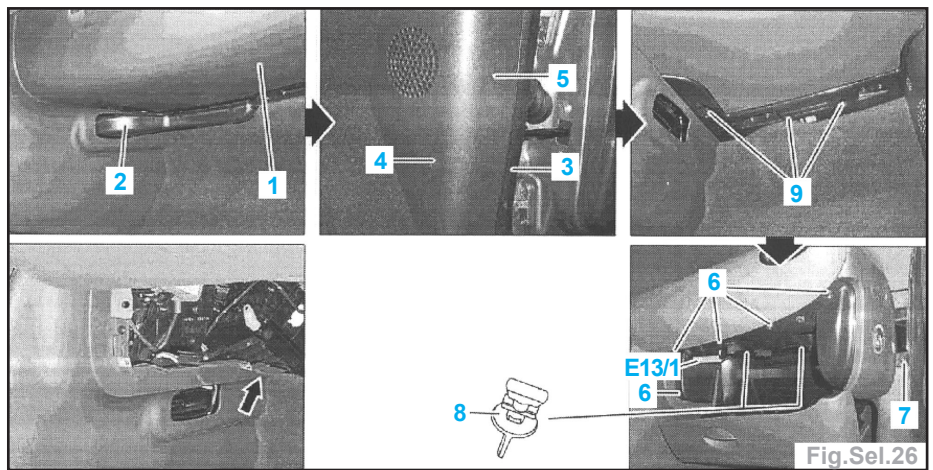
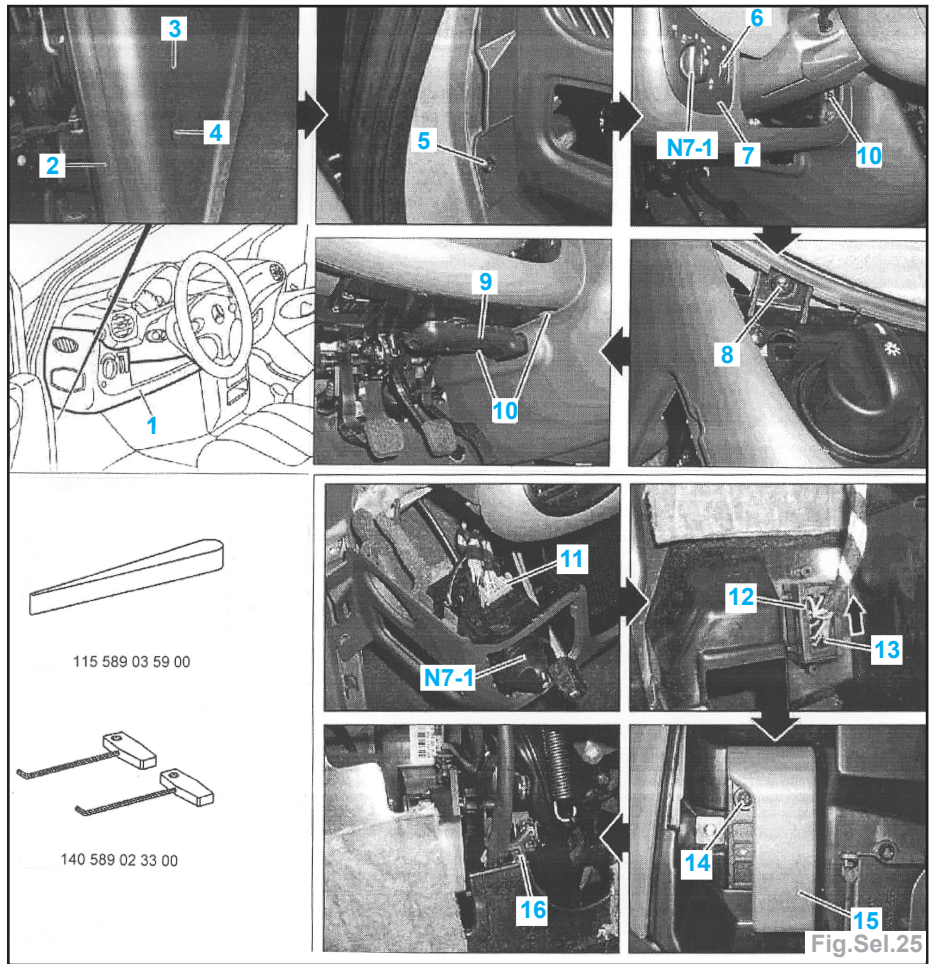
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**la garniture D et G de montant de pare-brise** (Fig.Sel.27) :

- Veiller :
  - au positionnement correct des agrafes de fixation (5),
  - au positionnement correct des pattes (flèches) dans la planche de bord (4).

**boîte à gants** (Fig.Sel.26) :

- veiller au positionnement correct du guidage sur la console centrale (flèche).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



# CHAUFFAGE - CLIMATISATION

GÉNÉRALITÉS

## Consigne de manipulation du frigorigène R134a

- Le frigorigène **R134a** est incolore et inodore.
- Aux températures normales, il n'est pas toxique ni inflammable et il n'est explosif à l'air, quelles soient les proportions de mélange.
- Le frigorigène **R134a** ne doit être utilisé que dans les climatiseurs homologués pour ce frigorigène.
- Il ne faut pas mélanger le frigorigène **R134a** avec d'autres frigorigènes (ex : avec du R12).
- Risques :
  - d'explosion du aux vapeurs de carburant,
  - d'intoxication du gaz de combustion,
  - de brûlures pendant et après le mode de chauffage.

**Nota :** A toute intervention sur le circuit, protéger le circuit et les éléments du climatiseur contre l'humidité.

### Capacité :

- Circuit de climatisation :
  - type .....**R134a**
  - remplissage .....**600 grammes**
- Compresseur :
  - type .....**6SE12**
  - remplissage d'huile.....**100cm<sup>3</sup>**
  - quantité d'huile supplémentaire en cas de :
    - remplacement du réservoir frigorigène .....**10cm<sup>3</sup>**
    - vidage soudain du circuit .....**40cm<sup>3</sup>**
    - remplacement du condenseur ....**20cm<sup>3</sup>**
    - remplacement de l'évaporateur ..**40cm<sup>3</sup>**
    - remplacement d'une conduite ....**20cm<sup>3</sup>**

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

### Chauffage et climatiseur

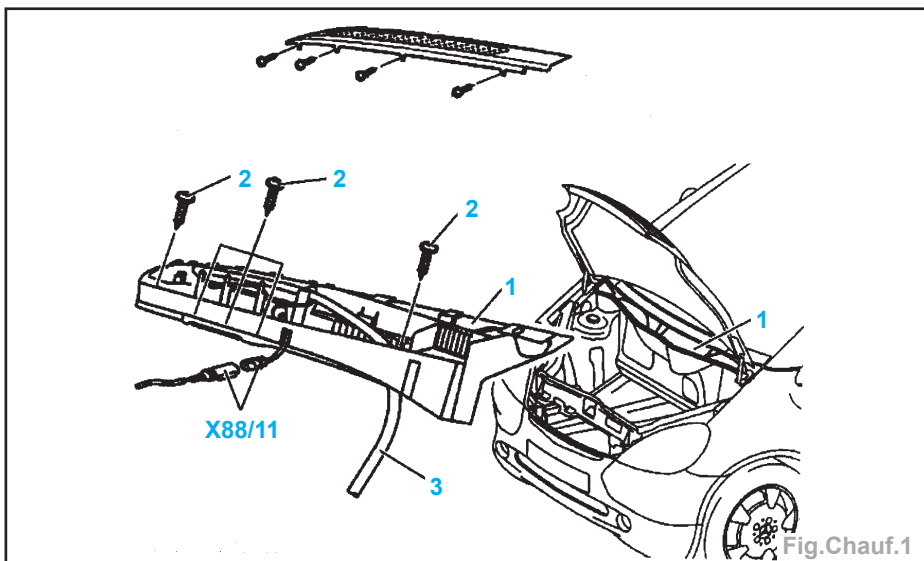
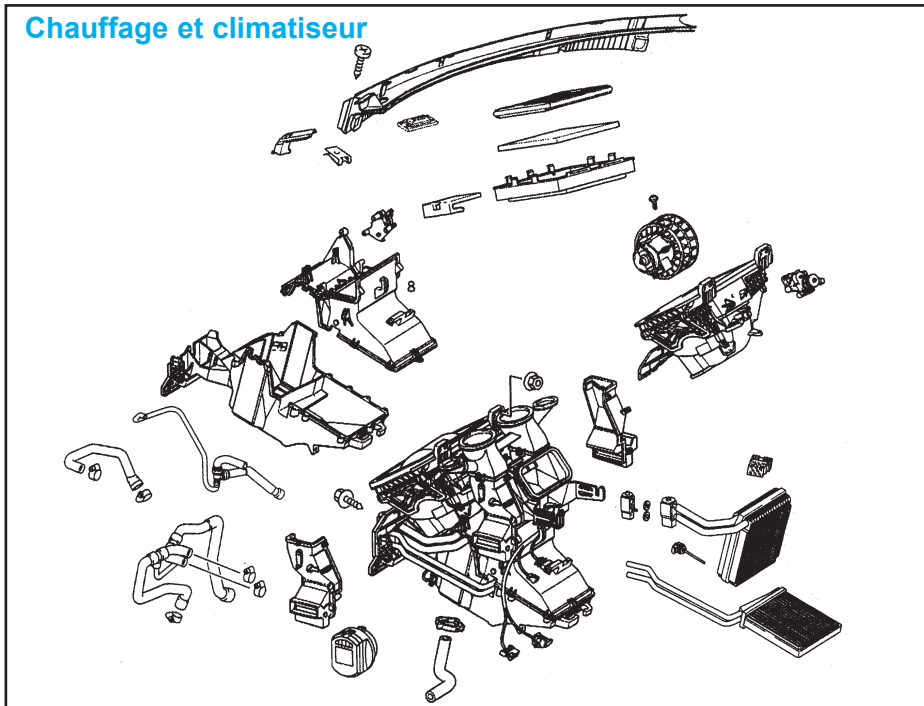


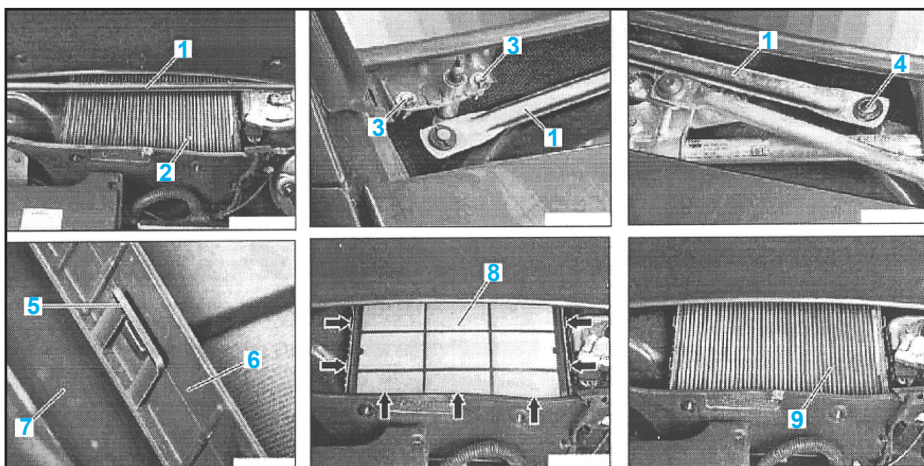
Fig.Chauf.1

## Filter antipoussière (Combiné)

### Remplacement

- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer :
  - la prise d'air (4 vis cruciforme),
  - les bras d'essuie-glace (retirer la clé de contact par sécurité).
- Débrancher le connecteur (**X88/11**) et le tuyau d'arrivée des gicleurs de lave-glace (**3**) (Fig.Chauf.1).
- Déposer le collecteur d'eau.
- Desserrer les vis (**3**) et retirer la tringlerie (**1**) avec les vis (**3**) (Fig.Chauf.2).
- Extraire la tringlerie (**1**) de la rotule (**4**).
- Appuyer sur les 7 pattes (**5**) et retirer le cadre (**6**) avec le filtre (**7**), sortir le filtre à poussières.
- Déposer le filtre à charbon actif (**8**).
- Reposer un filtre combiné.

**Nota :** Jusqu'au 10/1993, le filtre à poussières et à charbon actif sont remplacés par un filtre combiné qui assure les deux fonctions, cela entraîne la



- |                              |   |                           |
|------------------------------|---|---------------------------|
| 1) Tringlerie d'essuie-glace | 4) Articulation à billes                      | 7) Boîtier de filtre      |
| 2) Filtre à poussières       | 5) Patte                                      | 8) Filtre à charbon actif |
| 3) Vis                       | 6) Cadre de filtre (avec filtre à poussières) | 9) Filtre combiné         |

Fig.Chauf.2



suppression de l'encadrement. Le filtre combiné se trouve au même endroit que l'ancien filtre à charbon actif.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** Faire attention à la bonne position du caoutchouc de collecteur d'eau sur le pare-brise.

## Boîtier de chauffage

### Dépose

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Vidanger le circuit de refroidissement.
- Déposer :
  - les durits (23 et 24) de l'échangeur thermique (Fig.Chauf.3),
  - la planche de bord et la console centrale (voir le chapitre «Sellerie»).
  - le conduit d'air (8) (Fig.Chauf.4),
  - le caisson de chauffage (4 écrous 9).
- Débrancher :
  - le connecteur (19) de l'allumeur de l'airbag du passager et dégager le câble,
  - le connecteur (X85/2) et dégager le câble.
- Déposer l'étrier d'appui (16) de la planche de bord.
- Détacher les câbles du chauffage auxiliaire (suivant les versions).
- Déposer :
  - le support (14),
  - le caisson de chauffage.

### Version avec climatiseur

Opérations supplémentaires (Fig.Chauf.3 et 4) :

**Nota :** L'étanchéité des fuites s'effectue avant la vidange du circuit.

- Vider le circuit de réfrigérant R134a à l'aide d'une station de charge.
- Déposer :
  - les conduites (4 et 6) du détendeur,
  - la durit (11) d'écoulement de l'eau de condensation.

### Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

### Version avec climatiseur

Opérations supplémentaires :

- Avant le remplissage du circuit, il faut remplacer le réservoir de frigorigène (Fig.Chauf.5) :
- débrancher la fiche (8) du capteur (B12),
- débrancher le transmetteur de pression (B12) du réservoir (1),
- déposer les conduites de pression (4 et 5) du réservoir,
- à le repose huiler :
  - les joints neufs (3 et 6) avec de l'huile pour compresseur,
  - le filet de la conduite (4) suivant le montage.

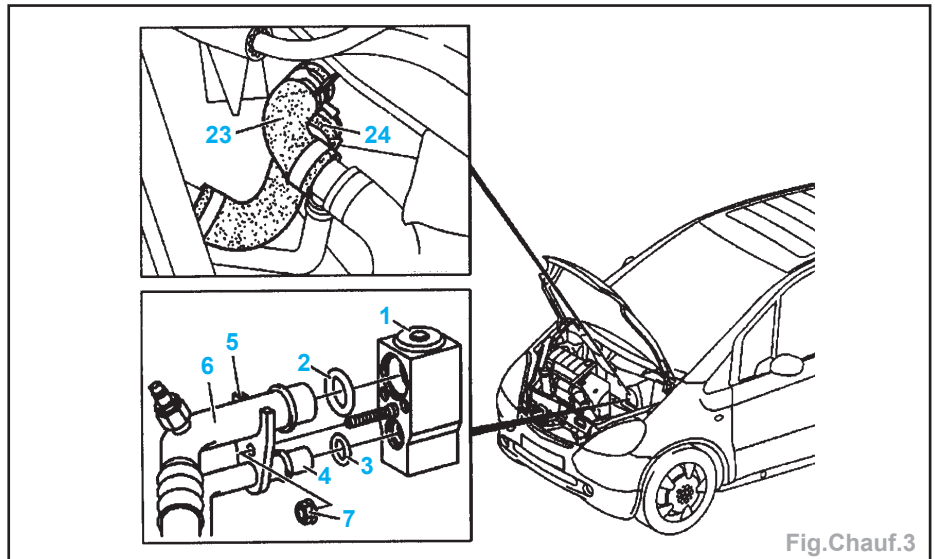


Fig.Chauf.3

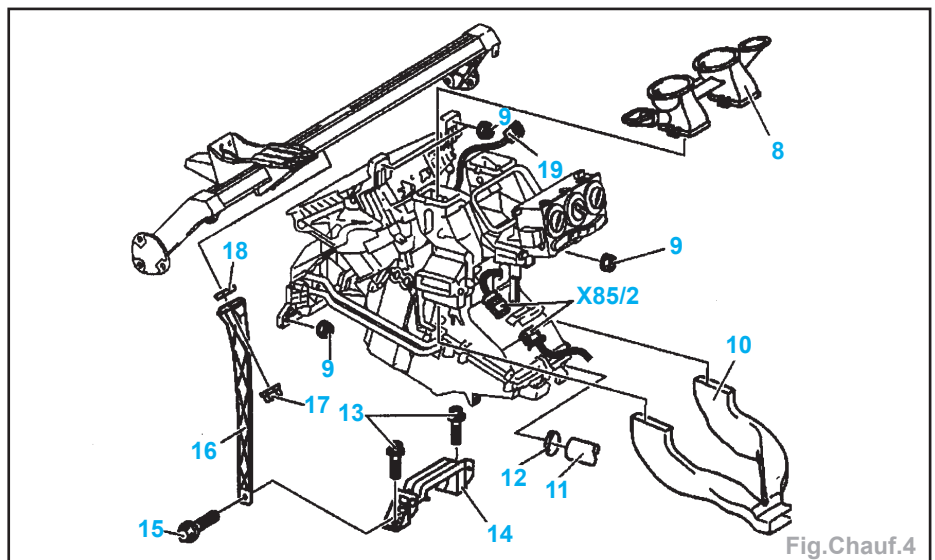


Fig.Chauf.4

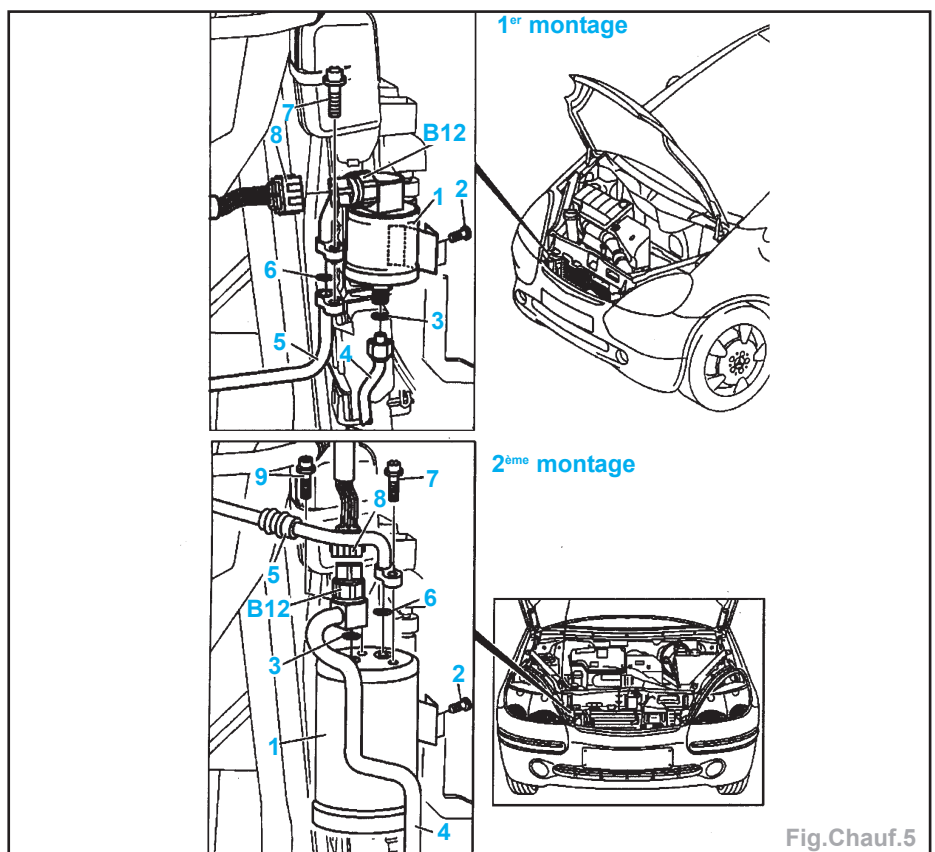


Fig.Chauf.5

- Remplir le circuit de réfrigérant **R134a** avec une station de charge.
  - capacité ..... **600 grammes**
- Mettre la climatisation en service (moteur au ralenti) :
  - bouton bleu réglé au minimum,
  - ventilateur en position maximum,
  - après environ 4 minutes au ralenti, contrôler la température de sortie de l'aérateur central (ne doit pas descendre en dessous de + 5°C).
- Contrôler l'étanchéité du circuit de réfrigérant.
- Effectuer un contrôle des codes défauts à l'aide de l'appareil **STAR DIAGNOSIS**.

## Moteur de ventilateur

### Dépose

- Déposer (Fig. Chauff.6) :
  - les filtres ou le filtre combiné,
  - le couvercle (2) du caisson (4 agrafes 1),
  - les 5 vis et le recouvrement du moteur (4).
- Débrancher le connecteur du moteur.
- Déposer le moteur.

**Nota :** Pour sortir le moteur (M2), abaisser légèrement le capot moteur.

### Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

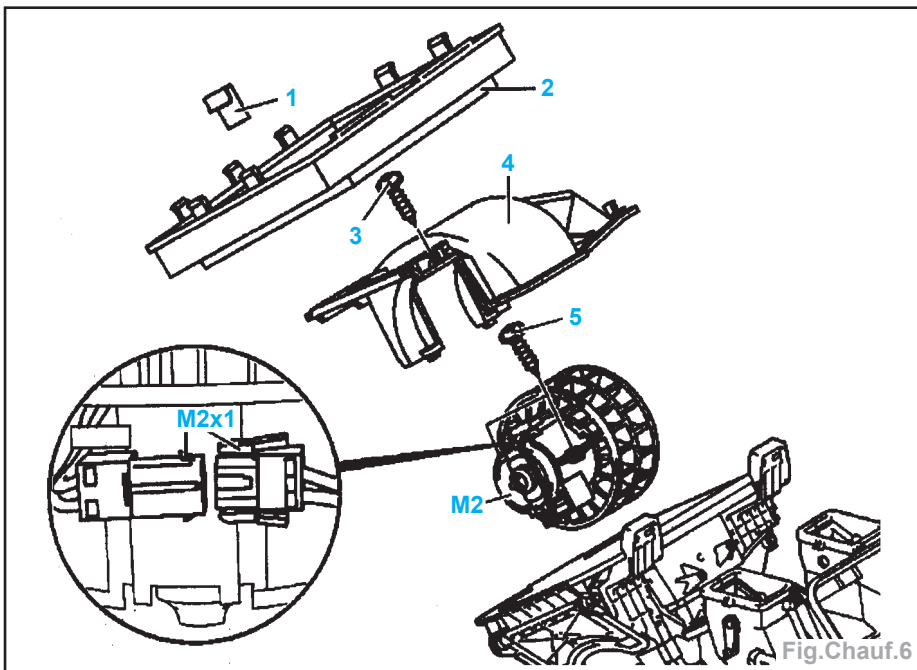


Fig. Chauff.6

## Evaporateur

### Dépose

- Vidanger le climatiseur.
- Déposer :
  - le boîtier de chauffage,
  - la sonde (B10/6) de température de l'évaporateur (Fig. Chauff.7).
- Débrancher la fiche (9) de résistances.
- Desserrer les vis (11) sur le pourtour.

**Nota :** Une des vis (11) se trouve sous le joint.

- Soulever la partie Sup. du caisson et décrocher la tringlerie (flèche) du volet d'air.
- Déposer :
  - l'évaporateur (3) hors de la partie Inf. du caisson,
  - la valve d'expansion (7) de l'évaporateur.

### Repose

- Remplacer :
  - tous les joints et les humecter avec de l'huile pour compresseur,
  - le réservoir de frigorigène.
- Faire attention à la position du joint (4) lors de la repose.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Remplir le circuit de réfrigérant R134a avec une station de charge.
  - capacité ..... **600 grammes**
- Mettre la climatisation en service (moteur au ralenti) :
  - bouton bleu réglé au minimum,
  - ventilateur en position maximum,

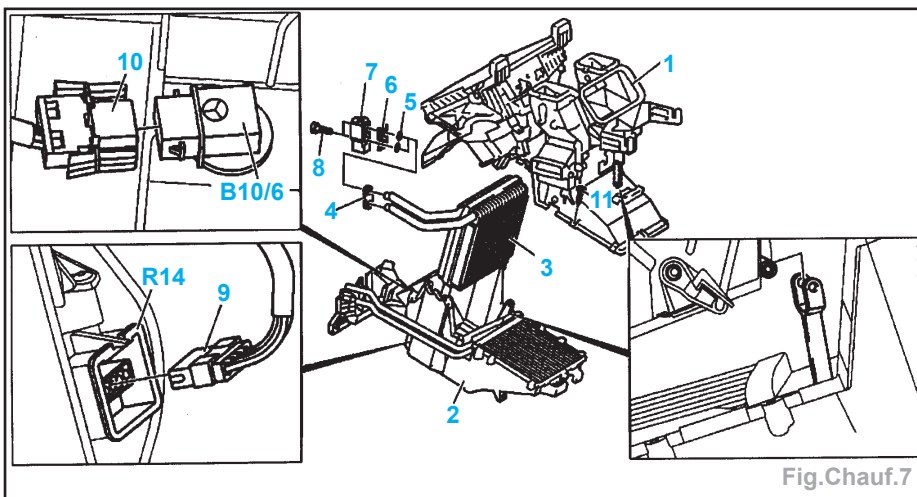


Fig. Chauff.7

## Valve d'expansion

### Dépose

- après environ 4 minutes au ralenti, contrôler la température de sortie de l'aérateur central (ne doit pas descendre en dessous de + 5°C).
- Contrôler l'étanchéité du circuit de réfrigérant.
- Effectuer un contrôle des codes défauts à l'aide de l'appareil **STAR DIAGNOSIS**.

- Vidanger le climatiseur.
- Débrancher les conduites (10 et 11) de la valve (1) (Fig. Chauff.8).

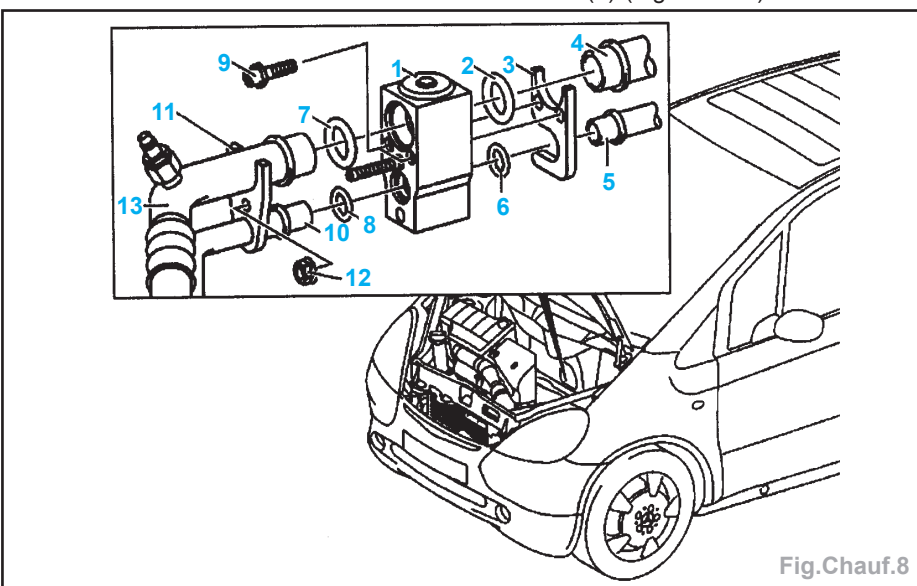


Fig. Chauff.8



- Déposer la valve d'expansion (1) du raccord d'aspiration et de pression de l'évaporateur (4 et 5).

**Nota :** Obturer les orifices.

### Repose

- Remplacer :

- les joints (2, 6, 7 et 8) et les humecter avec de l'huile pour compresseur,
- le réservoir de frigorigène.

**Nota :** Remettre la même quantité d'huile aspirée au remplissage du circuit et dans le réservoir de frigorigène.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Remplir le circuit de réfrigérant R134a avec une station de charge.
  - capacité ..... **600 grammes**
- Mettre la climatisation en service (moteur au ralenti) :
  - bouton bleu réglé au minimum,
  - ventilateur en position maximum,
  - après environ 4 minutes au ralenti, contrôler la température de sortie de l'aérateur central (ne doit pas descendre en dessous de + 5°C).
- Contrôler l'étanchéité du circuit de réfrigérant.
- Effectuer un contrôle des codes défauts à l'aide de l'appareil **STAR DIAGNOSIS**.

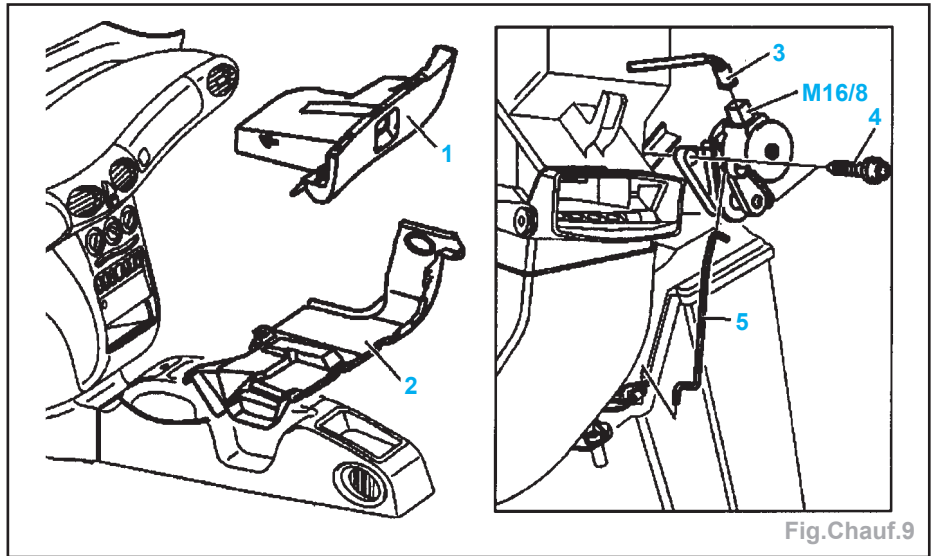


Fig. Chauff.9

## Moteur pas à pas d'air mélangé

### Dépose

- Déposer (Voir le chapitre «Sellerie») :
  - la boîte à gants (1) (Fig. Chauff.9),
  - la partie inférieure de la planche de bord (côté passager) (2).
- Débrancher la fiche (3) du moteur (M16/8).
- Déposer le moteur (M16/8) et décrocher la tringlerie (5).

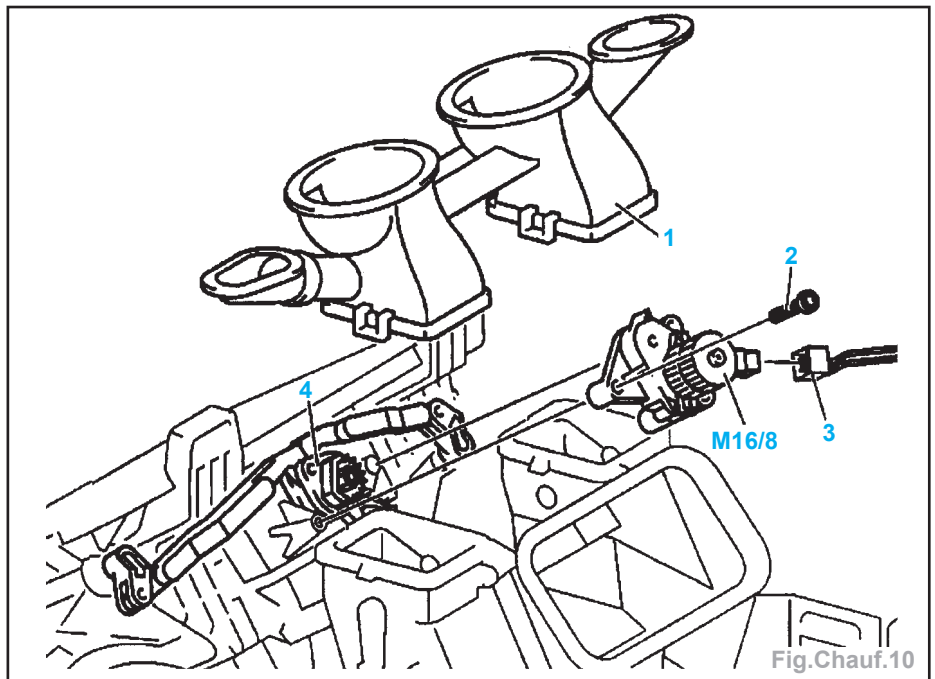


Fig. Chauff.10

### Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Contrôler que le volet s'ouvre et se referme complètement.

## Moteur pas à pas d'air frais/air recyclé

### Dépose

- Déposer :
  - la planche de bord (Voir le chapitre «Sellerie»),
  - le tapis insonorisant.
- Déclipser le conduit d'air (1) (Fig. Chauff.10).
- Débrancher la connexion (3) du moteur (M16/8).
- Déposer le moteur (M16/8).

### Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** Le moteur doit être engagé dans les six pans de l'excentrique (4) et vérifier le fonctionnement des volets.

- Mettre la climatisation en service (moteur au ralenti) :
  - bouton bleu réglé au minimum,
  - ventilateur en position maximum,
  - après environ 4 minutes au ralenti, contrôler la température de sortie de l'aérateur central (ne doit pas descendre en dessous de + 5°C).
- Contrôler l'étanchéité du circuit de réfrigérant.
- Effectuer un contrôle des codes défauts à l'aide de l'appareil **STAR DIAGNOSIS**.

## Capteur d'humidité de l'air

### Dépose

- Déposer (Fig. Chauff.11) :
  - la prise d'air,
  - le collecteur d'eau.
- Soulever le filtre et le déposer du boîtier.
- Tourner le capteur d'humidité (B31/2) vers la G et le déposer.
- Débrancher le connecteur du capteur.

**Nota :** Le câble du connecteur est très court et peut tomber dans le caisson.

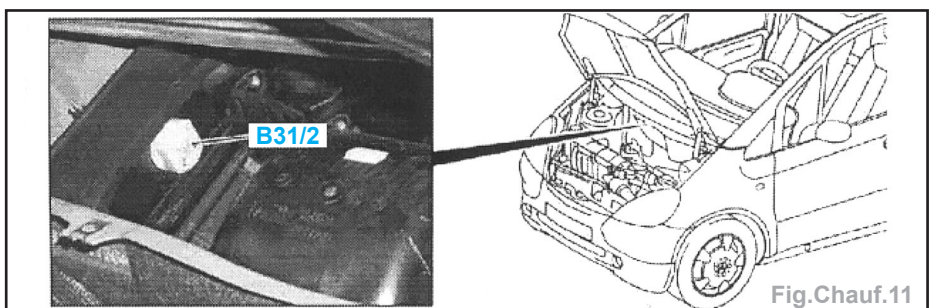


Fig. Chauff.11

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Capteur de température de l'évaporateur

Dépose

- Déposer la console centrale avant (voir le chapitre «Sellerie»).
- Déconnecter la fiche (2) du capteur (Fig.Chauf.12).
- Déposer le capteur (B10/6) de l'évaporateur.

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Veiller à une assise correct du joint (1).

Condensateur

Dépose

- Vidanger le climatiseur.
- Déposer :
  - le réservoir de frigorigène,
  - le radiateur de refroidissement moteur,
  - la conduite (3) du condensateur (Fig. Chauff.13).

Nota : Obturer les orifices.

- Déposer le condensateur (1) avec précaution avec la calotte de protection (2) par le haut et le tirer.

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

- Remplacer :
  - le réservoir de frigorigène,
  - le joint (4) et l'humecter avec de l'huile pour compresseur.

- Effectuer le niveau d'huile en respectant la quantité lors du remplacement du réservoir.

- Remplir le circuit de réfrigérant R134a avec une station de charge.

- capacité .....600 grammes
- Mettre la climatisation en service (moteur au ralenti) :

- bouton bleu réglé au minimum,
- ventilateur en position maximum,
- après environ 4 minutes au ralenti, contrôler la température de sortie de l'aérateur central (ne doit pas descendre en dessous de + 5°C).

- Contrôler l'étanchéité du circuit de réfrigérant.

- Effectuer un contrôle des codes défauts à l'aide de l'appareil STAR DIAGNOSIS.

Panneau de commande

Dépose

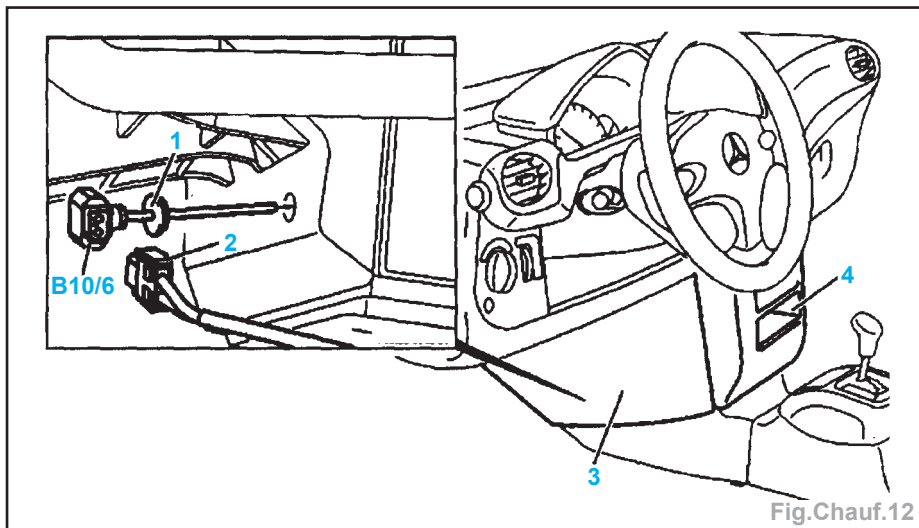


Fig.Chauf.12

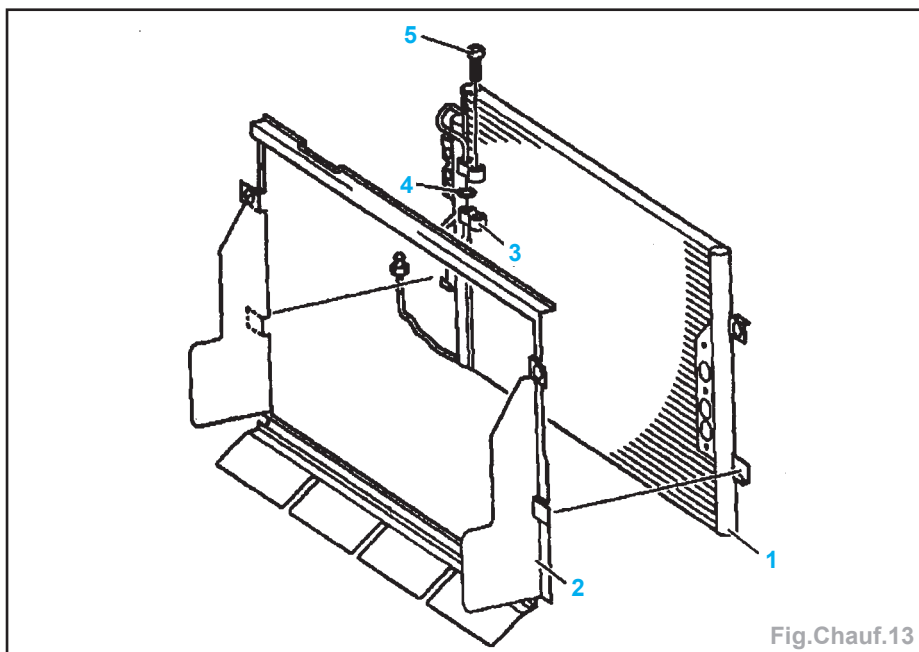


Fig.Chauf.13

Version jusqu'au 28/02/2001

- Déposer le recouvrement (1) de console centrale à l'avant (Fig.Chauf.14).

- Débrancher :
  - les fiches (7 et 8) du calculateur du chauffage automatique à climatiseur intégré (N20),
  - la fiche (7).

Nota : Débrancher la fiche (8) en actionnant (basculant) le levier de verrouillage.

- Décrocher les câbles (2, 3, 5 et 6) en comprimant les agrafes de maintien et en dégageant les câbles.
- Sortir le clavier de chauffage (4) ou le calculateur (N20).

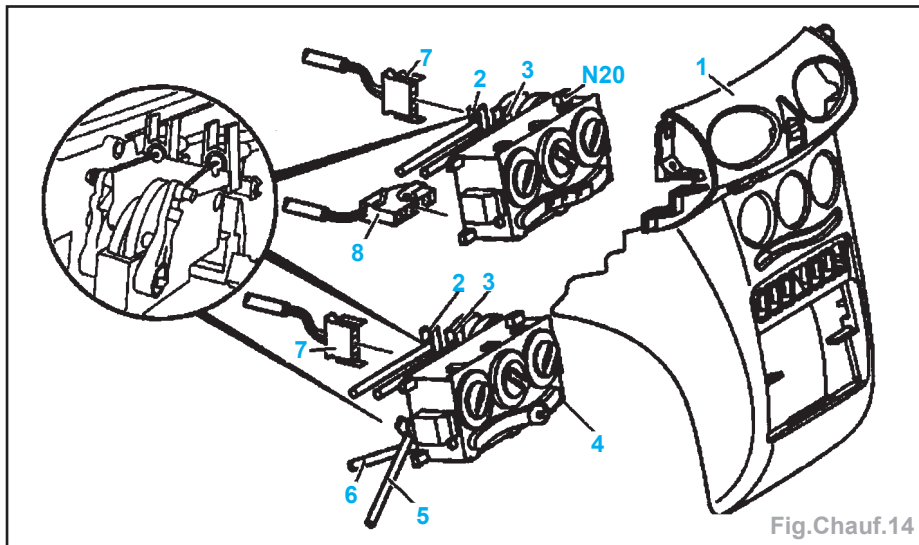


Fig.Chauf.14

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Version à partir du 01/03/2001

- Déposer (Fig. Chauff. 15) :
  - le recouvrement (1) de console centrale à l'avant,
  - le raidisseur de console (2).
- Sortir le calculateur du chauffage (N20 ou N119) hors des crans de la console centrale et le repousser vers l'AR.
- Débrancher les fiches (6 et 7) du calculateur (N20) ou (6 et 8) du clavier (N119).

**Nota :** Débrancher la fiche (7 ou 8) en actionnant (basculant) le levier de verrouillage.

- Décrocher les câbles de commande (3, 4 et 5) en comprimant les agrafes de maintien et en dégageant les câbles.
- Sortir le clavier du chauffage (N119) ou le calculateur (N20).

**Repose**

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Contrôler le fonctionnement :
  - des volets d'air,
  - la rotation des boutons de commandes (doivent tourner sans accoups),
  - l'éclairage et tous les régimes de la soufflerie.

**Compresseur de climatiseur**

**Dépose**

- Vidanger le climatiseur.
- Déposer :
  - la courroie du compresseur,
  - les conduites (2 et 5) (Fig. Chauff. 16).
- Débrancher le connecteur (11).
- Déposer :
  - le support (10) du compresseur (A9) et du carter d'huile,
  - le compresseur du support et le déposer.

**Repose**

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** En cas de remplacement du compresseur, il faut remplacer les conduites (2 et 5) et la valve d'expansion.

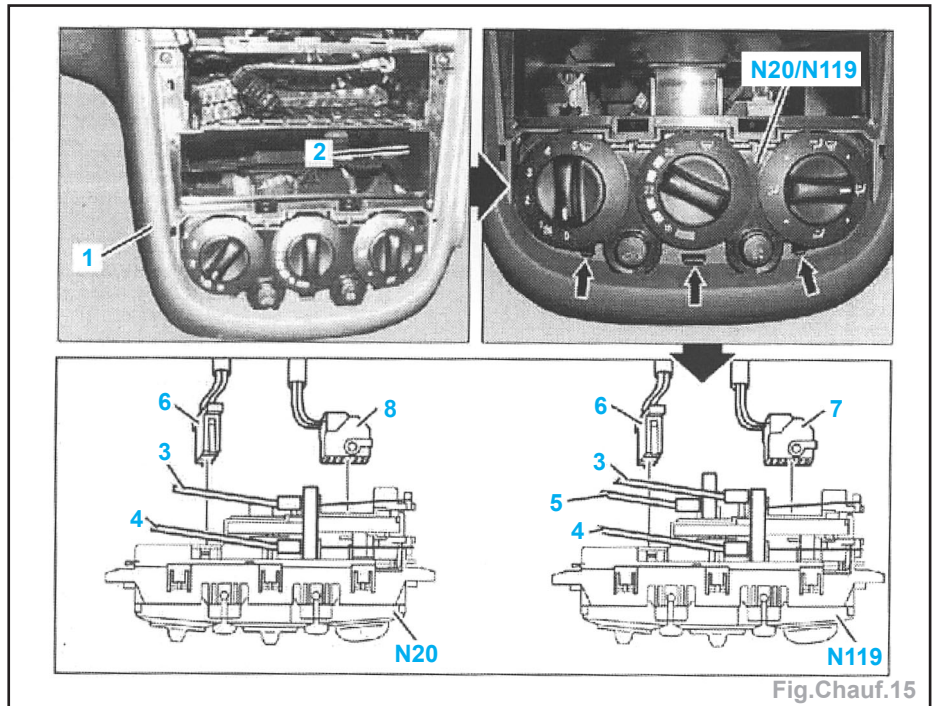


Fig. Chauff. 15

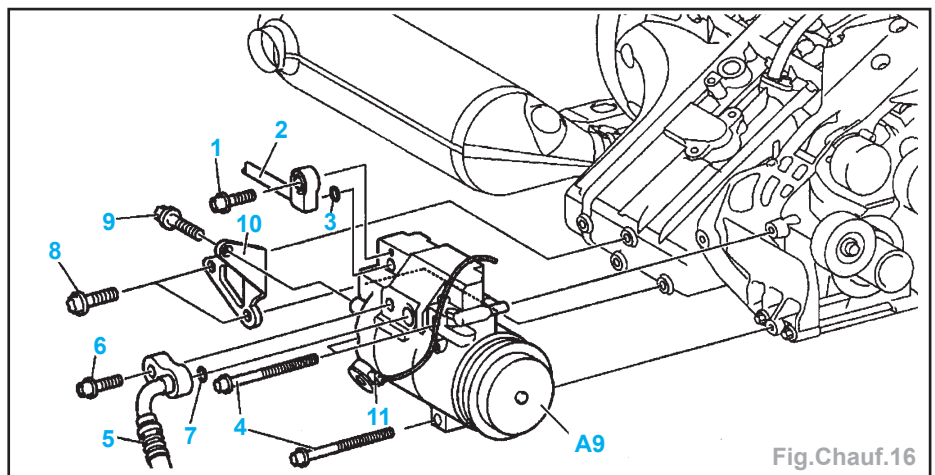


Fig. Chauff. 16

- Effectuer le niveau d'huile du compresseur.
- Remplir le circuit de réfrigérant R134a avec une station de charge.
  - capacité .....600 grammes
- Mettre la climatisation en service (moteur au ralenti) :
  - bouton bleu réglé au minimum,
  - ventilateur en position maximum,
  - après environ 4 minutes au ralenti,

- contrôler la température de sortie de l'aérateur central (ne doit pas descendre en dessous de + 5°C).
- Contrôler l'étanchéité du circuit de réfrigérant.
- Effectuer un contrôle des codes défauts à l'aide de l'appareil **STAR DIAGNOSIS**.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# AIRBAG ET PRÉTENSIONNEUR

## Consignes de sécurité

### Prétensionneur

- Les travaux de contrôle, de montage et de remise en état ne doivent être effectués que par du personnel qui a reçu la formation appropriée.
- Les composants des rétracteurs de ceinture ne doivent être ni ouverts ni réparés; utiliser systématiquement des pièces neuves (risque de blessures).
- Les modules de rétracteurs de ceinture qui ont été exposés à de fortes secousses ou sont tombés à terre ne doivent plus être montés sur les véhicules.
- Remplacer systématiquement les modules de rétracteurs de ceinture ayant subi des dommages mécaniques (bosses, fissures).
- Le stockage et le transport sont soumis à la loi concernant les matériaux explosifs.
- L'élimination des pièces usagées non mises à feu est prise en charge par les Centres de Distribution ou les Importateurs.
- Les rétracteurs de ceintures mis à feu peuvent être éliminés comme rebut normal.
- Le montage du module de rétracteur de ceinture doit être effectué immédiatement après qu'il a été prélevé de l'emballage de transport.
- Il n'est pas permis d'utiliser des tournevis à frapper pour déposer les rétracteurs de ceinture.
- Le module de rétracteur de ceinture ne doit pas être traité à la graisse, aux nettoyants ou produits similaires ni être exposé, même brièvement, à des températures supérieures à 100°C.
- La charge propulsive pyrotechnique n'a pas de date d'expiration, c'est-à-dire qu'elle peut être conservée de façon illimitée et ne nécessite aucun entretien.

### Sac gonflable

- Les travaux de contrôle, de montage et de remise en état ne doivent être effectués que par du personnel qui a reçu la formation appropriée.

- Lors de travaux sur le système de sac gonflable, la tresse de masse de la batterie doit être débranchée. Aucun temps d'attente ne doit être respecté une fois la batterie débranchée.
- Lors du branchement du système de sac gonflable sur une source de tension, aucune personne ne doit se trouver à l'intérieur du véhicule.
- Avant d'entrer en contact (toucher) avec le module de sac gonflable, le mécanicien doit se décharger de son électricité statique. Cette décharge électrostatique est obtenue en touchant des pièces de métal mises à la terre, p. ex. des conduites d'eau, des tuyaux de chauffage ou des supports métalliques.
- Le montage du module de sac gonflable doit être effectué immédiatement après qu'il a été sorti de son emballage de transport.
- Lorsqu'ils sont déposés, les modules de sac gonflable doivent être stockés de telle manière que le côté rembourré soit dirigé vers le haut.
- Les modules de sac gonflable qui sont tombés sur un support dur ou qui présentent des endommagements ne doivent plus être montés.
- Les modules de sac gonflable qui ne se sont pas déclenchés doivent être repérés et renvoyés au fabricant pour élimination (utiliser à cet effet l'emballage de transport prévu pour les modules de sac gonflable).
- Le stockage et le transport sont soumis à la loi concernant les matériaux explosifs.
- Monter uniquement les garnitures de siège d'origine qui ont été validées pour les sacs gonflables latéraux (repérées par les monogrammes Airbag cousus sur la garniture).
- Il n'est pas permis d'utiliser des housses de sièges de commercialisation courante.
- Lors de la pose de la garniture du dossier, la couture de la garniture doit être droite dans la zone du sac gonflable latéral.
- Remplacer toutes les agrafes de garniture par des agrafes neuves.
- N'utiliser que des agrafes de garniture d'origine.
- En cas d'endommagement de la garniture dans la zone du sac gonflable latéral, p. ex.

fissures, brûlures de cigarette, etc., il faut remplacer systématiquement la garniture pour des raisons de sécurité.

### Consignes de sécurité supplémentaires concernant le sac gonflable de tête :

- toujours remplacer les revêtements de montant endommagés, ne jamais les réparer,
- il ne faut pas plier ou tordre les sacs gonflables de tête,
- après des travaux de remise en état de la carrosserie dans la zone des sacs gonflables de tête, contrôler si la carrosserie a subi des déformations ou des endommagements suite à des éclats de soudure ou à des frottements (comparer éventuellement au côté opposé).

## Remplacement des modules de sac gonflable après un accident

### Accident avec déclenchement de sac gonflable :

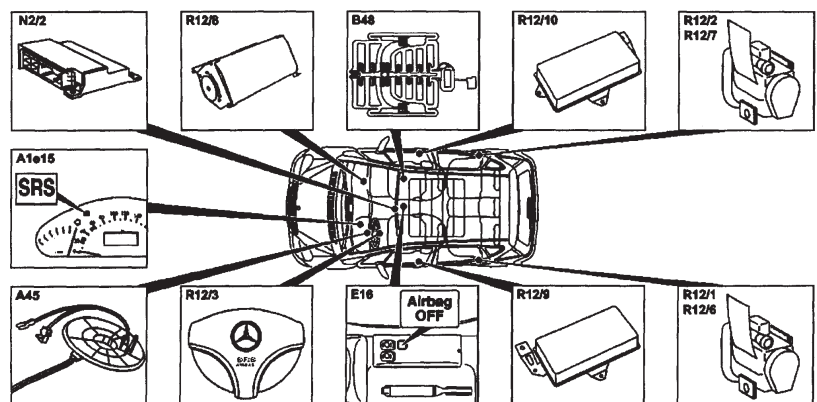
- Il faut systématiquement remplacer :
  - tous les modules de sac gonflable déclenchés ainsi que les appareils de commande et les capteurs,
  - les appuis du module du passager avant,
  - l'anneau de rappel avec bague collectrice,
  - toutes les ceintures de sécurité dont les rétracteurs ont été déclenchés,
  - si nécessaire (contrôle visuel), il faut remplacer en plus : tous les composants défectueux.

### Accident sans déclenchement de sac gonflable :

- Si aucun défaut n'est signalé par le témoin du sac gonflable, aucun composant de ce dernier ne doit être remplacé. Les ceintures de sécurité doivent être contrôlées séparément.

### Disposition des composants :

- A45** Spirale de contact
- A1e15** Témoin airbag SRS
- B48** Détecteur d'occupation du siège passager (détecteur de siège enfant)
- E16** Témoin de contrôle airbag OFF (détecteur de siège enfant)
- N2/2** Calculateur rétracteur de ceinture
- R12/1** Amorce rétracteur ceinture de siège AVG
- R12/2** Amorce rétracteur ceinture de siège AVD
- R12/3** Amorce airbag conducteur
- R12/6** Amorce rétracteur ceinture de siège ARG
- R12/7** Amorce rétracteur ceinture de siège ARG
- R12/8** Amorce airbag passager
- R12/9** Amorce airbag latéral conducteur
- R12/10** Amorce airbag latéral passager



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE





- Brancher l'appareil de diagnostic **STAR DIAGNOSIS** et relever le contenu de la mémoire des défauts.

## Siège passager

### Composition

- La reconnaissance d'occupation du siège passager par un siège pour enfant (**B48**) est composée d'une nappe de commande sensible aux forces d'appui, qui est placée dans le coussin d'assise du siège passager (Fig.Sécu.6).

### Remplacement

- Déposer la housse du coussin de siège avant.
- Démonter la nappe à poils caoutchouc.
- Arracher de la nappe de siège le capteur de reconnaissance (**B48**) au pont de collage.

**Nota :** le point de collage se situe au milieu de la nappe.

- Déposer le capteur-nappe du logement dans la nappe.

**Nota :** Ne pas plier le capteur-nappe.

- Le remontage s'effectue dans l'ordre inverse du démontage.
- Brancher l'appareil de diagnostic **STAR DIAGNOSIS** et relever le contenu de la mémoire des défauts.

## Ceinture de sécurité avec rétracteur de ceinture

**Information :** Un ensemble rétracteur de ceinture qui s'est déclenché peut-être détecté par le cliquetis d'une ou plusieurs billes dans le boîtier collecteur des billes. Pour cela, il faut déposer l'ensemble rétracteur de ceinture et le secouer.

### Dépose

- Déposer (Fig.Sécu.7) :
  - la clé de contact,
  - la ferrure d'ancrage (**11**) du montant B.
- Déclipser le capuchon (**1**).
- Déposer :
  - la ferrure de renvoi (**5**) du réglage en hauteur de la ceinture (**4**),
  - l'habillage du montant milieu,
  - le réglage en hauteur (**4**) du montant milieu (uniquement si nécessaire).
- Débrancher la fiche (**7**) de l'allumeur du rétracteur de ceinture D ou G (**R12/1** ou **R12/2**).

**Nota :** Risque de blessure par le relâchement du ressort de l'enrouleur automatique de ceinture.

- Ne jamais désassembler les enrouleurs automatiques.
- Déposer l'enrouleur de ceinture.

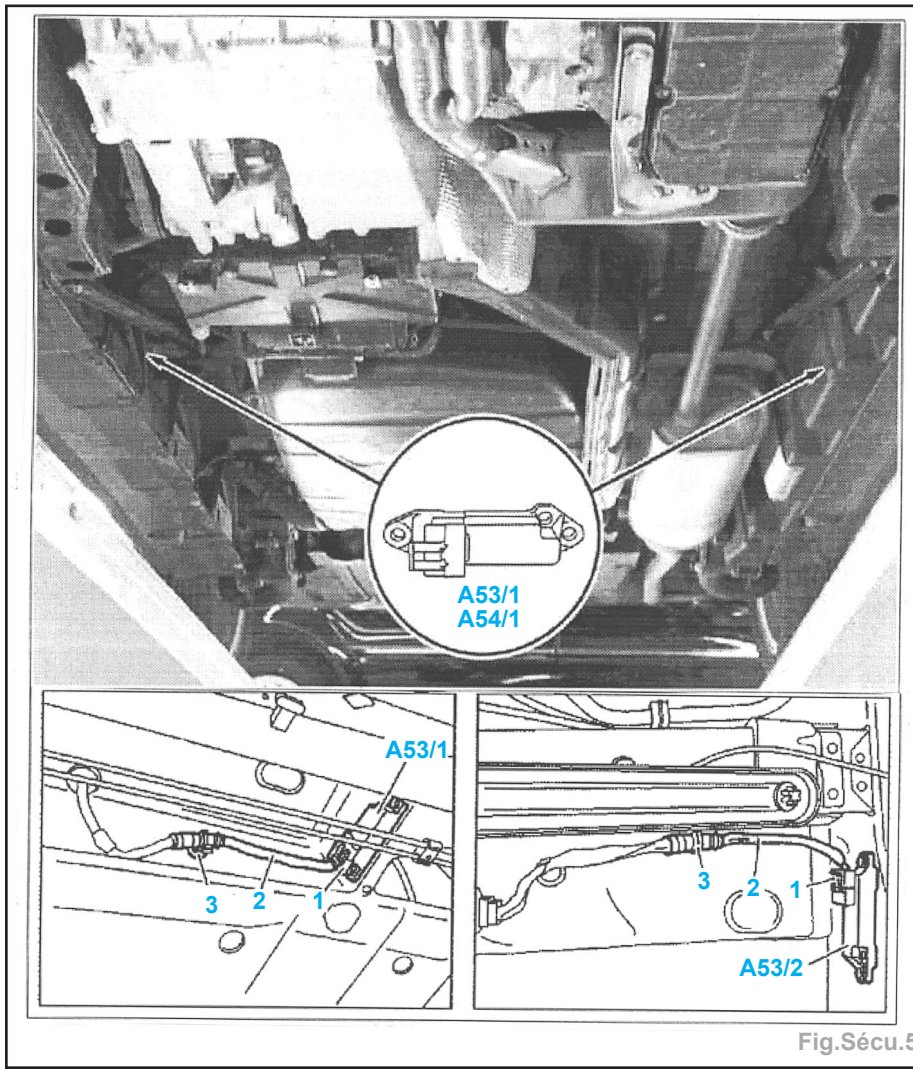


Fig.Sécu.5

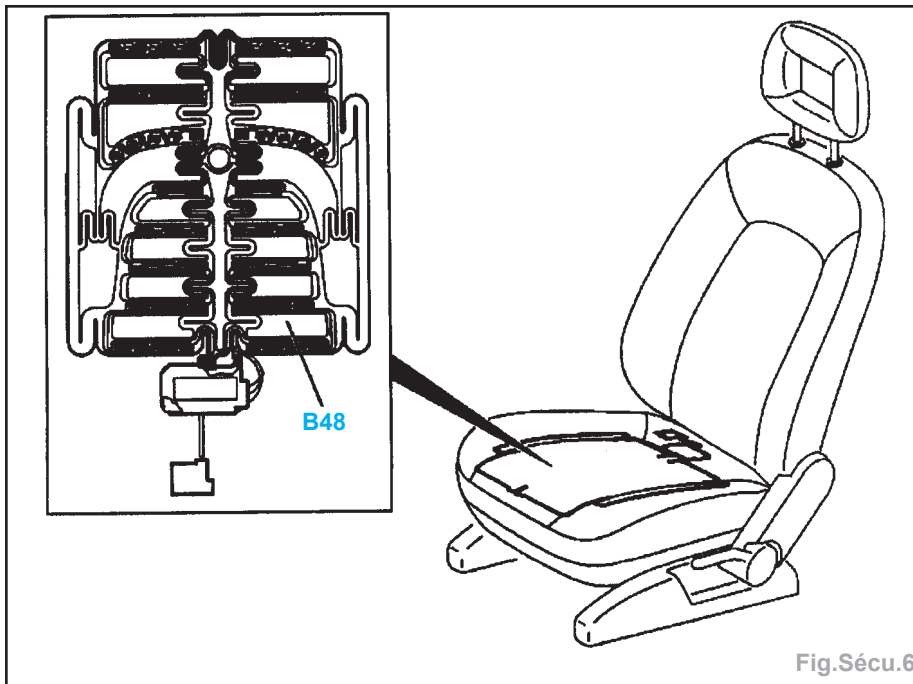


Fig.Sécu.6

### Repose

**Nota :** Ne jamais employer de l'huile ou de la graisse.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** Faire attention aux différentes versions droite/gauche du rétracteur et au bon positionnement dans les taquets d'arrêt (flèches).

- Brancher l'appareil de diagnostic **STAR DIAGNOSIS** et relever le contenu de la mémoire des défauts.



## Calculateur airbag/ rétracteur de ceinture

### Dépose

**Important :** Le calculateur doit être remplacé après trois déclenchement de l'airbag.

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer :
  - la console centrale AR (1) (voir le chapitre «Sellerie») (Fig.Sécu.8),
  - le conduit d'air pour le plancher pieds AR.
- Déconnecter le coupleur (4) sur le calculateur (N2/2).
- Déposer les vis (5) et le calculateur.

### Repose

**Nota :** La flèche (7) du boîtier doit être orientée dans le sens de marche.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** Tenir compte de la fixation du câble de masse (6) sur la vis ARG (masse calculateur W26).

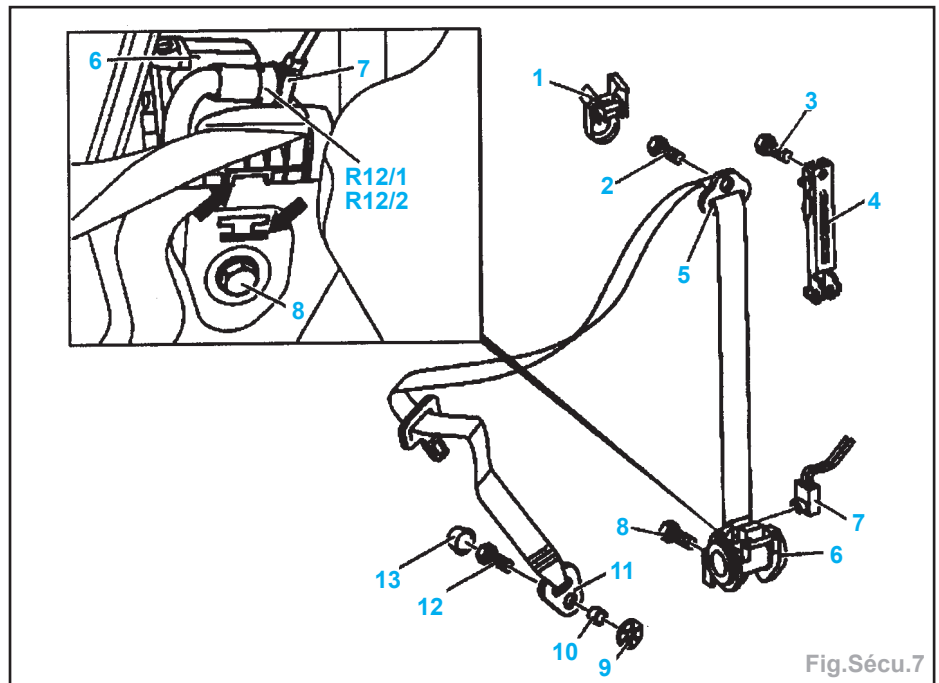


Fig.Sécu.7

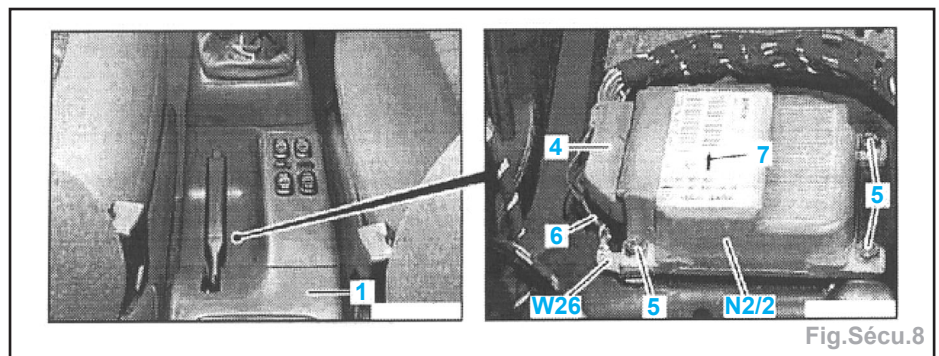


Fig.Sécu.8

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# ÉLÉMENTS SOUDÉS

GÉNÉRALITÉS

## Etanchéité des jointures après réparation

- Les zones identifiées par des flèches indiquent les collage et les étanchement réalisés de série (Fig.Car.1).

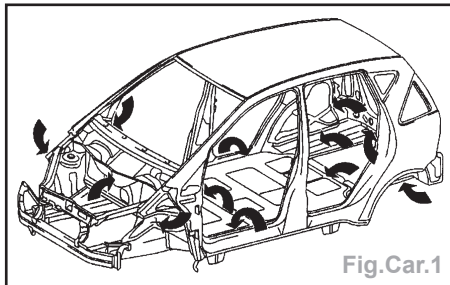


Fig.Car.1

MÉCANIQUE

## Partie AV de longeron AV

### Remplacement

- Déposer :
  - le bouclier AV,
  - le capot moteur,
  - la doublure d'aile AV,
  - les ailes AV,
  - le module AV avec le raidisseur (Fig.Car.2),
  - le faisceau et durits dans la zone d'intervention.

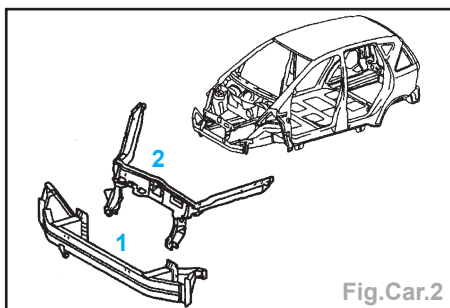


Fig.Car.2

- Mettre en place le véhicule sur le marbre avec les outils de redresseage.
- Découper la partie déformée (Fig.Car.3).

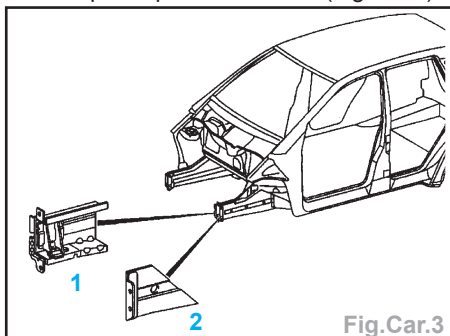


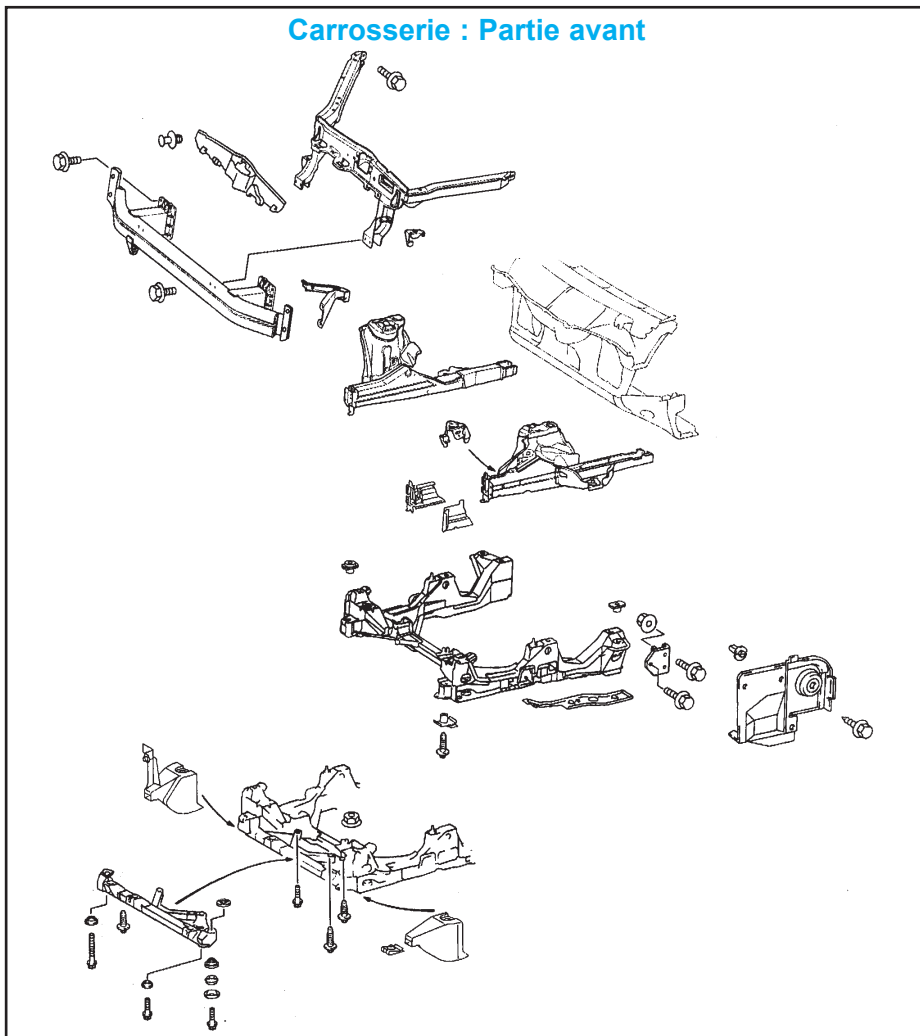
Fig.Car.3

- Ajuster la pièce (1 ou 2) et la souder.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer MB-2K (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

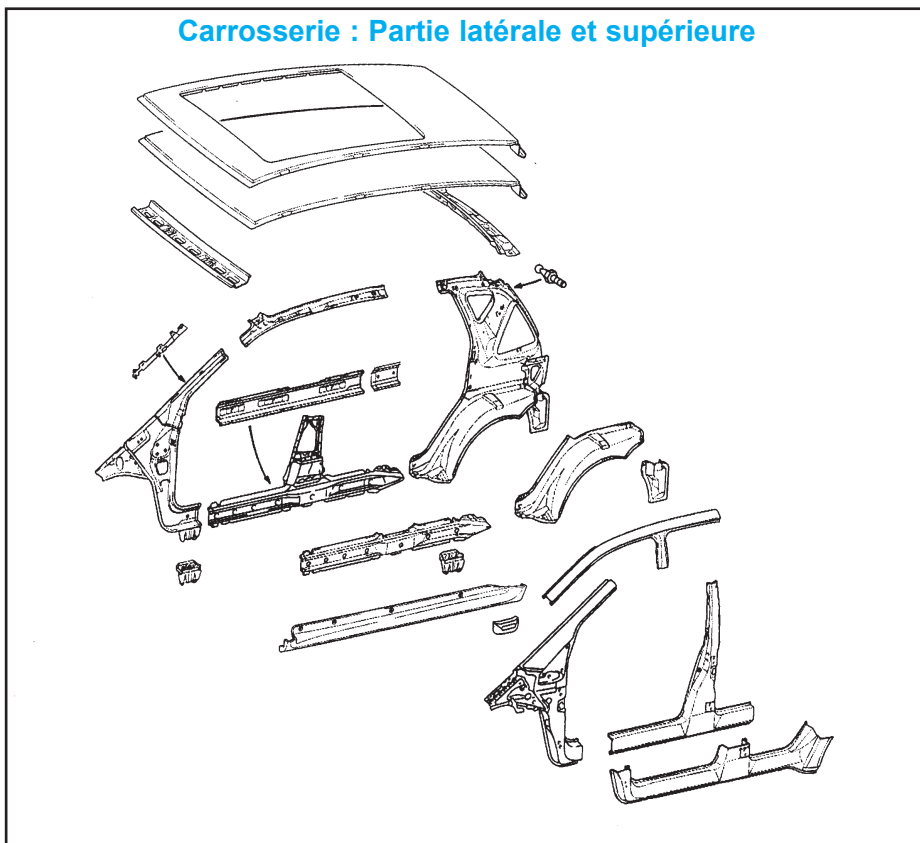
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

## Carrosserie : Partie avant



## Carrosserie : Partie latérale et supérieure





- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

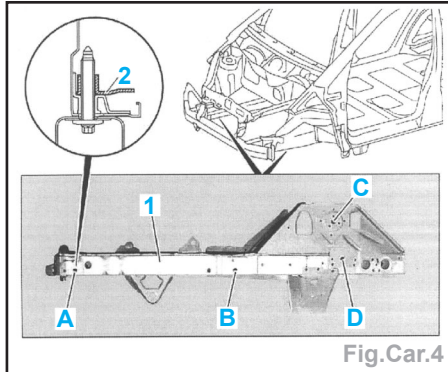
## Fixation du support d'essieu AV

### Remise en état

- Déposer :
  - l'ensemble moteur-boîte et berceau AV (voir le chapitre « Boîtes de vitesses »),
  - le module AV avec le raidisseur (Fig.Car.2).

**Nota :** Uniquement au point d'appui (A) (Fig.Car.4).

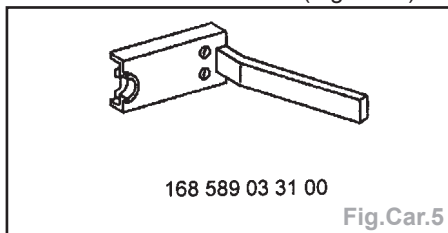
- Dégager le plancher du côté concerné jusqu'à ce que la tôle apparaisse.



**Nota :** Uniquement au point d'appui (D).

- Aléser le filetage endommagé avec un foret de Ø 13 mm.
- Installer la plaque filetée dans le longeron.

**Nota :** • Cette plaque peut être monter sur les points A, B, C et D lorsque ceux-ci sont endommagés.  
 • Le montage d'une douille supplémentaire sur le point C est conseillé.  
 • sur le point C, il faut employer l'outil de fixation 168 589 03 31 00 (Fig.Car.5).

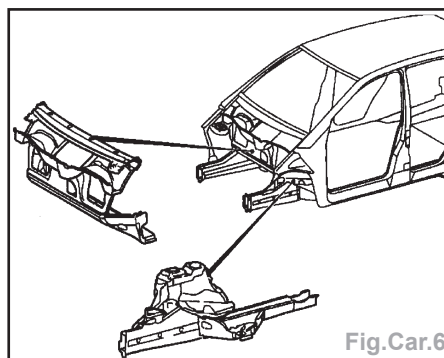
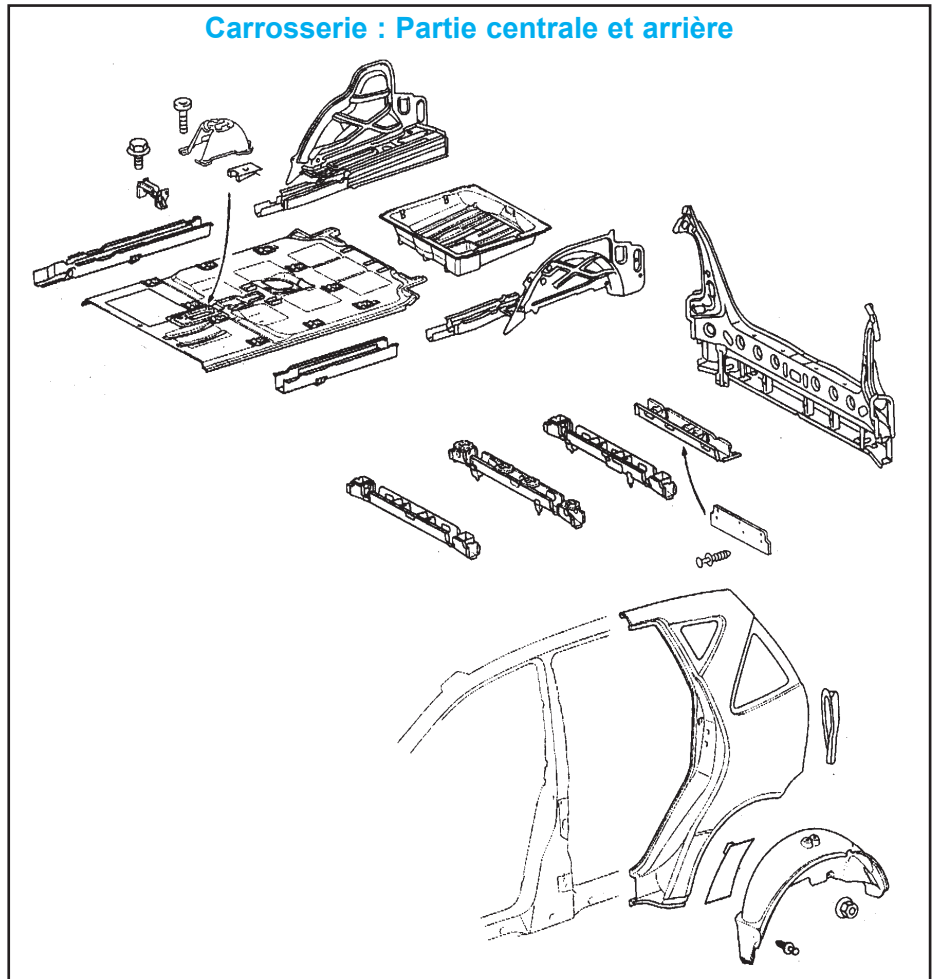


## Passage de roue AV et tablier

### Remplacement

- Déposer (Fig.Car.6) :
  - le bouclier AV,
  - le capot moteur,
  - les optiques,
  - la doublure d'aile,
  - l'aile AV,
  - le module AV avec le raidisseur,
  - l'échappement,
  - l'essieu AV avec l'ensemble moteur-boîte de vitesses,
  - les pièces dans la zone d'intervention,
  - la porte AV,
  - le siège AV,

## Carrosserie : Partie centrale et arrière

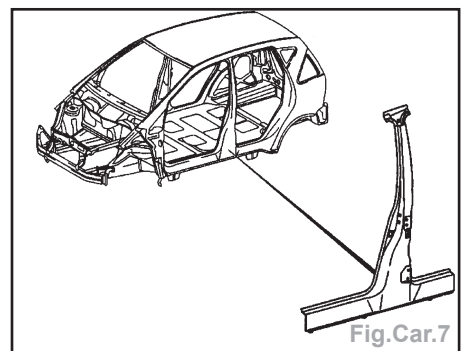


- la planche de bord,
- les insonorisants de tablier, tunnel et plancher dans la zone d'intervention,
- le pare-brise.
- Mettre en place le véhicule sur le marbre avec les outils de redressage.
- Découper la partie AV déformée.
- Préparer et ajuster les pièces.
- Mettre en place et souder les parties remplacées.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- Reposer la plaque d'identification du véhicule et refrapper les numéros de série.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

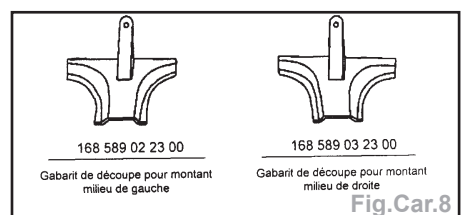
## Pied milieu extérieur (montant B)

### Remplacement

- Déposer (Fig.Car.7) :
  - la porte AVG ou D,
  - la porte ARG ou D,
  - le siège AV et ARG ou D,
  - les pièces dans la zone d'intervention.



- Mettre en place le véhicule sur le marbre avec les outils de redressage.
- Découper le pied milieu à l'aide des gabarits (Fig.Car.8).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Préparer et ajuster la pièce.
- Mettre en place et souder le pied milieu extérieur.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

## Doublure de pied milieu

### Remplacement

(pied milieu extérieur déposé)

- Découper le pied milieu intérieur (Fig.Car.9).

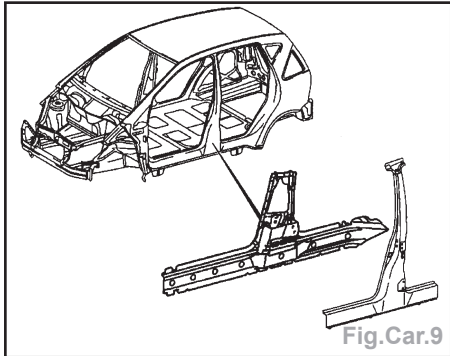


Fig.Car.9

- Préparer et ajuster les pièces.
- Mettre en place et souder le pied milieu intérieur.
- Mettre en place et souder le pied milieu extérieur.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer un apprêt d'étanchéité.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

## Aile AR

### Remplacement

- Déposer (Fig.Car.10) :
  - le réservoir à carburant,
  - les pièces dans la zone d'intervention de l'aile et de la doublure d'aile.

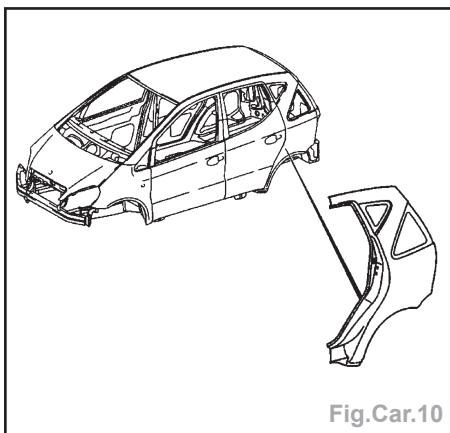


Fig.Car.10

- Découper l'aile AR.
- Préparer et ajuster l'aile AR neuve.
- Mettre en place et souder l'aile AR.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

## Doublure d'aile AR

### Remplacement

(aile AR déposée)

- Déposer (Fig.Car.11) :
  - la porte AR,
  - le siège AR,
  - les pièces dans la zone d'intervention.

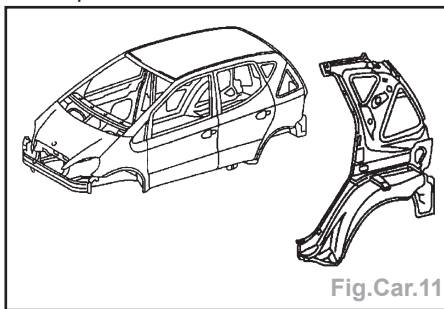


Fig.Car.11

- Mettre en place le véhicule sur le marbre avec les outils de redressage.
- Découper la doublure d'aile AR.
- Préparer et ajuster les pièces.
- Mettre en place et souder la doublure et l'aile AR.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

## Jupe AR avec doublure

### Remplacement

- Déposer (Fig.Car.12) :
  - les pièces dans la zone d'intervention,
  - le logement de la roue de secours.

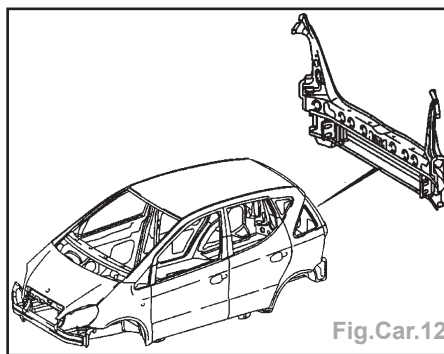


Fig.Car.12

- Mettre en place le véhicule sur le marbre avec les outils de redressage.
- Découper la jupe AR.
- Préparer et ajuster la pièce.
- Mettre en place et souder la jupe AR.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

## Passage de roue AR et longeron

### Remplacement

- Déposer (Fig.Car.13) :
  - la porte AR,
  - le siège AR,
  - les pièces dans la zone d'intervention.

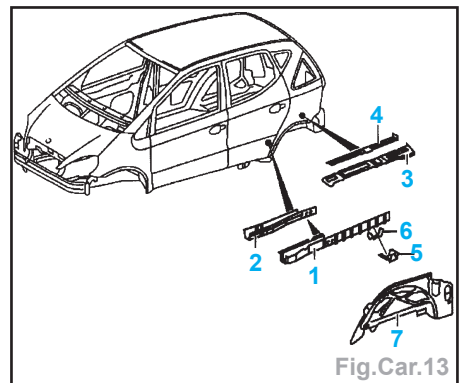


Fig.Car.13

- Mettre en place le véhicule sur le marbre avec les outils de redressage.
- Découper la partie AR déformée.
- Préparer et ajuster les pièces.
- Mettre en place et souder les parties remplacées.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

## Montant de pare-brise

### Remplacement

- Déposer (Fig.Car.14) :
  - la porte,
  - l'aile AV,
  - le pare-brise,
  - les pièces dans la zone d'intervention.
- Mettre en place le véhicule sur le marbre avec les outils de redressage.
- Découper le montant de pare-brise.
- Préparer et ajuster le montant de pare-brise.
- Mettre en place et souder le montant de pare-brise.



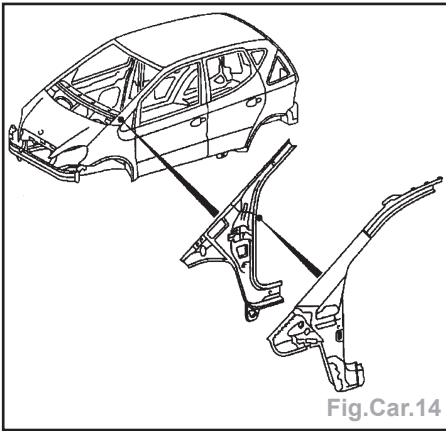


Fig.Car.14

- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

## Bandeau latéral de pavillon

### Remplacement

- Déposer (Fig.Car.15) :
  - la porte AR,
  - le siège AV et AR,
  - les pièces dans la zone d'intervention.

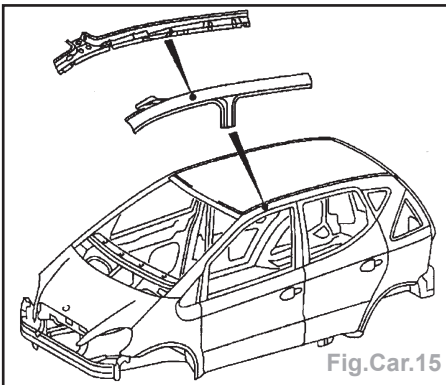


Fig.Car.15

- Mettre en place le véhicule sur le marbre avec les outils de redressage.
- Découper la partie déformée.
- Mettre en place et souder le bandeau.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).
- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement et les jeux des éléments amovibles.

## Pavillon

### Remplacement

- Déposer (Fig.Car.16) :
  - le pare-brise,
  - le hayon,

- la garniture de pavillon,
- le toit à lamelle (suivant les versions),
- les pièces dans la zone d'intervention.

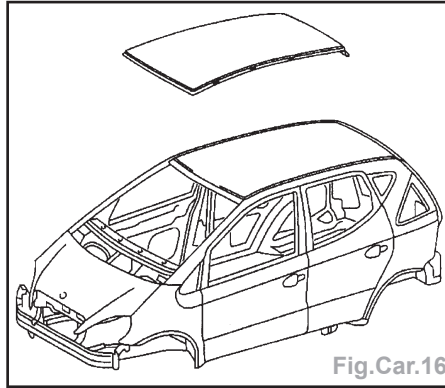


Fig.Car.16

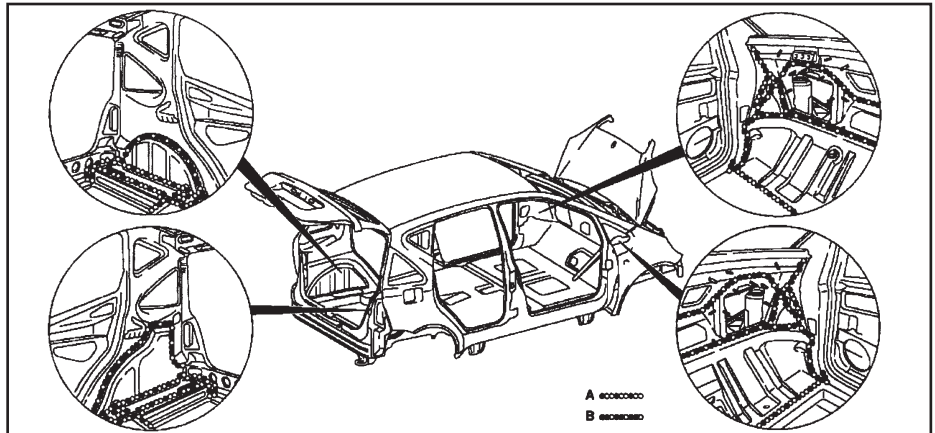
- Découper le pavillon.
- Préparer et ajuster le pavillon.
- Nettoyer les zones de soudures et appliquer du primer **MB-2K** (2 composants).

- Appliquer un apprêt d'étanchéité sur les soudures.
- Peindre les éléments.
- Effectuer la protection des corps creux.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement du hayon.

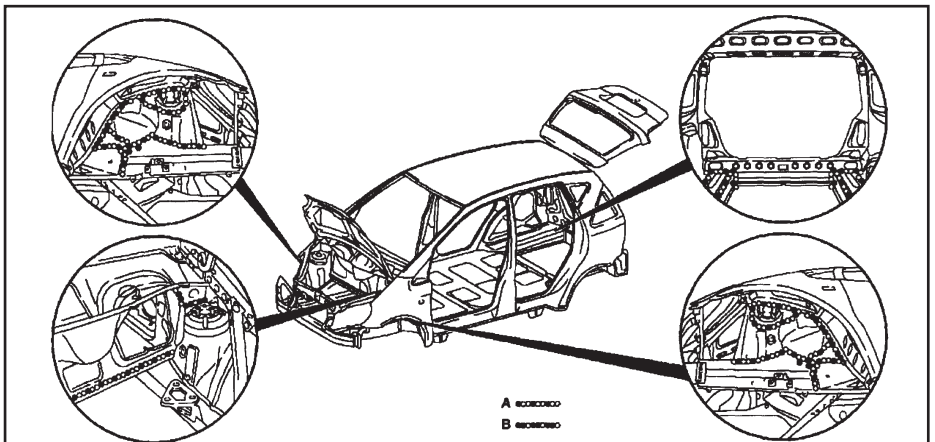
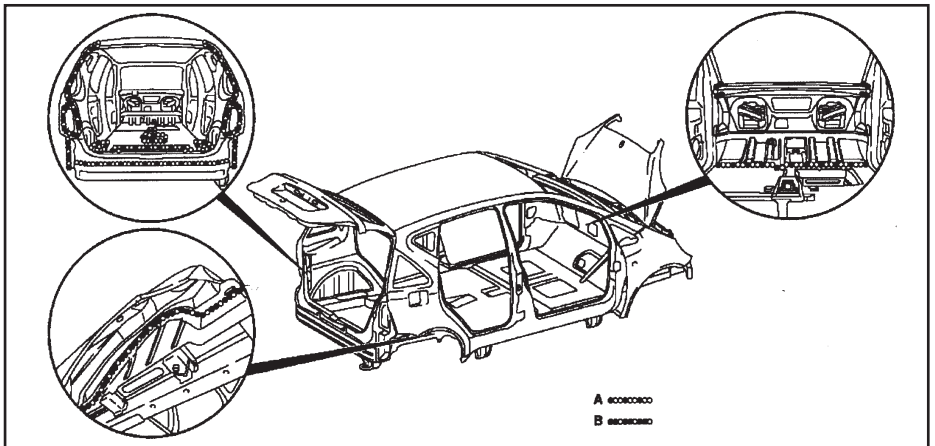
### Etanchéification des joints

#### Fonction :

- Protection anticorrosion des plis, feuillures, soudures et sertissages.
- Evite que de l'humidité et de la saleté pénètrent dans l'habitacle du véhicule, dans les corps creux et dans les doublages de tôles.
- Amélioration de la résistance grâce à la combinaison du collage et du soudage, les joints collés assumant également des fonctions d'étanchéification.



A Joints en surface  
B Joints de la caisse brute (collage)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# CONTRÔLE DE LA CAISSE AU MARBRE

**CAR-O-LINER®**

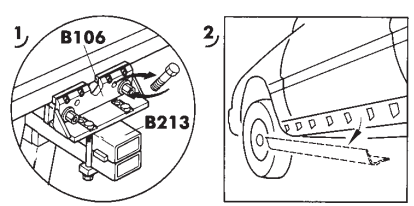
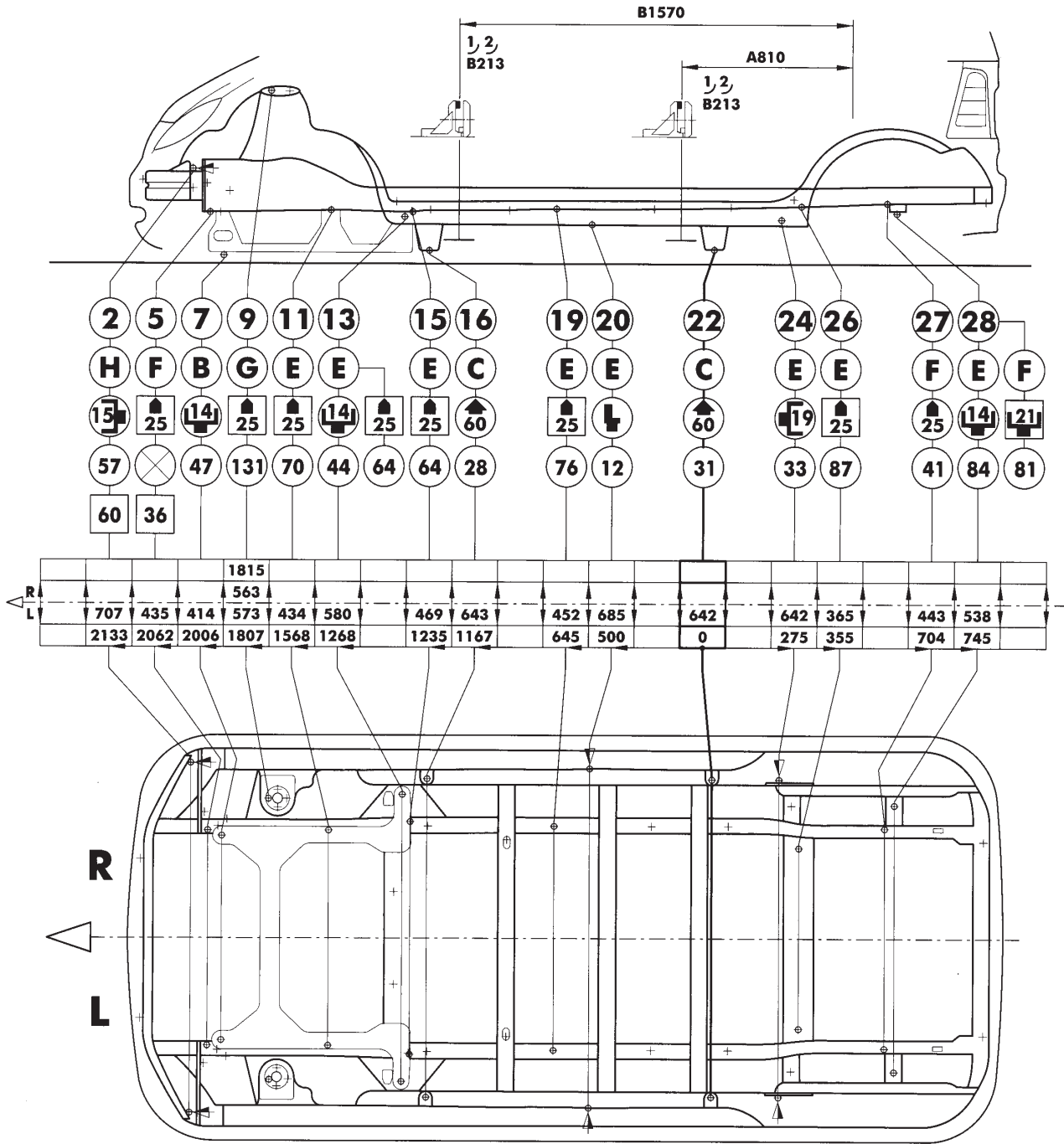
**Mercedes**



**14:032<sup>1</sup>**

Copyright © 1999-01

**CAR-O-LINER  
SWEDEN**



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

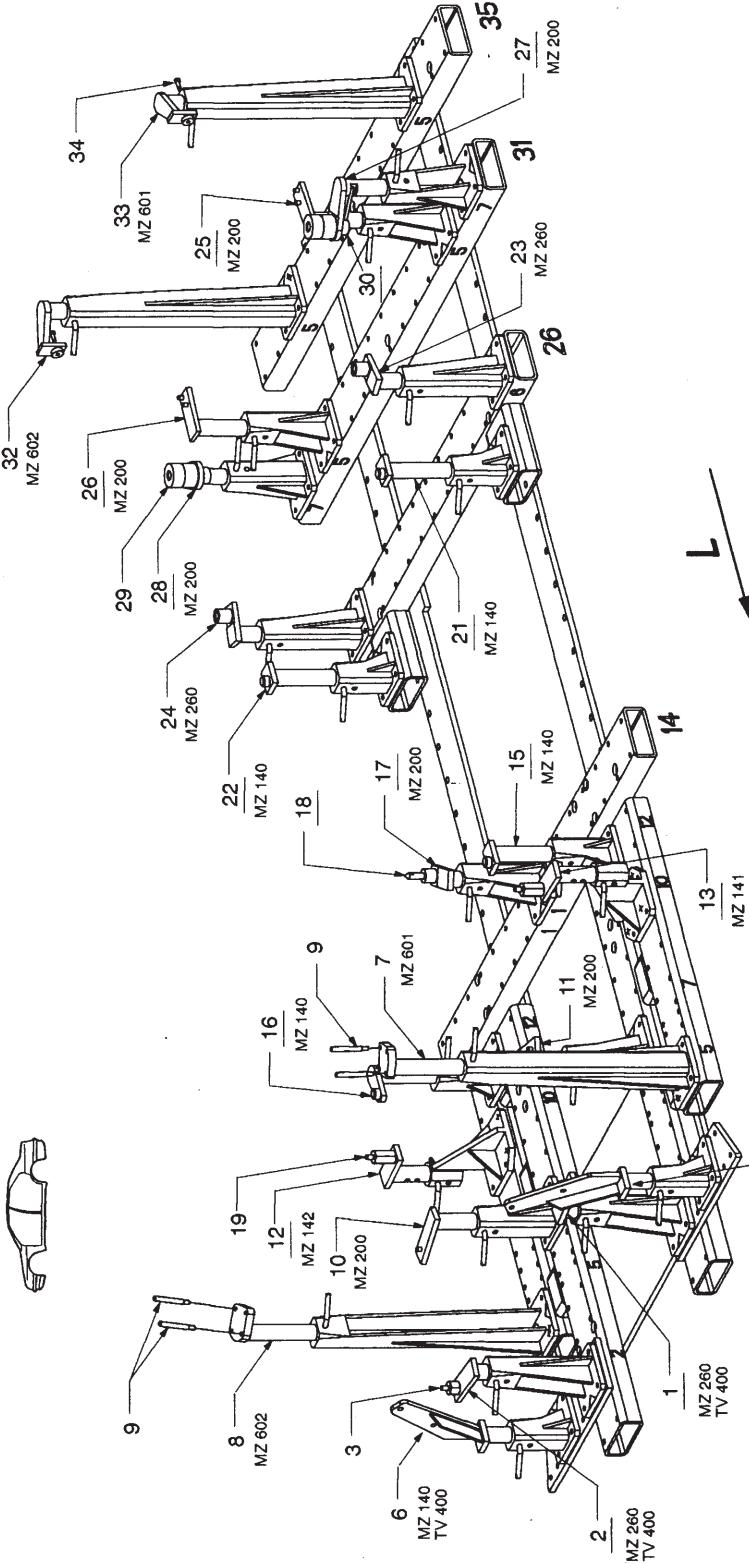








**CELETTE® MERCEDES BENZ CLASS "A" W168**



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	7168 7001	1,6	1	260/080
2	7168 7002	1,6	2	260/080
3	7168 7003	0,2	2	
4	7168 7004	3,4	1	140
5	7168 7005	3,4	1	140
6	7168 7006	3,4	1	601
7	7168 7007	2,1	1	602
8	7168 7008	2,1	2	200
9	7168 7009	0,08	2	200
10	7168 7010	2,5	1	200
11	7168 7011	2,5	1	200
12	7168 7012	2,0	1	142
13	7168 7013	2,0	1	141
14	7168 7014	0,6	2	140
15	7168 7015	2,5	1	140
16	7168 7016	2,7	1	200
17	7168 7017	0,2	1	200
18	7168 7018	0,2	2	200
19	7168 7019	2,7	1	200
20	7168 7020	2,6	1	200
21	7168 7021	2,6	1	140
22	7168 7022	2,6	1	140
23	7168 7023	1,9	1	260
24	7168 7024	2,6	1	200
25	7168 7025	2,6	1	200
26	7168 7026	2,6	1	200
27	7168 7027	3,1	1	200
28	7168 7028	3,1	1	200
29	7168 7029	0,6	2	602
30	7168 7030	0,6	2	601
31	7168 7031	0,9	2	
32	7168 7032	1,9	1	
33	7168 7033	1,9	1	
34	7168 7034	0,02	2	
35	7168 7035	3,9	1	
36	7168 7036	3,9	1	
37	7168 7037	2,3	1	
38	7168 7038	2,3	1	
39	7168 7039	0,2	4	
40	7168 7040	0,2	4	
41	7168 7041	0,2	4	
	VC254/50B.M12			
	M 8x20		4	
	M 12x25		8	
	M 12x35		8	
	M 12 150x50		2	
	M 12 150x40		2	
	M 12 150x140		2	
	M 12 150x140		2	
	M 12		4	
	M 12.150		2	
	MU 12		4	
	LU 12		4	

M 8x20	4
M 12x25	8
M 12x35	8
M 12 150x50	2
M 12 150x40	2
M 12 150x140	2
M 12 150x140	2
M 12	4
M 12.150	2
MU 12	4
LU 12	4

XX Avec ou sans mécanique  
 With or without mechanical elements  
 Con o senza parti meccaniche  
 Mit oder ohne Aggregate  
 Con ó sin mecánica desmontada

**7168.300**

78 Kg 02.10.97 420-D-20A

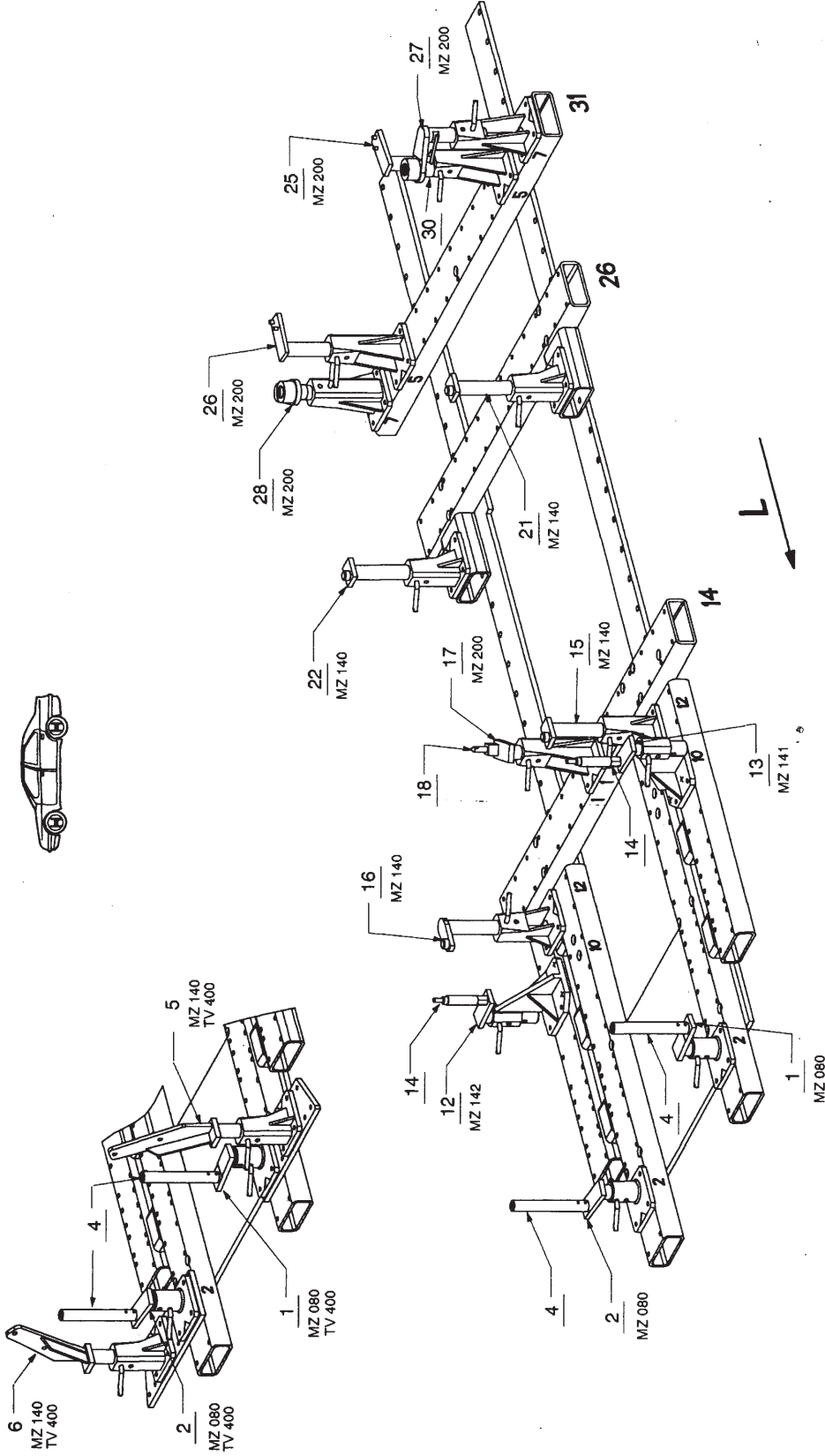
**MERCEDES BENZ**

Copyright 1997 CELETTE S. A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

**CELETTE®**

**MERCEDES BENZ**

**CLASS "A" W168**



XX Avec ou sans mécanique  
 With or without mechanical elements  
 Con o senza parti meccaniche  
 Mit oder ohne Aggregate  
 Con ò sin mecanica desmontada

**7168.300**

78 Kg 02.10.97 420-D-20B

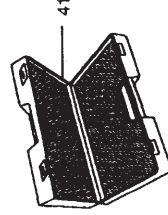
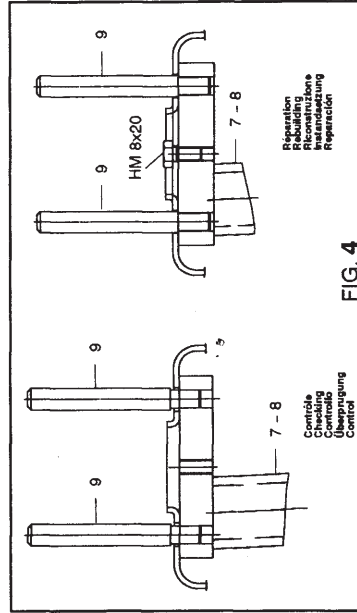
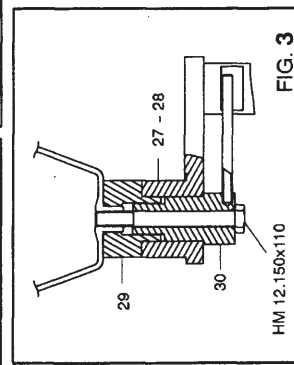
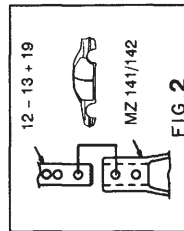
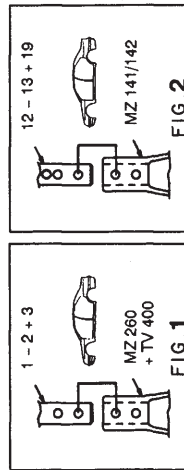
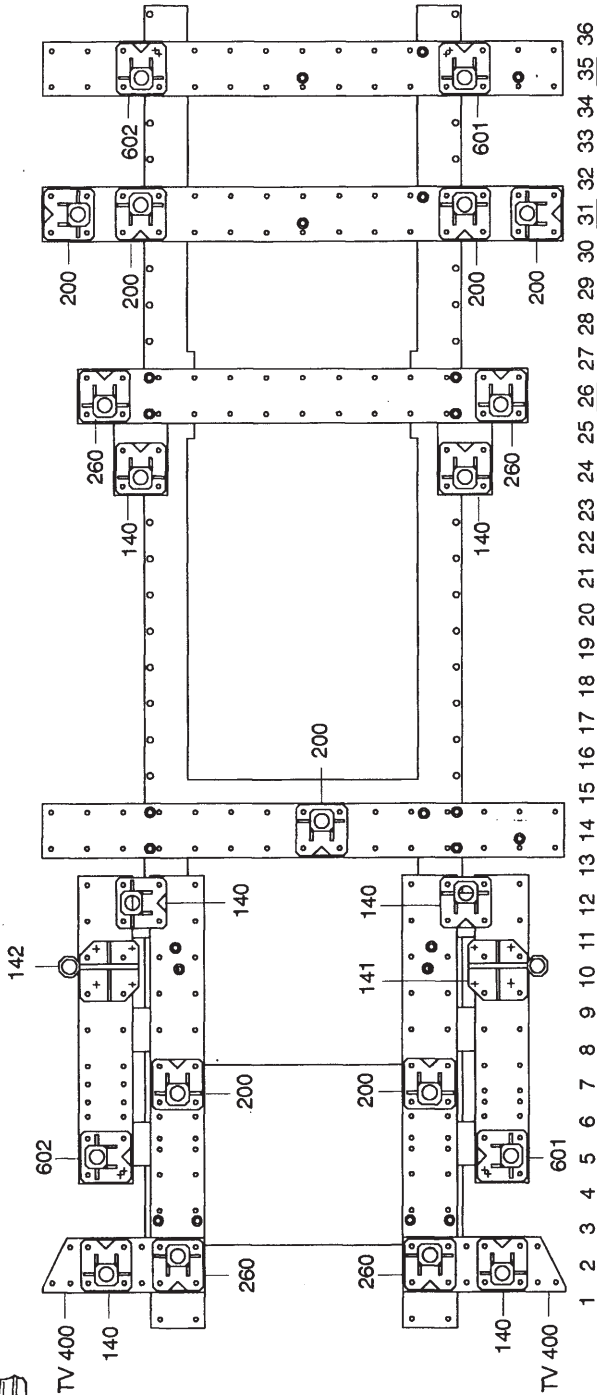
**MERCEDES BENZ**

Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.





MERCEDES BENZ CLASS "A" W168



XX Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecanica desmontada

7168.300

78 Kg 02.10.97 420-D-20C

MERCEDES BENZ

Copyright 1997 CELETTE S. A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

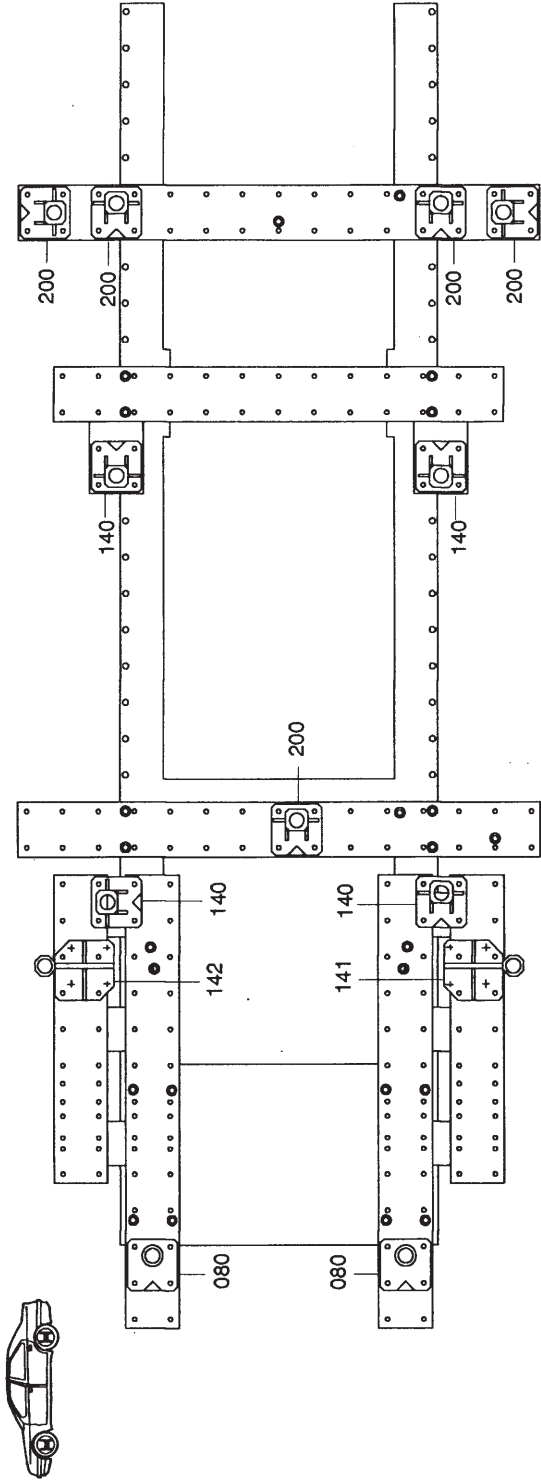
CARROSSERIE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

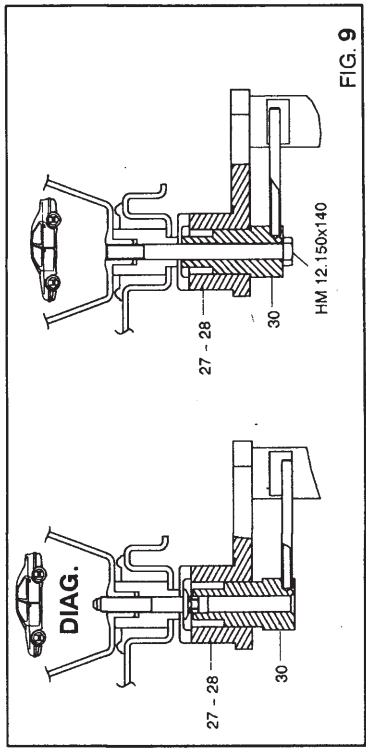
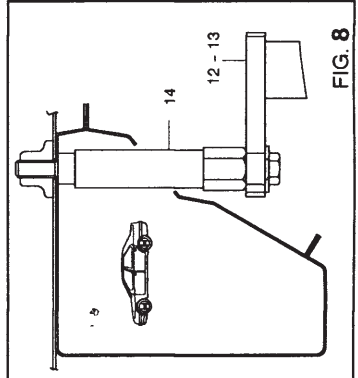
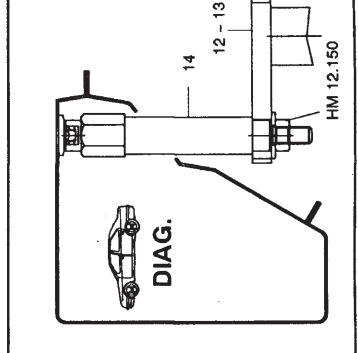
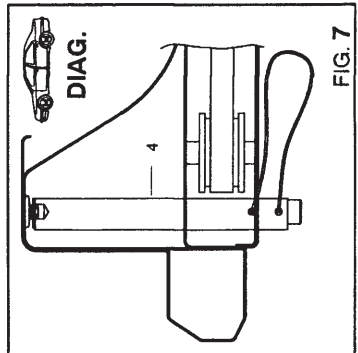
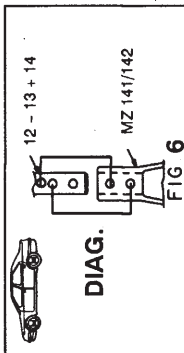
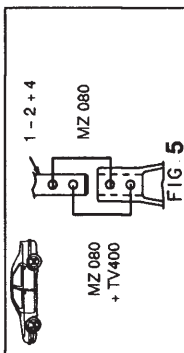
MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS

**CELETTE® MERCEDES BENZ CLASS "A" W168**



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36



XX Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecánica desmontada

**7168.300**  
78 Kg 02.10.97 420-D-20D

**MERCEDES BENZ**

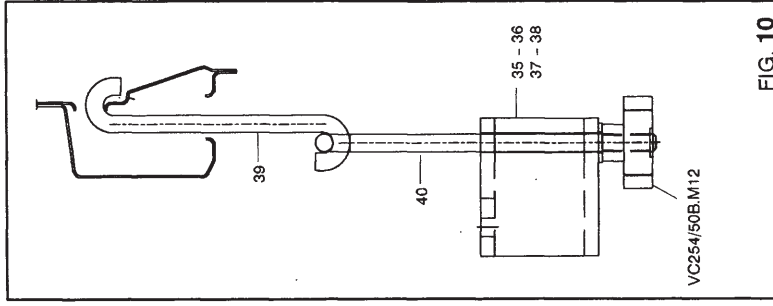
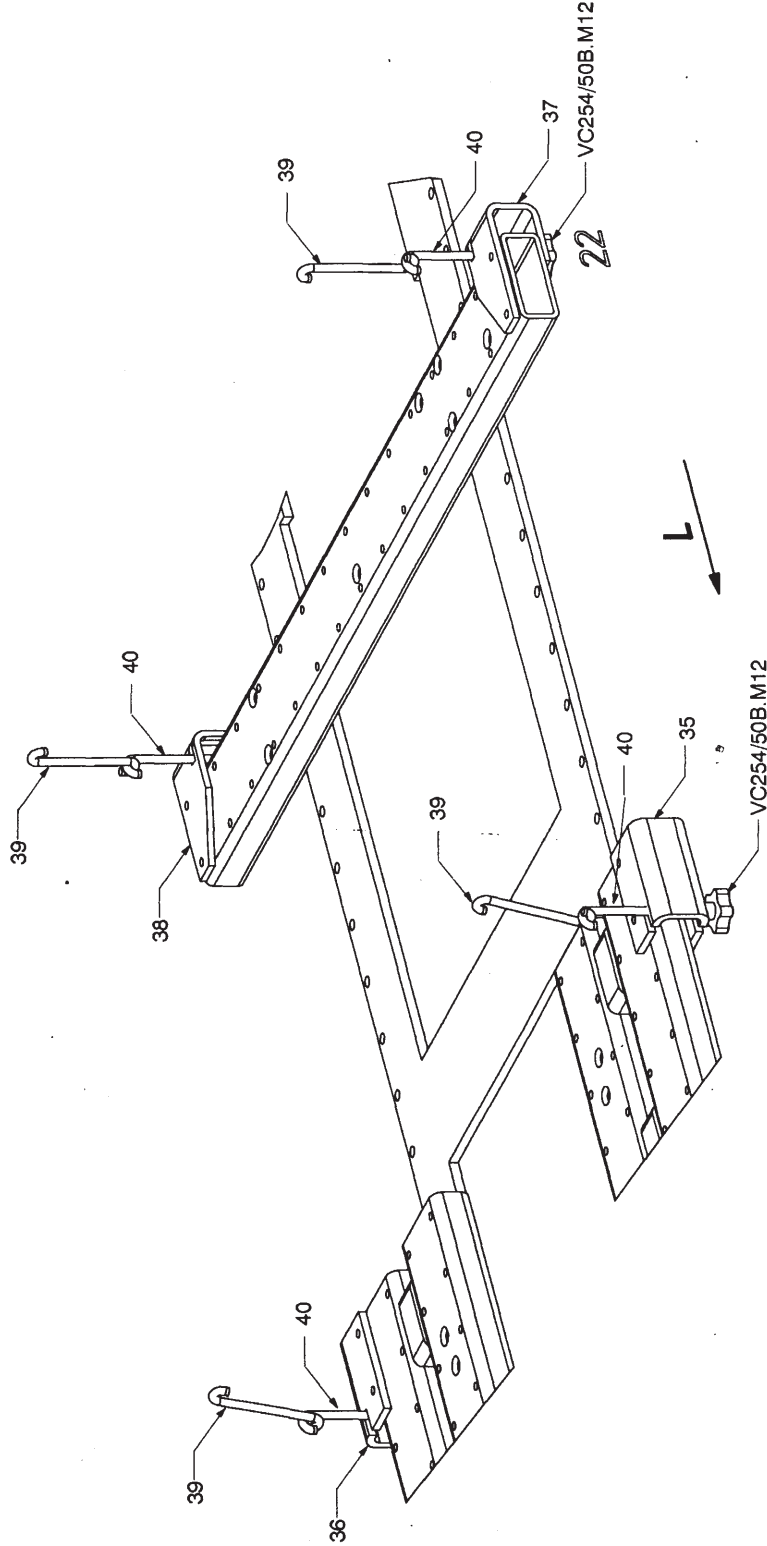
Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.





**CELETTE® MERCEDES BENZ CLASS "A" W168**

**ANCRAGE DU VEHICULE  
ANCHORING OF THE VEHICLE  
VERANKERUNG DES FAHRZEUGS  
ANCORAGGIO DEL VEICOLO  
ANCLAJE DEL VEHICULO**



**XX** Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecanica desmontada

**MERCEDES BENZ**

**7168.300**

78 Kg 02.10.97 420-D-20E

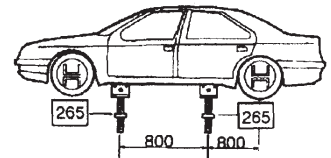
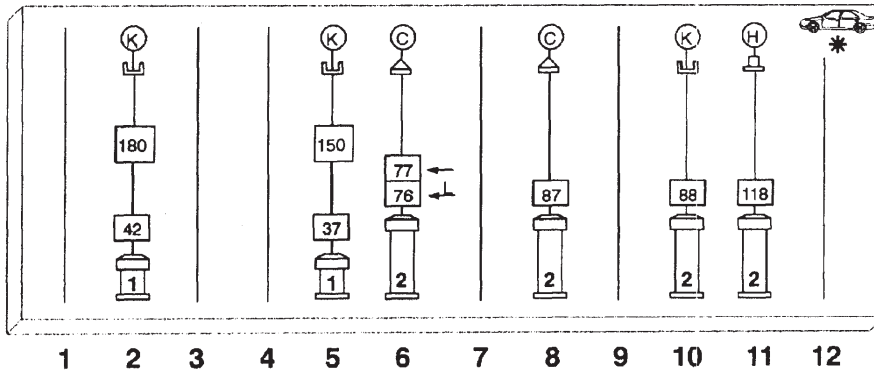
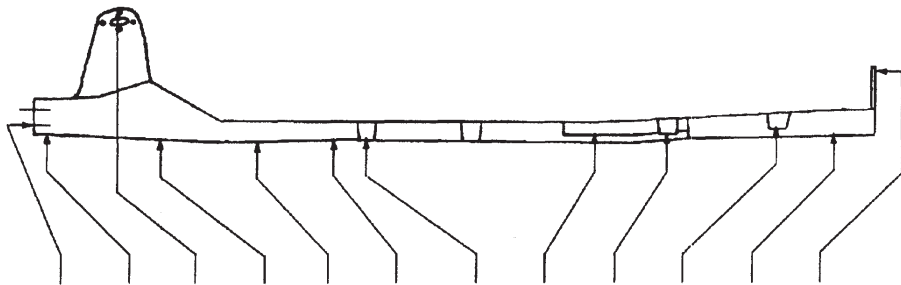
Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

**CELETTE** METRO 2000 MYGALE

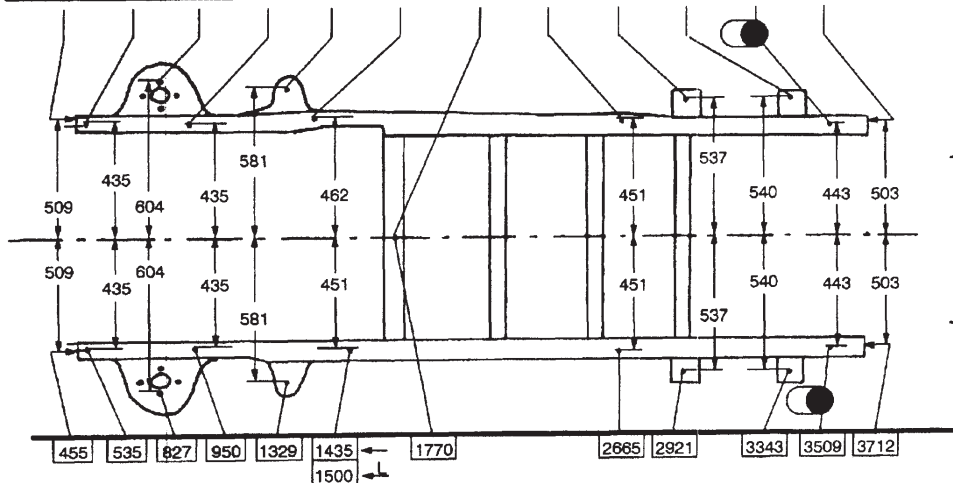
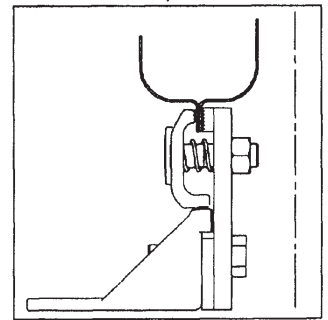
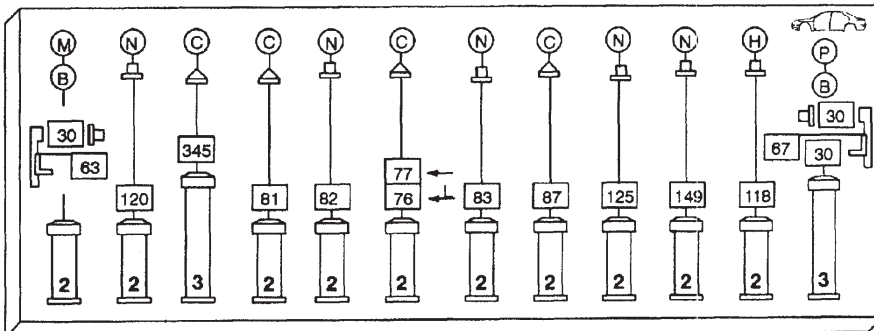
**MERCEDES BENZ CLASS "A" W168**

B 2009

AN 37



AN37



03/02

Nous recommandons l'emploi du montage 7168.300 pour la réparation de ce type de véhicule.  
 We recommend the use of the set of brackets 7168.300 to repair this type of vehicle.  
 Wir empfehlen die Anwendung des Richtwinkelsatzes 7168.300 für die Reparatur dieses Fahrzeugtypes.  
 Raccomandiamo l'uso del montaggio 7168.300 per la riparazione di questo tipo di veicolo.  
 Aconsejamos el empleo del montaje 7168.300 para la reparación de este tipo de vehículo.

**CELETTE** © Copyright 2002 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or Incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

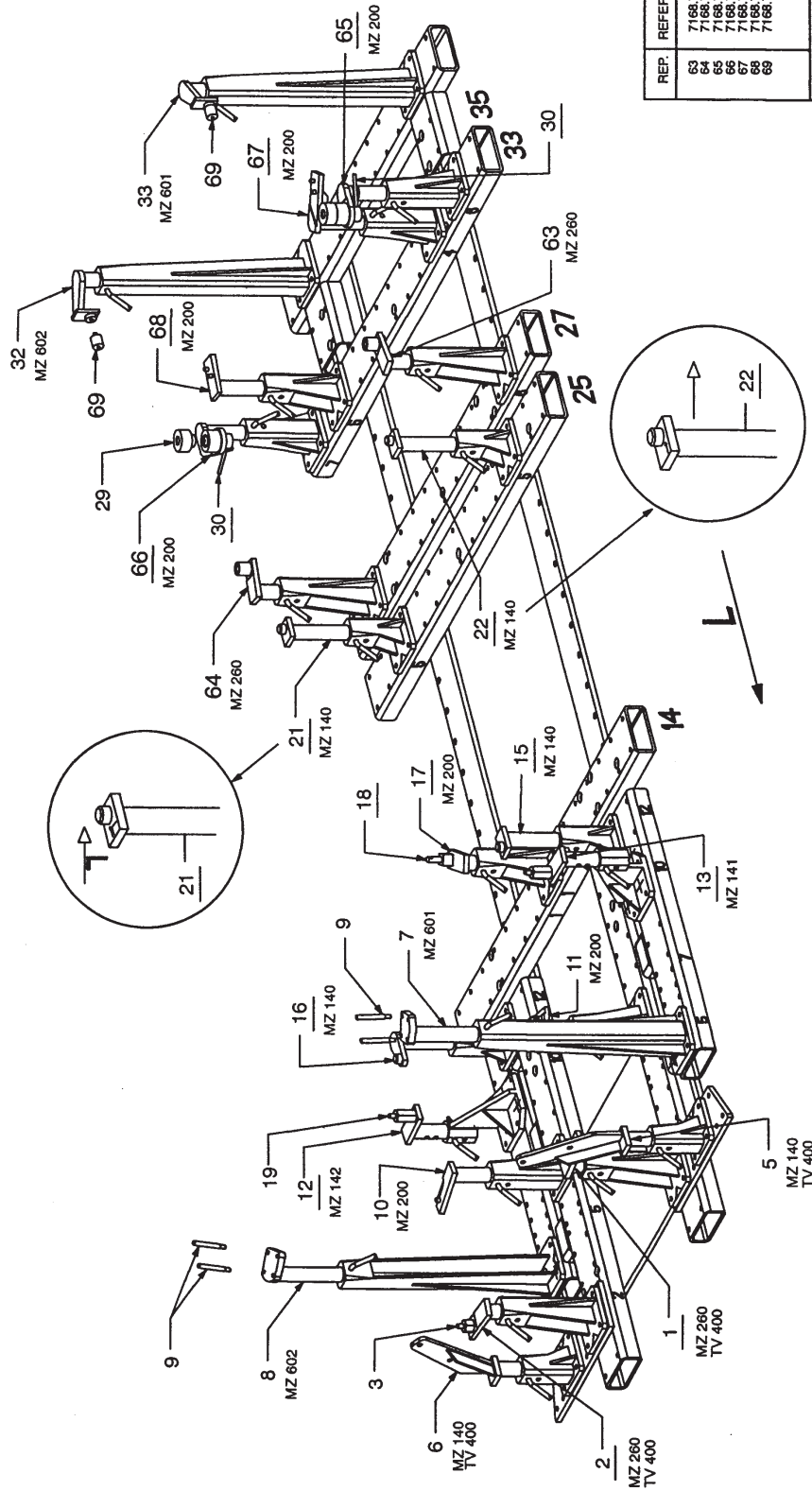
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE





MERCEDES BENZ CLASS "A" LONG (+170 mm) "S168"



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
63	7168.7063	2,0	1	260
64	7168.7064	2,0	1	260
65	7168.7065	2,9	1	200
66	7168.7066	3,6	1	200
67	7168.7067	2,9	1	200
68	7168.7068	2,6	1	200
69	7168.7069	0,02	2	200

complément au  
complementary set to  
complementario di  
ZUSATZ ZU

XX Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecanica desmontada

7168.300

**7168.309**

16 Kg	27.03.2001	420-D-20F
-------	------------	-----------

**MERCEDES BENZ**

Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CARROSSERIE

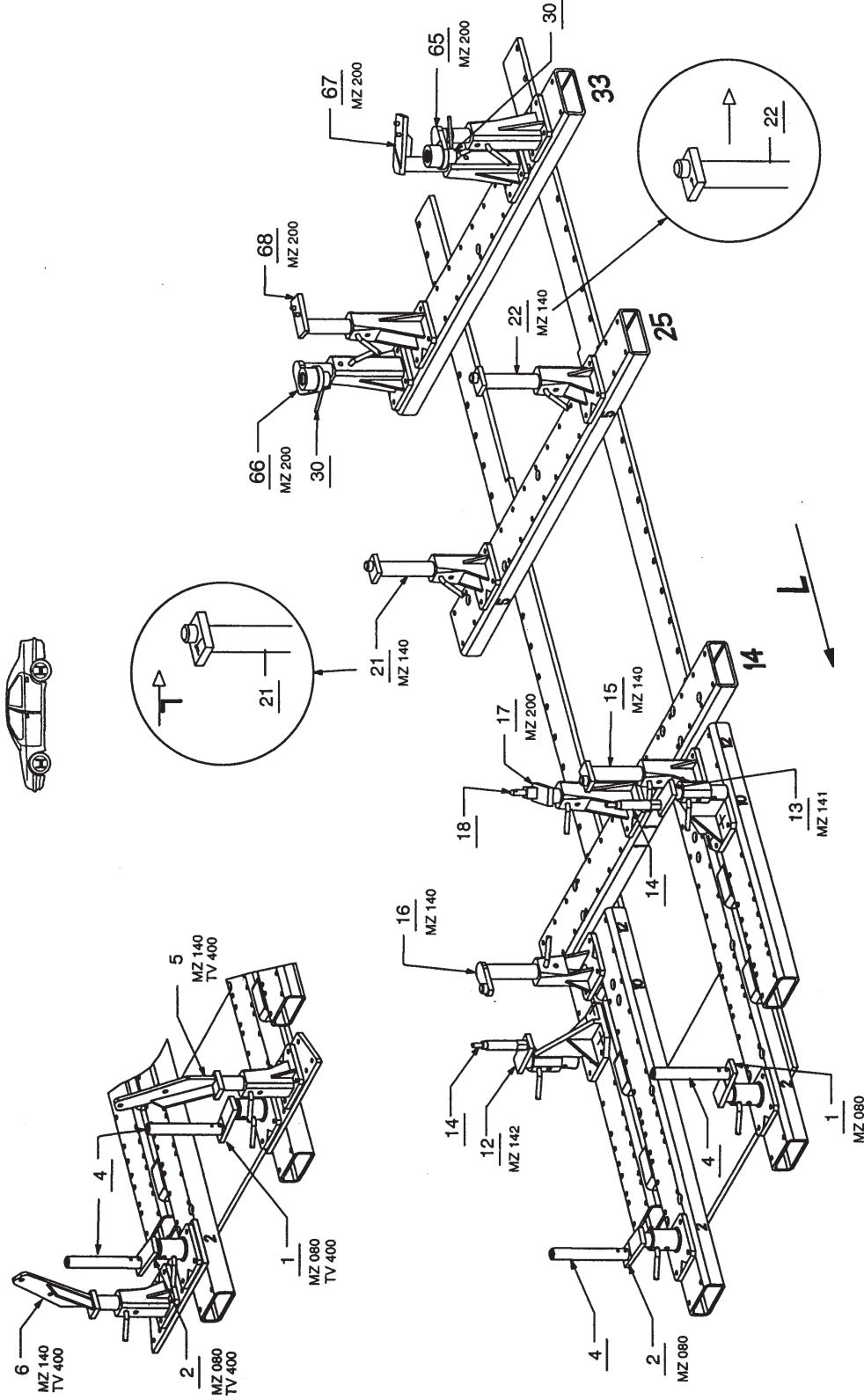
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS



MERCEDES BENZ CLASS "A" LONG (+170 mm) "S168"



XX  
 Avec ou sans mécanique  
 With or without mechanical elements  
 Con o senza parti meccaniche  
 Mit oder ohne Aggregate  
 Con ó sin mecanica desmontada

7168.309

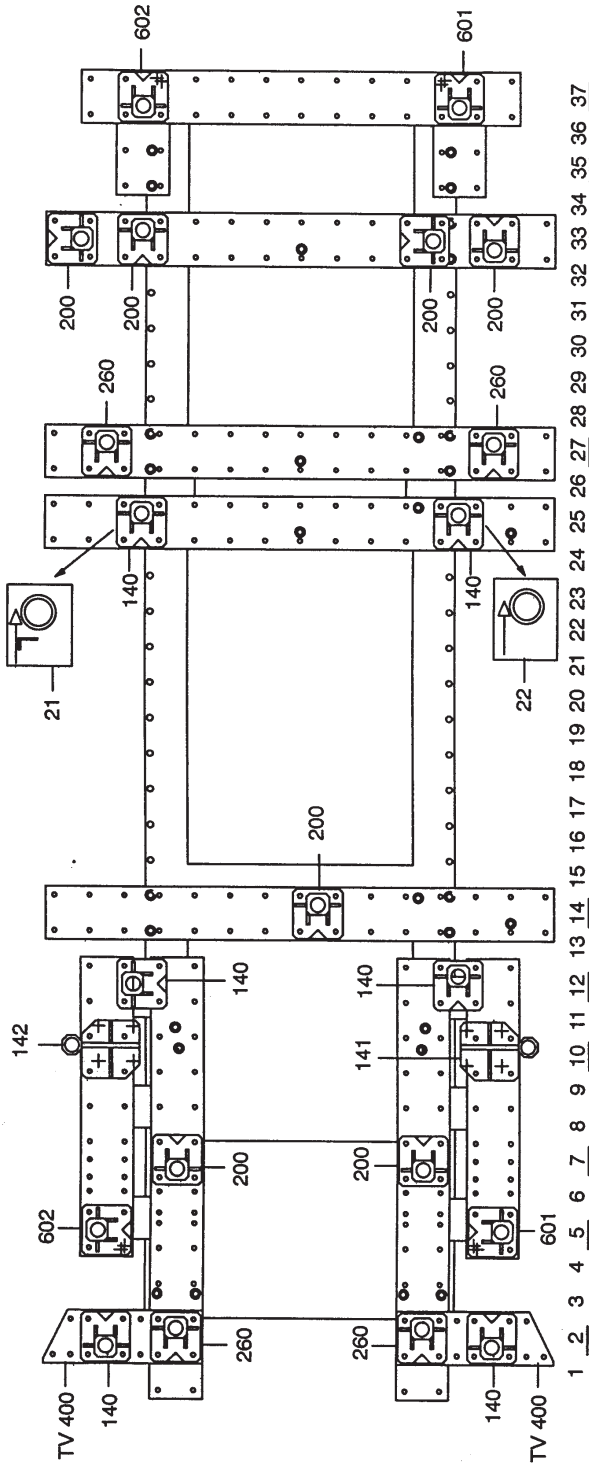
16 Kg | 27.03.2001 | 420-D-20G

MERCEDES BENZ

Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.



**MERCEDES BENZ CLASS "A" LONG (+170 mm) "S168"**



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37

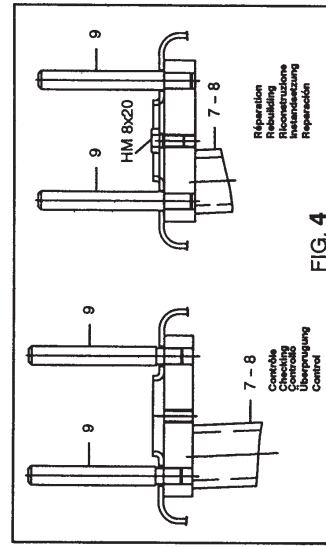
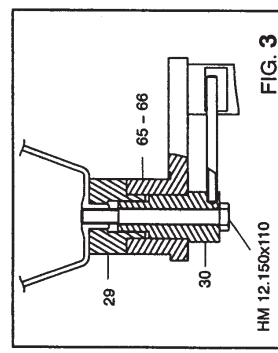
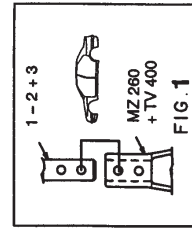
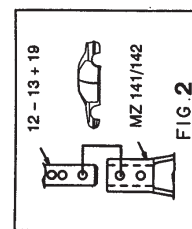


FIG. 3

FIG. 4

XX Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecanica desmontada

<b>7168.309</b>	16 Kg	27.03.2001	420-D-20H
-----------------	-------	------------	-----------

**MERCEDES BENZ**

Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CARROSSERIE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

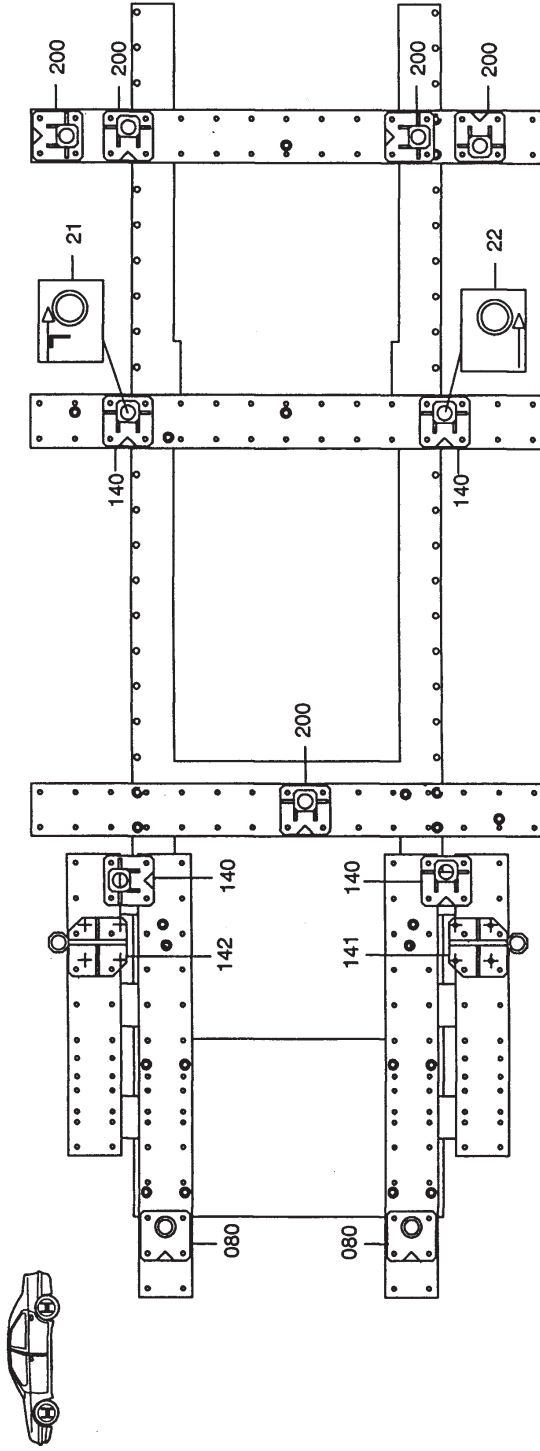
MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS

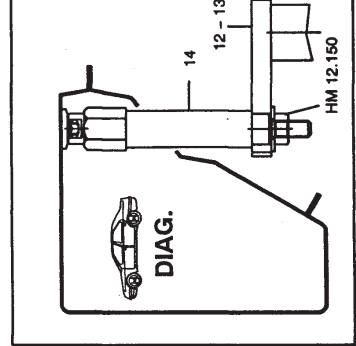
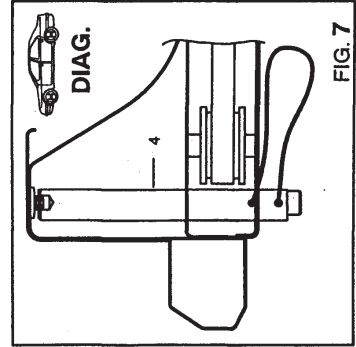
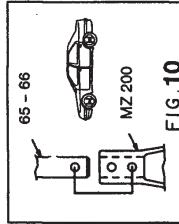
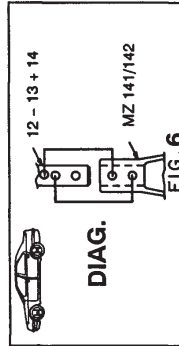
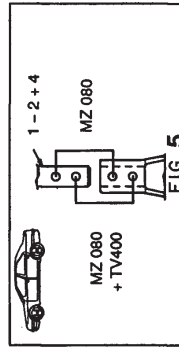




MERCEDES BENZ CLASS "A" LONG (+170 mm) "S168"



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36



XX Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecanica desmontada

7168.309

16 Kg 27.03.2001 420-D-20K

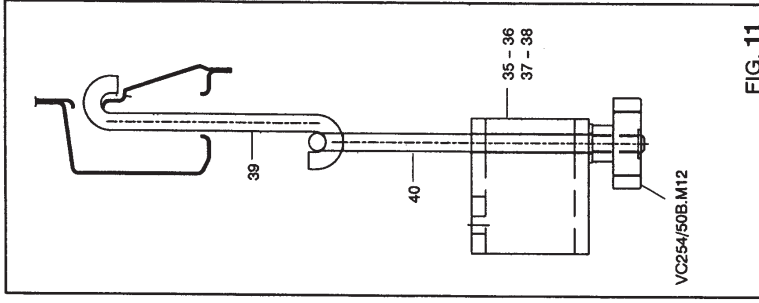
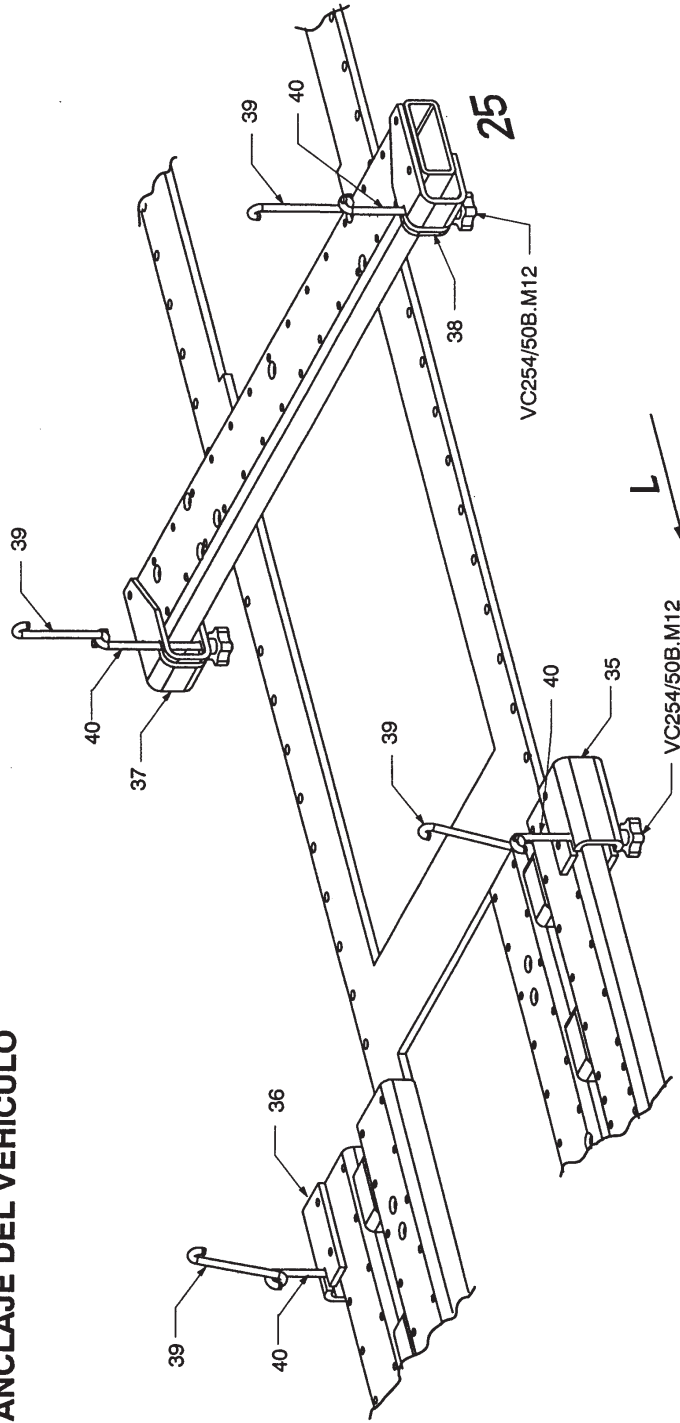
MERCEDES BENZ

Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.



**MERCEDES BENZ CLASS "A" LONG (+170 mm) "S168"**

**ANCRAGE DU VEHICULE  
ANCHORING OF THE VEHICLE  
VERANKERUNG DES FAHRZEUGS  
ANCORAGGIO DEL VEICOLO  
ANCLAJE DEL VEHICULO**



XX Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecanica desmontada

**MERCEDES BENZ**

**7168.309**

16 Kg	27.03.2001	420-D-20L
-------	------------	-----------

Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

**BLACKHAWK** **FAB** **MERCEDES** (03.98->)  
**CLASS A**  
**W168**

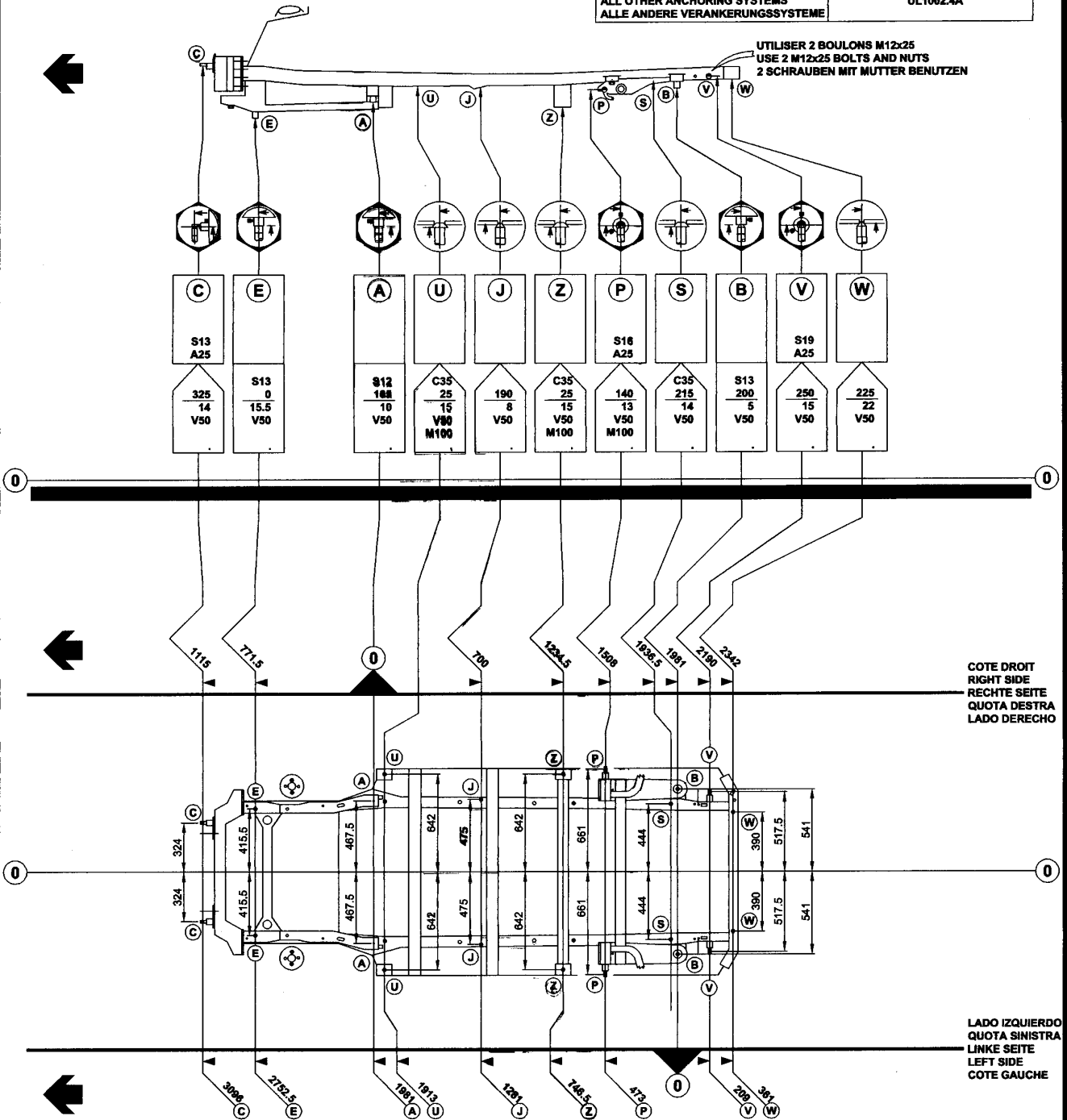


REF.1105A

**NOTES :**  
 POINTS (U)(Z) : DEPOSER BAS DE CAISSE ET BOUCHONS EN PLASTIQUE  
 POINTS (U)(Z) : REMOVE UNDERBODY COVERS AND PLASTIC PLUGS  
 PUNKTE (U)(Z) : ABDECKUNG UND KUNSTSTOFF ZAPFEN ABNEHMEN  
 POINTS (C)(W) : DEPOSER PARE-CHOC  
 POINTS (C)(W) : REMOVE BUMPERS  
 PUNKTE (C)(W) : PRALLDAEMPFER ABNEHMEN

ANCRAGE - CLAMPING - VERANKERUNG	AV/FRONT/VORN	AR/REAR/HINTEN
SYSTEMES D'ANCRAGE AVEC TUBES	2xAEK136	
SYSTEMS WITH TUBES	AEK157- 4AT + UL1002.4A	
SYSTEME MIT QUERROHR		
AUTRES SYSTEMES	UL1002.4A	
ALL OTHER ANCHORING SYSTEMS		
ALLE ANDERE VERANKERUNGSSYSTEME		

UTILISER 2 BOULONS M12x25  
 USE 2 M12x25 BOLTS AND NUTS  
 2 SCHRAUBEN MIT MUTTER BENUTZEN



REF.1105A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1998. All rights reserved.

**BLACKHAWK**



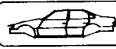
**BLACKHAWK**



**MERCEDES CLASS A W168**

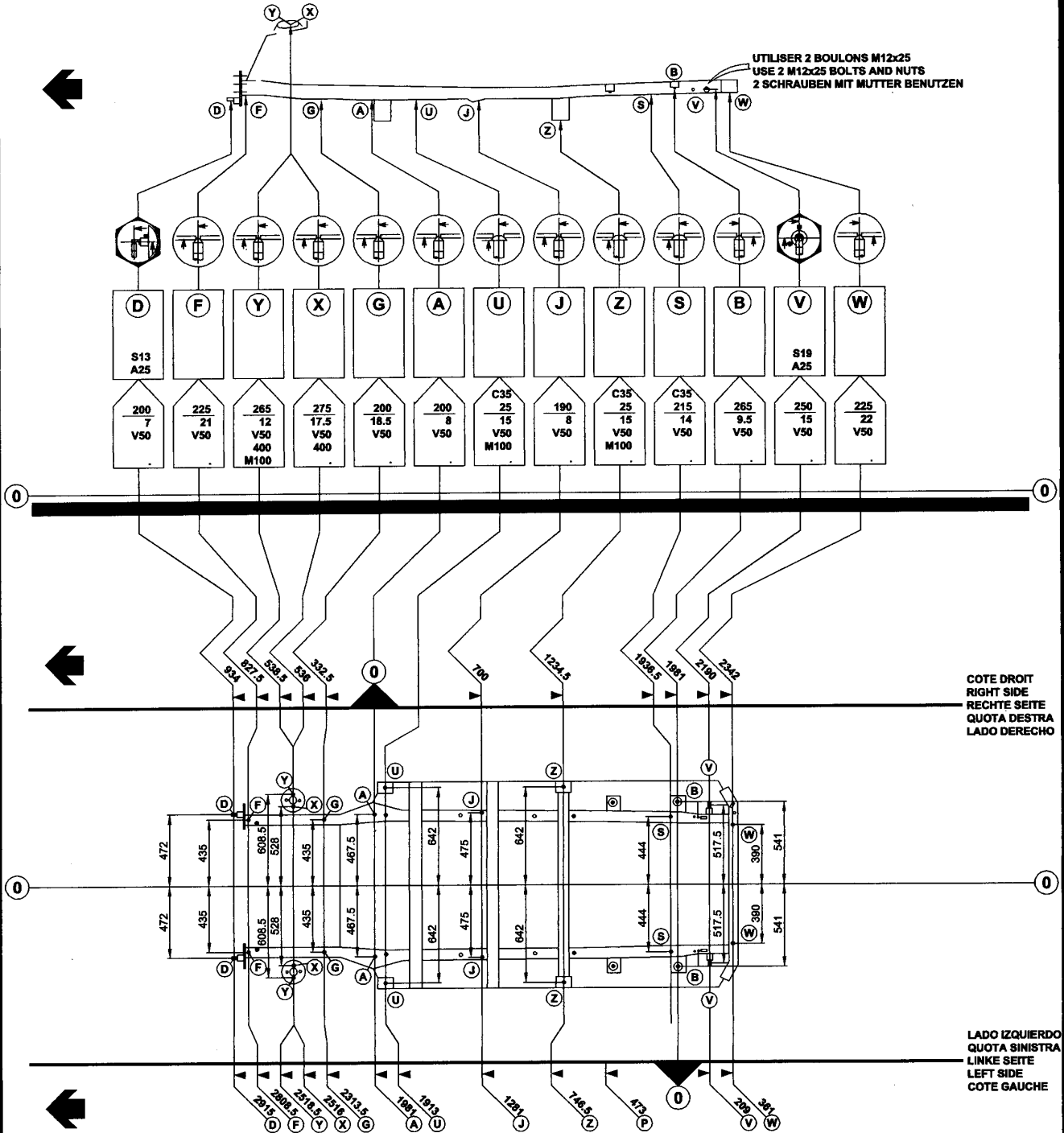
(03.98->)

REF.1105B



ANCORAGE - CLAMPING - VERANKERUNG	AV/FRONT/VORN	AR/REAR/HINTEN
SYSTEMES D'ANCRAGE AVEC TUBES	2xAEK136	
SYSTEMS WITH TUBES	AEK157- 4AT + UL1002.4A	
SYSTEME MIT QUERROHR		
AUTRES SYSTEMES	UL1002.4A	
ALL OTHER ANCHORING SYSTEMS		
ALLE ANDERE VERANKERUNGSSYSTEME		

AO1



REF.1105B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1998. All rights reserved.

**BLACKHAWK**



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE